



ETAT DE SITUATION DE L'AGRICULTURE VALAISANNE



Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'agriculture

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
Dienststelle für Landwirtschaft

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



"L'avenir de Monsieur est devant lui, et il l'aura
dans le dos chaque fois qu'il fera demi-tour"

Pierre Dac



©2010 Valais/Wallis Promotion - Denis Emery

Crédits photos : Valais Terroir
Valais/Wallis promotions
SCA

Lieu : Châteauneuf-Sion

Date : Le 25/04/2016

Table des matières

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN CHIFFRES	3
2. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES	6
2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse	7
2.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)	8
2.3 Structure des exploitants selon l'âge	11
2.4 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles	13
2.5 Surface agricole utile en Valais et en Suisse	15
2.6 Promotion de la biodiversité, mise en réseau et projets qualité du paysage	18
2.7 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais	21
2.8 Structure du vignoble valaisan et production	26
2.9 Reconversion du vignoble	30
2.10 Evolution des exploitations en mode Bio	32
3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE	34
3.1 Aides financières pour des mesures d'améliorations structurelles	35
3.2 Formation de base et continue	41
3.3 Bilan 2010-2014 reconversion des cultures de fruits et légumes du Valais	44
3.4 Agritourisme	46
3.5 Apiculture	48
3.6 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne	50
4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN	52
4.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2015	53
4.2 Laboratoire d'oenologie	55
4.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères	57
4.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan certifiés par l'OIC	60
4.5 Le lait en Valais en 2014	62
5. ECONOMIE AGRICOLE	66
5.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne	67
5.2 Evolution des paiements directs	69
5.3 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse	71
5.4 Résultats des comptabilités 2012-2014 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail	77

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN CHIFFRES

1. Points forts du soutien cantonal à l'agriculture

1.1. Paiements directs 2015 : Un record avec 128 millions de CHF

Le bilan en Valais après deux années (2014-2015) des nouveaux projets liés à la qualité des paysages est positif avec la participation en termes de surfaces de SAU de 83% et de 87% des surfaces en alpages. Ce sont 7 millions de paiements directs qui ont été versés en 2015 pour 10 projets de qualité du paysage qui recouvrent environ 66 % du territoire valaisan. La nouvelle politique agricole 14-17 est très positive pour les paiements directs versés par la confédération. Les montants totaux de paiements directs s'élevaient à 107 millions de CHF en 2013; ils sont passés à 121 millions de CHF en 2014 et à 128 millions de CHF en 2015.

1.2. Contributions aux améliorations structurelles et crédits agricoles en 2015 : 21.5 millions de CHF

Les améliorations structurelles visent principalement au maintien et au développement des infrastructures de base nécessaires à l'agriculture. En 2015, des contributions records des dix dernières années (sans crédits) ont été versées à hauteur de 15.5 millions de CHF et des crédits agricoles ont été payés (sans intérêts) pour 6 millions de CHF (octroyés pour près de 6.8 millions de CHF).

1.3. Formation de base à l'EAV en 2015 : 72 CFC

Sur la période de 2000 à 2015, l'école d'agriculture du Valais a distribué en moyenne 61 CFC par an. L'année 2015 avec un nombre de CFC de 72 est au-dessus de la moyenne. La présence féminine dans les CFC varie entre 20% et 25% des effectifs totaux.

1.4. Le canton du Valais : Canton leader avec 8 AOP- IGP

Actuellement le canton du VS compte 8 produits AOP-IGP sur les 33 enregistrés au niveau national. En 2015 deux nouveaux produits IGP ont fait leur apparition avec le lard sec du Valais et le jambon cru du Valais.

1.5. PA 2014-2017 : Des SAU herbagères en progression et un cheptel qui se maintient

Grâce à une application pertinente de la PA 2014-2017, les exploitants agricoles détenant du bétail ont annoncé plus de surfaces herbagères (mode d'exploitation plus extensives) entre 2013 et 2014 (+401 ha). Cette évolution s'est accompagnée sur la même période d'une augmentation du cheptel bovin de 344 têtes et du cheptel caprin d'environ 170 unités. La tendance observée sur les bovins entre 2013 et 2014, se poursuit en 2015 avec une progression du cheptel bovin d'environ 434 unités, passant de 31'740 têtes en 2014 à 32'174 têtes en 2015 (source : BDTA. Office des paiements directs).

2. Evolution structurelle de l'agriculture valaisanne

► La réforme structurelle des exploitations est nettement plus marquée en Valais qu'au niveau national. Ainsi, entre 2004 et 2014 la réduction est de 30.6% pour le Valais (-1'449 exploitations) et de 16.2% pour la Suisse (-10'420 exploitations). En Valais, ce sont les petites exploitations de moins de 5 ha qui ont régressé le plus (-42.7%).

► Entre 2011 et 2014, la surface agricole utile (SAU) enregistre une progression nette de 705 ha. Ce résultat provient d'une augmentation des surfaces en herbage de 863 ha, d'autres SAU de 7 ha et d'une diminution des terres ouvertes de 92 ha et des cultures pérennes de 73 ha.

► Entre 2011 et 2013, 12'516 exploitants ont déclaré un revenu agricole fiscal. Seul 23.6% de ces exploitants sont au bénéfice des paiements directs. La catégorie des exploitants proches de la retraite (61 à 65 ans) et ceux déjà en retraite représentaient près de la moitié de l'ensemble des exploitations. Ce constat est source d'inquiétude pour l'avenir de la profession.

Le vignoble valaisan

► Le vignoble valaisan en 2015 a une surface de 4'875 ha (-31 ha par rapport à 2014). Les surfaces en cépages rouges représentent le 61.5% de l'ensemble du vignoble et les cépages blancs le solde. Les principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay) font le 62% du vignoble valaisan en 2015. Les principaux cépages valaisans précités ont un âge moyen de 32.6 ans, alors que l'âge moyen du vignoble est de 26.8 ans.

Le verger valaisan

► L'évolution entre 2014 et 2015 montre une diminution du nombre d'exploitations arboricoles de 4% en Valais et de 2.6% au niveau Suisse. La part des surfaces arboricoles exploitées en Valais représente environ le tiers du verger Suisse.

► Globalement le verger valaisan a régressé entre 2006 et 2015 de 7% soit une perte nette de 163 ha passant de 2'325 ha à 2'162 ha. Cependant le verger valaisan s'est fortement diversifié avec l'aide des contributions cantonales avec une progression, en particulier, des surfaces d'abricots (+10.8%). On constate un renouveau de la culture maraîchère en Valais avec une progression de 12.6 ha (+5.3%) entre 2013 et 2015.

► Le bilan définitif du programme d'aide aux arboriculteurs (2010-2014) pour la reconversion et la modernisation des cultures de fruits et légumes a été un franc succès avec 587 dossiers traités représentant 317.6 ha et un engagement financier du canton de 10 millions de CHF.

3. Economie agricole valaisanne

Production

- ▶ La vendange 2015 s'est élevée à 40.9 millions de kg (-5.5% par rapport à 2014). Par rapport à la moyenne décennale la vendange 2015 est inférieure de 15.4% (moyenne décennale : 48.4 millions de kg)
- ▶ Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit en 2015, 58'775 tonnes et 9'490 tonnes de légumes soit une production totale de 68'265 tonnes (-5.7% par rapport à 2014).
- ▶ En 2014, la production laitière se concentre dans les exploitations en Valais : 110 exploitants produisent le 50.5% du lait valaisan (39 millions de kg - production de lait de vaches traites en Valais). Le 76.8% du lait est produit sur la SAU et le 23.2% dans la zone d'estivage. En 2014, 28 laiteries du canton ont mis en valeur 24.6 millions de kg de lait.

Données économiques

- ▶ Le rendement brut total de l'agriculture valaisanne a baissé de 5% entre 2014 et 2015 passant de 333.5 millions de CHF en 2014 à 316.8 millions en 2015. Cette baisse est essentiellement due à la viticulture et au secteur des fruits et légumes qui représentent le 63% du rendement brut total de l'agriculture valaisanne.
- ▶ La valeur ajoutée nette (VAN) du Valais a augmenté de 20.5% entre 2013 et 2015 alors que pour le groupe des autres cantons comparables (Berne, Fribourg, Tessin, Grisons et Jura) cette évolution a été négative avec -14.4%. Au niveau national, l'évolution sur la même période est de -5.2%. La part de la VAN valaisanne au niveau national progresse de 7.6% en 2013 à 9.7% en 2015.
- ▶ Le chiffre d'affaires des produits AOP-IGP Valaisan a progressé de 36.8 millions de francs en 2013 à 42 millions en 2014.
- ▶ Les prix moyens en Grande Distribution progressent entre 2014 et 2015 aussi bien pour les vins rouges (+6.7%) à 12.87 CHF/l que pour les vins blancs (+2.9%) à 11.87 CHF/l. La hausse des prix permet d'augmenter la valeur pour les vins blancs (+2.4%) mais ne permet pas pour les vins rouges de compenser les baisses significatives de volumes.

2. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES



©2015 SCA



2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse

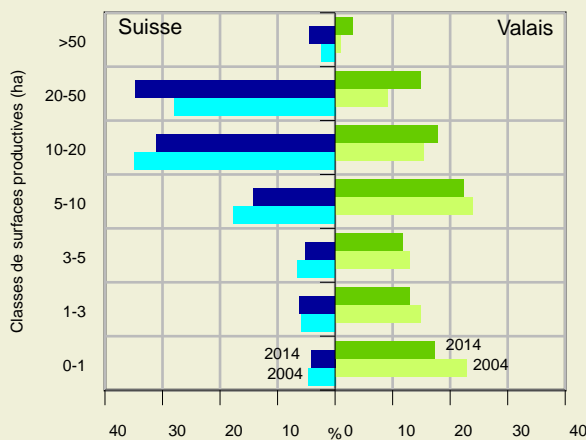
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2004 par classe de surfaces productives (ha).

2004 - ha	Suisse	Valais	Poids du Valais
Moins de 1	3'015	1'086	36.0%
1-3	3'804	708	18.6%
3-5	4'164	610	14.6%
5-10	11'365	1'134	10.0%
10-20	22'521	723	3.2%
20-50	18'075	430	2.4%
>50	1'522	47	3.1%
Total	64'466	4'738	7.3%

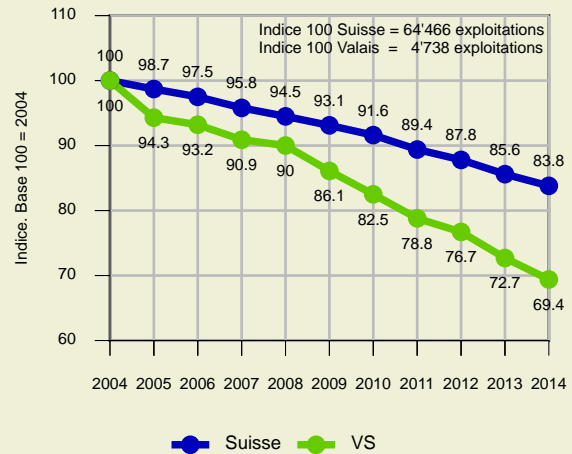
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2014 par classe de surfaces productives (ha).

2014 - ha	Suisse	Valais	Poids du Valais
Moins de 1	2'261	569	25.2%
1-3	3'354	423	12.6%
3-5	2'793	385	13.8%
5-10	7'688	737	9.6%
10-20	16'731	587	3.5%
20-50	18'772	489	2.6%
>50	2'447	99	4.0%
Total	54'046	3'289	6.1%

Evolution de la structure des exploitations VS et CH par classe de surfaces productives (ha) 2004-2014



Evolution des exploitations agricoles en Suisse et en Valais de 2004 à 2014.



Source : OFS Relevé des structures agricoles

COMMENTAIRES

" Une exploitation de moins de 5 ha disparaît chaque 3.5 jours en Valais "

Entre 2004 et 2014, le nombre d'exploitations en Valais a baissé de 30.6%. Au total en Valais on a enregistré une perte de 1'449 exploitations sur les 10 dernières années. Au niveau Suisse on constate sur la même période une perte de 10'420 exploitations. Les exploitations valaisannes représentent en 2014 6.1% du nombre d'exploitations suisses et 13.9% de l'ensemble des pertes au niveau national.

Les petites unités jusqu'à 5 ha régressent fortement en Valais entre 2004 et 2014 passant de 2'404 à 1'377 exploitations (-42.7%), ce qui correspond à une perte d'une exploitation cha-

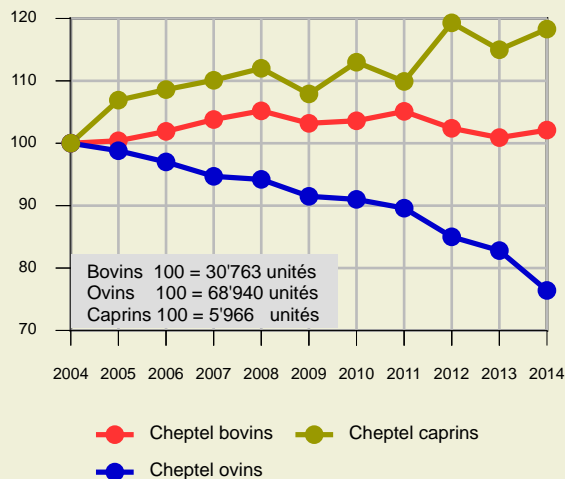
que 3.5 jours. A contrario, les grandes exploitations de plus de 20 ha connaissent un développement important avec une hausse de 23.3%. Leur nombre passe de 477 exploitations en 2004 à 588 unités en 2014.

La réforme structurelle qui est en cours en Valais est nettement plus marquée qu'au niveau national. Cette situation résulte du fait qu'historiquement dans notre canton, la part des petites exploitations était très élevée. Ainsi en 1975, en Valais 86.7% des exploitations avaient moins de 5 ha alors qu'au niveau national cette part était seulement de 36.1%.

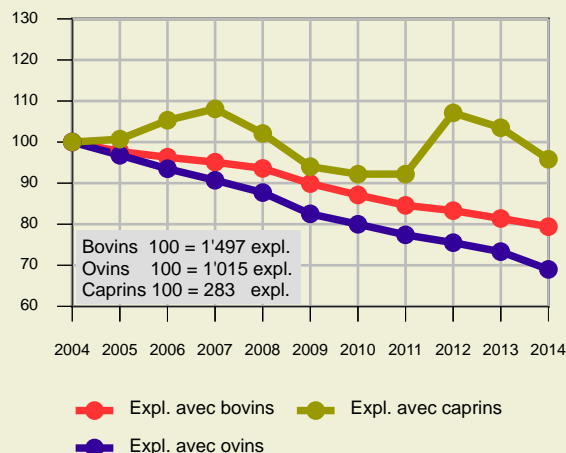
2.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)



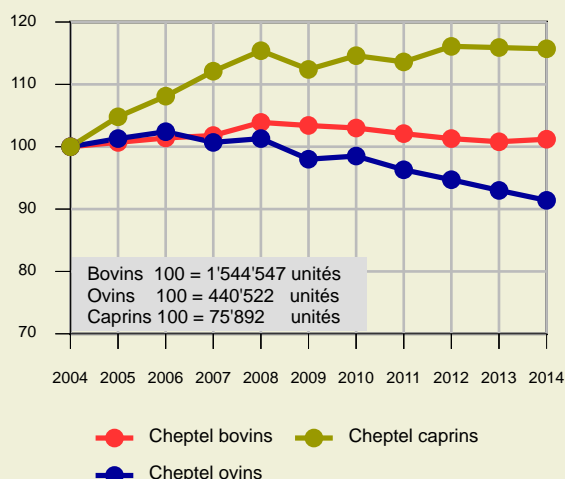
Evolution du cheptel valaisan (bovins, ovins, caprins)



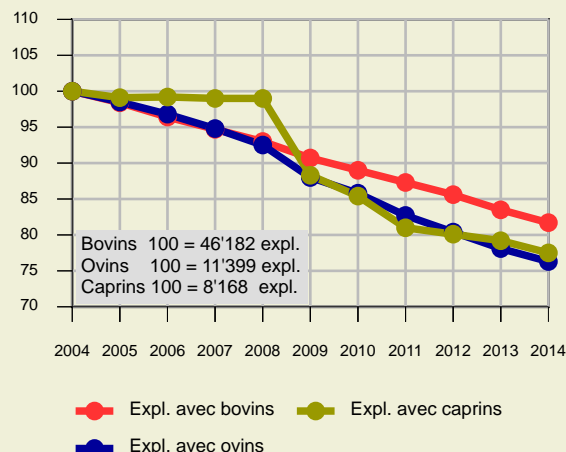
Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Valais avec : bovins, ovins et caprins.



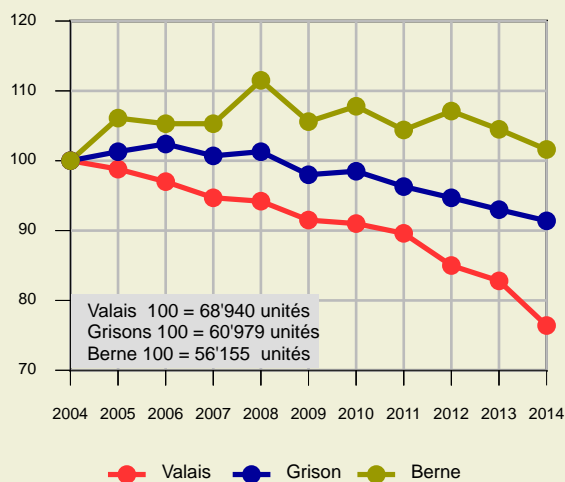
Evolution du cheptel suisse (bovins, ovins, caprins)



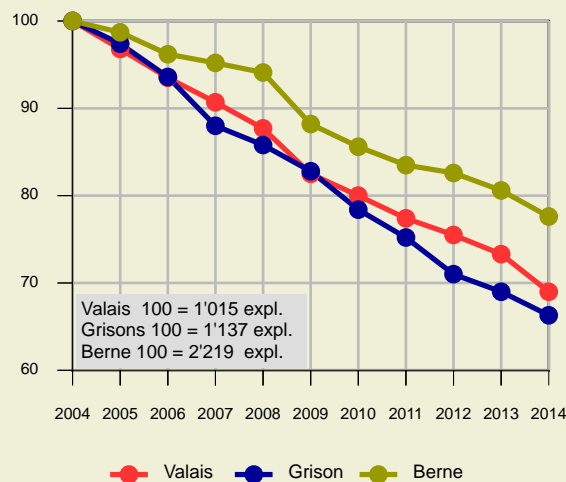
Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse avec : bovins, ovins et caprins.



Evolution du cheptel ovin



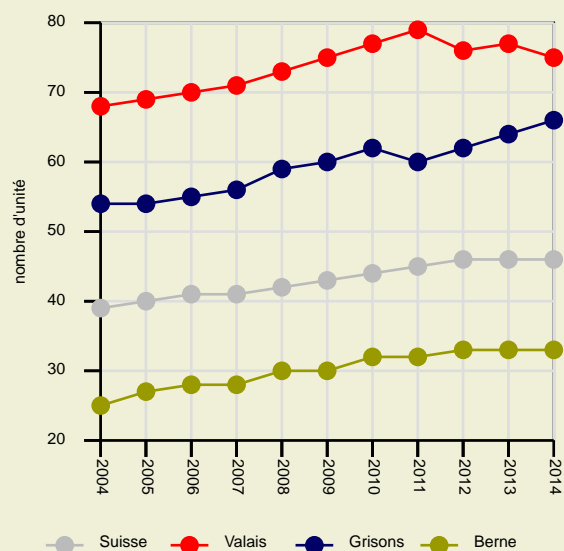
Evolution des exploitations ovines



Cheptel ovin moyen en nombre d'unité détenu par exploitation. 2004-2014

	Suisse	Valais	Grisons	Berne
2004	39	68	54	25
2005	40	69	54	27
2006	41	70	55	28
2007	41	71	56	28
2008	42	73	59	30
2009	43	75	60	30
2010	44	77	62	32
2011	45	79	60	32
2012	46	76	62	33
2013	46	77	64	33
2014	46	75	66	33

Evolution du cheptel moyen par exploitation ovines. 2004-2014



Source : OFS

" En 2014, le Valais c'est 8% des exploitations ovines et 13.1% du cheptel ovin suisse "

COMMENTAIRES

En 2014, le Valais comptait 1'189 exploitations detenant des bovins soit une perte de 308 exploitations sur la dernière décennie (-20.6%). Par contre, ces pertes ne se retrouvent pas au niveau du cheptel bovin qui a légèrement augmenté sur la même période de 636 unités de bétail (+2.1%). Au niveau national et sur la même période, on enregistre une perte de 8'440 exploitations bovines (-18.3%). Le 3.6% de la diminution des exploitations bovines en Suisse est imputable au canton du Valais, alors que ce dernier ne représente que le 2% des exploitations bovines suisses.

Les exploitations caprines valaisannes ont fortement fluctué ces dernières années. Après un rebond significatif entre 2011 et 2012 (hausse de 42 exploitations), la tendance est à nouveau à la baisse entre 2012 et 2014 (-32 exploitations) pour atteindre en 2014 271 exploitations. En revanche, le cheptel caprin valaisan sur la période 2012 à 2014 suit une ten-

dance positive avec une augmentation du troupeau de 1'094 unités (+18.3%). Au niveau national, on constate une baisse marquée et régulière du nombre d'exploitations caprines depuis 2009 (-879 exploitations, soit -12.2%). Le cheptel caprin au niveau national est resté stable sur la période 2012-2014, avec 87'817 unités en 2014.

Sur la période 2004 à 2014, on enregistre en Valais une baisse de 31% du nombre d'exploitations ovines passant de 1'015 à 700 unités. En comparaison sur la même période, le canton de Berne perd 22.4% et les Grisons -33.7% des exploitations ovines. Au niveau national, la baisse est de -23.7%. En 2004, en Suisse sur 11'399 exploitations ovines, le canton du Valais avait une part de 8.9%, Berne 19.5% et les Grisons 10%. En 2014, cette part était respectivement de 8%, 19.8% et 8.7% pour un total de 8'700 exploitations suisses. Le poids des exploitations valaisannes ovines

au niveau national passe de 8.9% à 8%. Une analyse de l'évolution du cheptel ovin sur la même période avec les mêmes cantons fait apparaître les résultats suivants : En Valais, en 2004 on comptait 68'940 têtes ovines (15.6% du cheptel suisse) et en 2014 52'655 (13.1% du cheptel suisse) soit une baisse de 23.6%. Dans le canton de Berne, en 2004 on comptait 56'155 têtes ovines (12.7% du cheptel suisse) et en 2014 57'060 (14.2% du cheptel suisse) soit une hausse de 1.6%. Et enfin dans le canton des Grisons, en 2004 on avait 60'979 têtes ovines (13.8% du cheptel suisse)

et en 2014 50'044 (12.4% du cheptel suisse) soit une baisse de -17.9%.

Du point de vue structurel, le cheptel moyen par exploitation entre 2004 et 2014 est passé en suisse de 39 à 46 unités. Dans la même période en Valais on est passé de 68 à 75 unités, au Grisons de 54 à 66 unités et dans le canton de Berne de 25 à 33 unités. Il en résulte que le poids dans la structure des exploitations ovines valaisannes (inférieures à 10 ha de SAU), diminue passant de 68.4% (694 exploitations) en 2004 à 53.9% (377 exploitations) en 2014.

Evolution du nombre d'exploitations en VS avec bovins et caprins

Années	Exploitations avec bovins	Exploitations avec caprins
2004	1'497	283
2005	1'462	285
2006	1'441	298
2007	1'424	306
2008	1'401	289
2009	1'346	266
2010	1'304	261
2011	1'267	261
2012	1'247	303
2013	1'219	293
2014	1'189	271

Cheptel moyen détenu par exploitation en Valais

Têtes de bétail	2004	2010	2011	2012	2013	2014
Bovins	21	24	26	25	25	26
Caprins	21	26	25	23	23	26

Cheptel moyen détenu par exploitation en Suisse

Têtes de bétail	2004	2010	2011	2012	2013	2014
Bovins	33	39	39	40	40	41
Caprins	9	12	13	13	14	14

Evolution du cheptel bovin en Valais par catégories

Valais	Têtes de bovins	Têtes de vaches	% de vaches sur bovins	Veaux et bovins de - 1 an	% veaux et bovins - 1 an	Bovins > à 1 an	% de bovins de > 1 an
2004	30'763	14'182	46.1	8'923	29.0	7'658	24.9
2007	31'930	14'564	45.6	9'398	29.4	7'968	25.0
2010	31'878	13'971	43.8	8'943	28.1	8'964	28.1
2011	32'347	13'903	43.0	9'253	28.6	9'191	28.4
2012	31'492	13'713	43.5	8'983	28.5	8'796	27.9
2013	31'055	13'486	43.4	8'951	28.8	8618	27.7
2014	31'399	13'665	43.5	8'924	28.4	8'810	28.0

Part des exploitations et du cheptel VS par rapport au total CH détenant des animaux (têtes de bétail)

Parts en % VS/CH		2004	2007	2010	2011	2012	2013	2014
Bovins	Exploitations	3.2	3.3	3.2	3.1	3.2	3.2	3.2
	Cheptel	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0	2.0	2.0
Caprins	Exploitations	3.5	3.8	3.7	3.9	4.6	4.5	4.3
	Cheptel	7.9	7.7	7.8	7.6	8.1	7.8	8.0

Source : OFS



2.3 Structure des exploitants selon l'âge

Répartition des exploitants déclarant un revenu agricole fiscal et ceux au bénéfice des paiements directs. VS 2011-2013

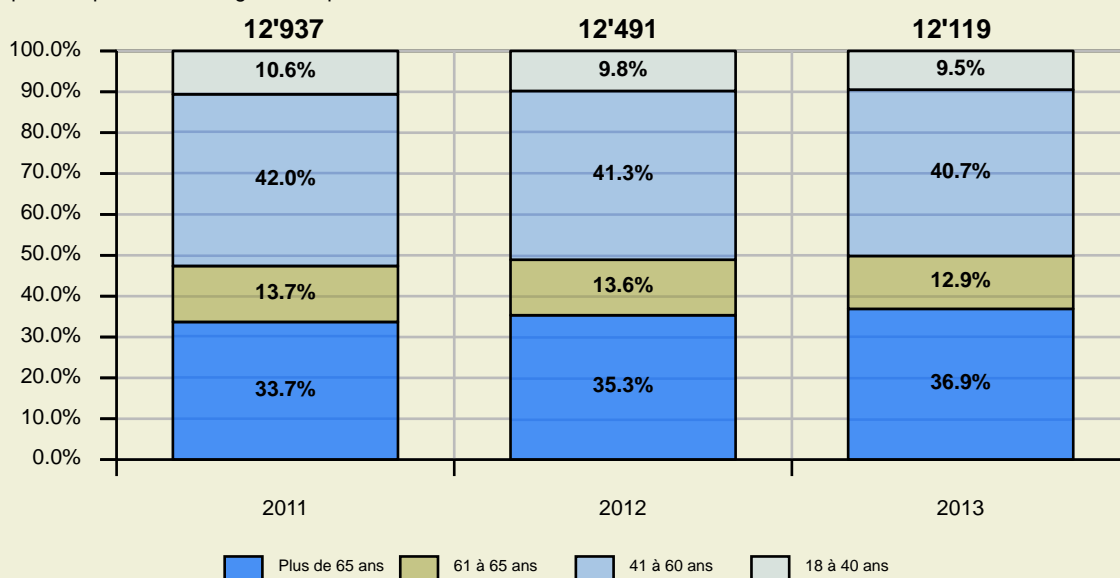
	2011	2012	2013	Moyenne 2011/2013
Exploitants déclarant un revenu agricole fiscal ⁽¹⁾	12'937	12'491	12'119	12'516
Exploitations au bénéfice des paiements directs ⁽²⁾	3'068	2'974	2'834	2'959
Pourcents d'exploitations aux paiements directs	23.7%	23.8%	23.4%	23.6%

Exploitants sans paiements directs	9'869	9'517	9'285	9'557
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

Exploitants sans paiements directs de plus de 65 ans	4'358	4'414	4'471	4'414
--	-------	-------	-------	-------

Exploitations sans paiements directs (moins de 0.25 UMOS et limite de revenu dépassé)	5'511	5'103	4'814	5'143
---	-------	-------	-------	-------

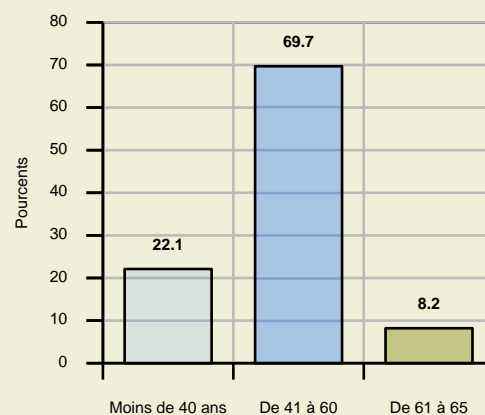
Répartition par classes d'âge des exploitants déclarant un revenu fiscal. VS 2011-2013



Répartition par classes d'âge des personnes physiques au bénéfice des paiements directs en 2015

	Nombre de personnes physiques aux PD en 2015 ^(*)	Pourcents du total
Moins de 40 ans	547	22.1%
De 41 à 60	1'722	69.7%
De 61 à 65	202	8.2%
Total	2'471	100.0%

(*) Bénéficiaires de paiements directs sans les sociétés



Sources : ⁽¹⁾ Service cantonal des contributions
⁽²⁾ Office des paiements directs

COMMENTAIRES

" Les 3/4 des exploitants déclarant un revenu agricole fiscal ne sont pas au bénéfice des paiements directs "

En moyenne sur la période 2011 à 2013, on recense 12'516 exploitants (propriétaires ou locataires) qui déclarent à l'autorité fiscale un revenu agricole. Sur ce total, seulement 23.6% des exploitants sont au bénéfice des paiements directs. 9'557 exploitants ne touchent pas de paiements directs, soit pour des raisons d'âge (plus de 65 ans : 4'414 exploitants) ou des exploitations inférieures à 0.25 UMOS ou pour des questions de limites de revenus (5'143 exploitants).

La structure d'âge des exploitants met en lumière les faits suivants : la catégorie des exploitants proches de la retraite (61 à 65 ans) et ceux déjà en retraite (plus de 65 ans) progresse en passant de 47.3% en 2011 à 49.8% en 2013 de l'ensemble des exploitations. Ceci représente 48.6% de l'ensemble des exploitants en moyenne sur la période 2011 à 2013. A l'opposé sur la même période, la génération intermédiaire (41 à 60 ans) passe de 42% à 40.7% de l'ensemble des exploitants. La part de la plus jeune génération (18 à 40 ans), régresse régulièrement entre 2011 et 2013 passant de 10.6% à 9.5%. Cette évolution est

source d'inquiétude pour l'avenir de la profession (vieillesse de la population agricole avec un faible taux de renouvellement).

L'analyse selon les classes d'âge des exploitants au bénéfice des paiements directs (conditions de base : Exploitations avec au minimum 0.25 UMOS et un exploitant de moins de 65 ans au bénéfice d'une formation agricole ou jugée équivalente) montre que la part des moins de 40 ans est de 22.1%, alors que cette proportion est plus faible (9.5%) pour l'ensemble des exploitants déclarant un revenu fiscal agricole. En revanche, la tranche d'âge qui doit prévoir une succession des exploitations agricoles (entre 61 et 65 ans) est de 8.2% aux paiements directs (202 exploitations) et de 12.9% pour les exploitations avec un revenu fiscal.

En prenant la classe d'âge au bénéfice des paiements directs de 55 à 65 ans, 27.8% des exploitants (soit un nombre de 688) qui doivent envisager une succession à plus ou moins court terme, sont dans cette situation.



©2009 Valais/Wallis Promotion



2.4 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles

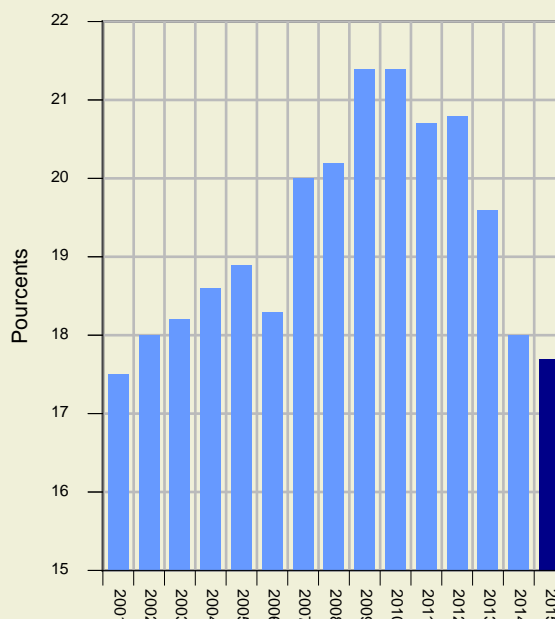
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Evolution du nombre d'exploitations arboricoles en Valais et en Suisse. 2001-2015

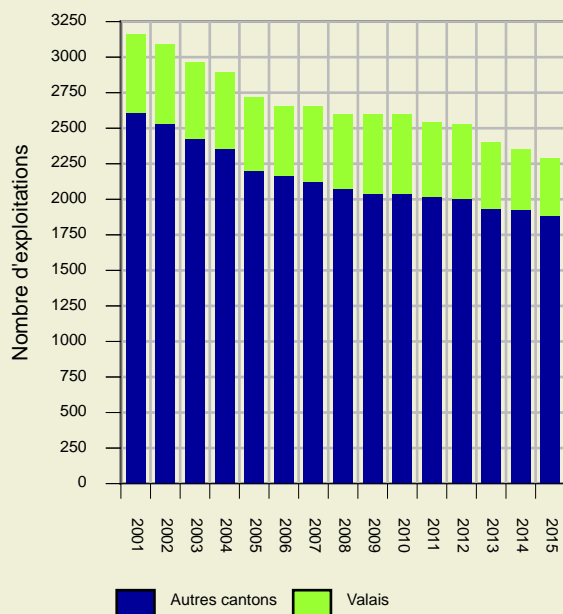
	Suisse	Valais	Part du Valais en %
2001	3'162	552	17.5%
2002	3'087	557	18.0%
2003	2'967	540	18.2%
2004	2'898	540	18.6%
2005	2'713	514	18.9%
2006	2'651	486	18.3%
2007	2'655	532	20.0%
2008	2'596	525	20.2%
2009	2'600	556	21.4%
2010	2'595	556	21.4%
2011	2'543	527	20.7%
2012	2'529	526	20.8%
2013	2'399	470	19.6%
2014 ^(*)	2'353	423	18.0%
2015	2291	406	17.7%

(*) Dès 2014 y compris exploitations avec raisins de table

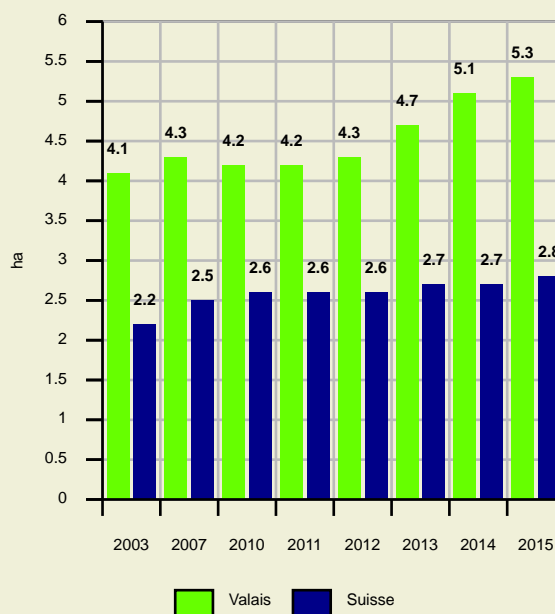
Exploitations arboricoles valaisannes en pourcents des exploitations suisses.



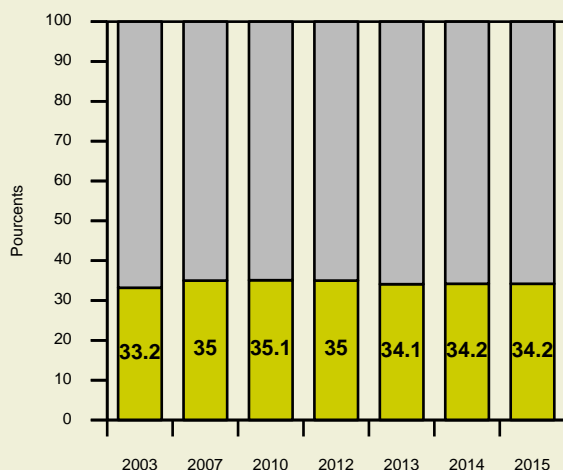
Nombre d'exploitations arboricoles en Valais et dans les autres cantons 2001-2015



Surfaces moyennes (ha) par exploitations arboricoles. VS-CH



Part en pourcents du total suisse des surfaces arboricoles valaisannes. 2003-2015



Surfaces arboricoles suisse et valaisanne en hectares. 2003-2015

	Suisse (ha)	VS (ha)
2003	6'596	2'190
2007	6'602	2'308
2010	6'623	2'322
2012	6'543	2'287
2013	6'406	2'187
2014	6'337	2'167
2015	6'315	2'162

Source : OFAG

COMMENTAIRES

" Plus du tiers du verger Suisse est en Valais "

En 2015, en Valais on recense 406 exploitations arboricoles, soit le 17.7% du total des exploitations arboricoles suisses (2'291). Cette part a atteint un maximum en 2009 et 2010 avec 21.4%. L'évolution entre 2014 et 2015, montre une diminution du nombre d'exploitations de 4% en Valais et de 2.6% au niveau Suisse. Ceci explique que la part nationale des exploitations valaisannes perd 0.3 point sur cette période, passant de 18% à 17.7%.

Cette régression plus marquée des exploitations en Valais s'accompagne d'une augmentation continue des surfaces moyennes exploitées depuis 2013. Elles passent entre 2014 et 2015 de 5.1 ha à 5.3 ha en Valais (+4.4%) et seulement de 2.7 ha à 2.8 ha en Suisse (+2.1%).

Depuis 2007, la part des surfaces arboricoles intensives exploitées en Valais varie peu et oscille entre 34% et 35% du verger Suisse.



©2003 Valais/Wallis Promotion



2.5 Surface agricole utile en Valais et en Suisse

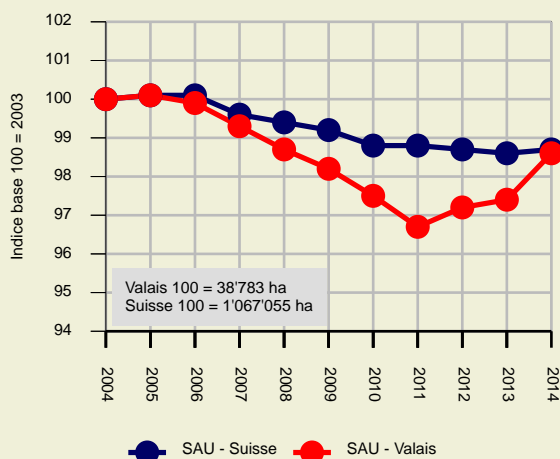
"En Valais progression de la SAU totale de 1.9% entre 2011 et 2014"

Années	Ha SAU ⁽¹⁾ totale	Ha SAU terres ouvertes	T.O. en % de la SAU totale	Ha SAU surfaces herbagères	Surfaces herbagères en % de la SAU	Ha SAU cultures pérennes	Cultures pérennes en % de la SAU totale	Ha SAU autres surfaces	Autres surfaces en % de la SAU totale
2004	38'396	2'878	7.5	29'037	75.6	6'367	16.6	114	0.3
2005	38'430	2'802	7.3	29'075	75.7	6'418	16.7	135	0.4
2006	38'349	2'719	7.1	29'062	75.8	6'436	16.8	132	0.3
2007	38'123	2'580	6.8	29'000	76.1	6'402	16.8	141	0.4
2008	37'909	2'583	6.8	28'820	76.0	6'362	16.8	145	0.4
2009	37'721	2'585	6.9	28'548	75.7	6'444	17.1	143	0.4
2010	37'455	2'525	6.7	28'386	75.8	6'398	17.1	147	0.4
2011	37'139	2'367	6.4	28'257	76.1	6'406	17.2	109	0.3
2012	37'326	2'347	6.3	28'562	76.5	6'310	16.9	106	0.3
2013	37'379	2'310	6.2	28'719	76.8	6'248	16.7	102	0.3
2014	37'844	2'274	6.0	29'120	76.9	6'332	16.7	116	0.3

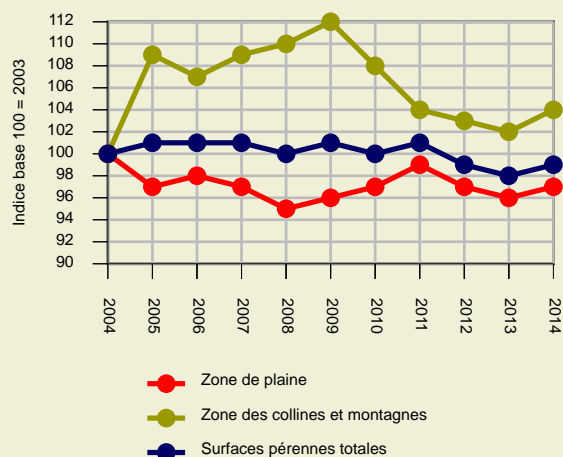
⁽¹⁾RS 910.91 Art. 14 Surface agricole utile (SAU)

⁽²⁾ Par surface agricole utile, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année

Evolution de la SAU totale en Suisse et en Valais. 2004-2014



Evolution des surfaces pérennes VS 2004-2014 par zones de productions



Evolution des SAU de cultures pérennes⁽¹⁾ en Valais par principales zones de production 2003-2013

En hectares	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Zone de plaine	4'364	4'236	4'284	4'223	4'155	4'206	4'225	4'315	4'249	4'205	4'254
Zone collines et montagnes (1 à 4)	2'003	2'182	2'152	2'179	2'207	2'239	2'173	2'092	2'061	2'043	2'078
Total surfaces pérennes	6'367	6'418	6'436	6'402	6'362	6'445	6'398	6'406	6'310	6'248	6'333
Vigne (%)	63.6	64	64.1	63.7	63.6	64	63.9	63.1	63.2	62.9	63.8
Cultures fruitières (%)	34.6	34.3	34.2	34.5	34.5	34.2	34.2	34.9	34.7	35	34
Autres cultures pérennes (%)	1.8	1.7	1.7	1.8	1.9	1.8	1.9	2	2	2.1	2.2
Exploitation à titre principal ⁽²⁾ (%)	79.6	83.3	82.5	84.3	83	83.3	84.2	84.2	84.8	85.9	86.6
Exploitation à titre accessoire (%)	20.4	16.7	17.5	15.7	17	16.7	15.8	15.8	15.2	14.1	13.4

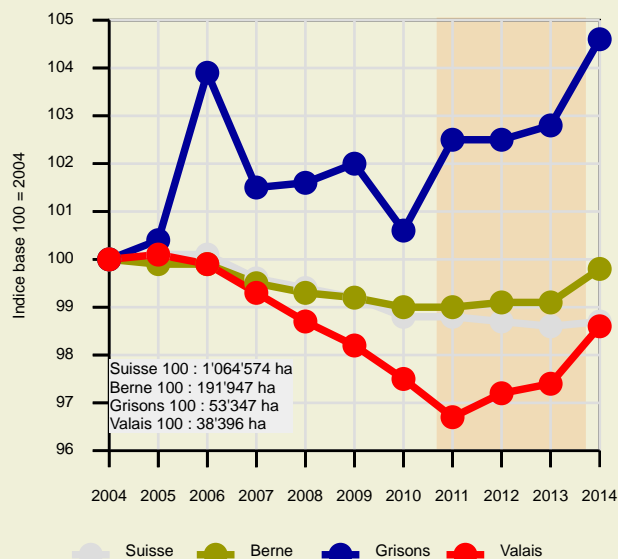
⁽¹⁾La statistique OFS dans les cultures spéciales pérennes (vignes, arboricultures) ne prend pas en compte les SAU inférieures à 30 ares

⁽²⁾La statistique OFS pour les exploitations à titre principal : exploitation de plus de 1500 heures/années (d'après norme ART) et un chef d'exploitation occupé à 50% au minimum

Source : OFS

" Progression des surfaces herbagères dans les exploitations de plus de 20 ha en zone de montagne ! "

Evolution de la SAU totale en ha



Répartition de l'évolution de la SAU totale par type de culture entre 2011 et 2014

ha	Valais	Berne	Grisons
SAU totale	705	1'591	1'148
Terres ouvertes	-92	-129	92
Herbages	863	506	1'039
Cultures pérennes	-73	74	23
Autres SAU	7	1'140	-6

Evolution de la SAU herbagère en Valais entre 2011 et 2014 par zone

Zones	ha 2011	ha 2014	Diff en ha
Plaine	2'194	2'213	19
Collines	1'461	1'539	78
Montagne 1	960	998	38
Montagne 2	4'575	4'814	239
Montagne 3	10'256	10'412	157
Montagne 4	8'811	9'145	333
Total	28'257	29'120	863

Evolution de la SAU totale en Valais entre 2011 et 2014 selon les classes de SAU

ha SAU	ha 2011	ha 2014	Diff. 2014-2011
0-1	403	310	-92
1-3	948	781	-168
3-5	1'831	1'563	-269
5-10	6'043	5'305	-737
10-20	8'711	8'173	-538
20-50	14'638	14'934	296
>50	4'566	6'779	2'213
Total	37'140	37'844	705

Evolution de la SAU totale en Valais entre 2011 et 2014 selon les zones pour les exploitations de plus de 20 ha

Zones	ha 2011	ha 2014	Diff en ha
Plaine	4'936	5'178	242
Collines	915	995	80
Montagne 1	494	734	240
Montagne 2	2'722	3'237	515
Montagne 3	5'163	5'662	499
Montagne 4	4'975	5'907	932
Total	19'205	21'714	2'509

Source : OFS

COMMENTAIRES

Entre 2011 et 2014, la SAU totale en Valais a enregistré une progression nette de 705 ha pour atteindre en 2014 37'844 ha. Sur cette période, la part des terres ouvertes dans la SAU est passée de 6.4% à 6%, celle des surfaces herbagères de 76.1% à 76.9% et enfin celle des cultures pérennes de 17.2% à 16.7%. Les autres surfaces restent stables avec une part de 0.3%. La part du Valais dans la SAU totale suisse passe de 3.5% en 2011 à

3.6% en 2014.

Par rapport à des cantons alpins comparables au Valais (Berne et les Grisons), la SAU totale entre 2011 et 2014 a progressé de 1.8 points d'indice pour le Valais contre 0.8 point pour le canton de Berne et de 2.2 points pour les Grisons.

Au niveau Suisse la SAU diminue de 0.1 point d'indice.

L'évolution de la SAU valaisanne (+705 ha) entre 2011 et 2014 provient d'une part de la diminution des terres ouvertes (-92 ha) et des cultures pérennes (-73 ha) et d'autre part d'une forte augmentation des surfaces herbagères (+863 ha). Les autres SAU progressent de seulement 7 ha.

La progression des surfaces herbagères se situe essentiellement en zone de montagne (1 à 4) avec une augmentation de 767 ha soit le 88.9% de la hausse totale.

Selon les structures d'exploitations (classes de SAU), l'évolution de la SAU entre 2011 et 2014 est essentiellement due aux grandes exploitations de plus de 20 ha.

Les exploitations entre 20 et 50 ha ont une augmentation de la SAU de 296 ha et celles de plus de 50 ha de 2'213 ha. Si on analyse l'évolution des grandes exploitations (supérieures à 20 ha) selon la SAU et la zone, on

constate que sur les 2'509 ha supplémentaires 2'189 ha se situent en zone de montagne 1 à 4 ou 87.2%.

La SAU des petites exploitations de moins de 20 ha diminuent par contre de 1'804 ha. Le 70.6% de cette baisse est enregistrée dans les structures entre 5 et 20 ha.

En ce qui concerne les surfaces pérennes, nous constatons une grande stabilité dans les répartitions en pourcents entre les surfaces en vigne, largement majoritaires, les surfaces arboricoles et les autres surfaces pérennes (petits fruits,...). En revanche, la répartition de ces surfaces pérennes entre les exploitations à titre principal et accessoire montre clairement une professionnalisation marquée avec un pourcentage pour ces premières qui passe de 79.6% de la SAU pérenne en 2004 à 86.6% en 2014.



©2012 Valais/Wallis Promotion- François Perraudin

2.6 Promotion de la biodiversité, mise en réseau et projets qualité du paysage

Etat des lieux des mises en réseau 2014 des surfaces de la promotion de la biodiversité

Lignes directrices	Objectifs
Centrer le soutien sur les surfaces qui sont significatives pour la conservation de la diversité biologique et paysagère.	Le besoin de conserver et d'encourager la richesse naturelle des espèces.
Régionaliser des compétences en matière de contributions agricoles.	La nécessité d'investir les moyens publics de manière ciblée.
Permettre la libre participation des agriculteurs.	Le processus de responsabilisation des agriculteurs vis-à-vis de leur rôle dans le domaine de la protection de la nature et du paysage.

	Commentaires	Nombre de projets	Nombre d'exploitants	Ha sous contrat	Nombre d'arbres
Etat au 31 décembre 2015	Le 1er janvier 2014 est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture, avec les arts. 61 et 62 OPD portant sur la « contribution pour la mise en réseau ». Par ce texte législatif, la Confédération veut améliorer ses instruments au service de la promotion de la biodiversité.	56 projets aboutis	1'243	7'037	5'818
Perspectives 2016		9 nouveaux projets			

Etat des lieux des projets de qualité du paysage en 2015 sur la SAU et les alpages en Valais.

Nom du projet	Nombre de contrats signés		ha SAU sous contrat		% de SAU sous contrat		Nombre d'alpages	Nbr d'alpages sous contrat		% alpages sous contrat	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015		2015	2014	2015	2014
Coude du Rhône		193		2'639		67.3%	34		26		76.5%
Grand Entremont	231	234	3'167	3'450	90.0%	98.5%	50	45	45	90.0%	90.0%
Val d'Hérens	150	150	2'505	2'599	89.0%	92.1%	32	26	26	81.3%	81.3%
Val d'Anniviers	110	111	1'140	1'182	86.0%	89.1%	27	22	22	81.5%	81.5%
Noble et Louable Contrée/Plaine agricole	137	163	1'380	1'499	89.0%	72.2%	13	11	13	84.6%	100.0%
Naturpark Pfyng-Finges/ Bezirk Leuk	161	182	2'133	2'252	67.0%	70.8%	26	17	19	65.4%	73.1%
Lötschental	41	42	551	556	91.0%	92.3%	12	11	11	91.7%	91.7%
Landschaftspark Binnental	50	58	1'099	1'105	89.0%	89.0%	16	7	9	43.8%	56.3%
Obergoms		86		2'054		91.7%	34		20		58.8%
Simplon		112		1'433		83.5%	59		37		62.7%
Total	880	1'331	11'973	18'769	86.0%	82.9%	303	139	228	76.9%	75.2%

Surface de promotion biodiversité qualité 2

	2013	2014	2015
Ha en SPB qualité 2	1'389	3'096	3'751
Nbre arbres en SPB qualité 2	nd	212	1'355

Réseau biodiversité

	2013	2014	2015
Nbre de projets avec PD	11	24	49
Nbre d'exploitant	nd	607	1'243
ha sous contrat	nd	4'085	7'037
Nbre d'arbres sous contrat	nd	1'465	5'818

Source : SCA

" Forte implication des agriculteurs aux nouveaux projets qualité du paysage et mise en réseau biodiversité "

COMMENTAIRES

Les contributions en faveur d'une biodiversité de haute qualité (SPB Q2) ou pour la mise en réseau biodiversité ont pour objectifs de conserver et d'encourager la richesse naturelle des espèces tout en investissant de manière ciblée les moyens publics.

Les surfaces avec une haute qualité floristique suite à une évaluation réalisée sur demande de l'exploitant sont en nette progression.

Le nombre de réseaux biodiversité en Valais est aussi en forte croissance suite à l'impulsion active du SCA. Le nombre de ces projets s'élève en 2015 à 56 et couvrent environ le 80% de la SAU valaisanne.

En 2016, tous les agriculteurs au bénéfice de paiements directs devraient avoir la possibilité d'adhérer à un projet "mise en réseau". Entre 2014 et 2015, le nombre d'exploitants participant à un réseau a doublé. L'augmentation des surfaces sous contrat est aussi en très forte augmentation.

Les contributions à la qualité du paysage sont un nouveau type de paiements directs dans le cadre de la réforme de la politique agricole 2014-2017. Ils permettent de préserver, mais également d'encourager et de développer la diversité et le caractère des paysages régionaux. En 2014, le canton comptait 7 projets qualité. En 2015, ils s'élèvent à 10.

Pour obtenir ces contributions, des projets collectifs et facultatifs d'une durée de 8 ans ont été élaborés par le Service de l'agriculture (SCA) et certaines régions du canton au cours de l'année 2013 et 2014. Pour se faire, une

approche bottom-up était nécessaire. En effet, lorsqu'on parle de paysage on apporte une dimension sensible et subjective. La participation des acteurs locaux est alors indispensable afin de tenir compte de leurs demandes et besoins, ainsi que des spécificités régionales. Cela permet également de sensibiliser la population au paysage de leur région et de faciliter la mise en oeuvre des projets.

Le bilan après 2 ans est positif puisque les surfaces sous contrat et le nombre d'alpages ont augmenté fortement en chiffre absolu. La proportion quant à elle diminue légèrement du fait de nouveaux projets (ex. Coude du Rhone), où la participation lors de l'année d'introduction a été légèrement moindre que dans les autres projets. La participation en terme de surface de SAU est de 83% et de 87% pour les surfaces des alpages.

On a donc une forte participation pour ces nouveaux programmes. Chaque exploitant a pu choisir des mesures qui correspondent à son type d'exploitation, avec comme priorité la conservation, le maintien et l'amélioration de certains éléments du paysage naturel. Comme par exemple, la fauche dans les mayens qui permet de maintenir des paysages ouverts et de conserver la mosaïque agricole. On rétribue également des modes d'exploitation traditionnels, comme la transhumance des troupeaux.

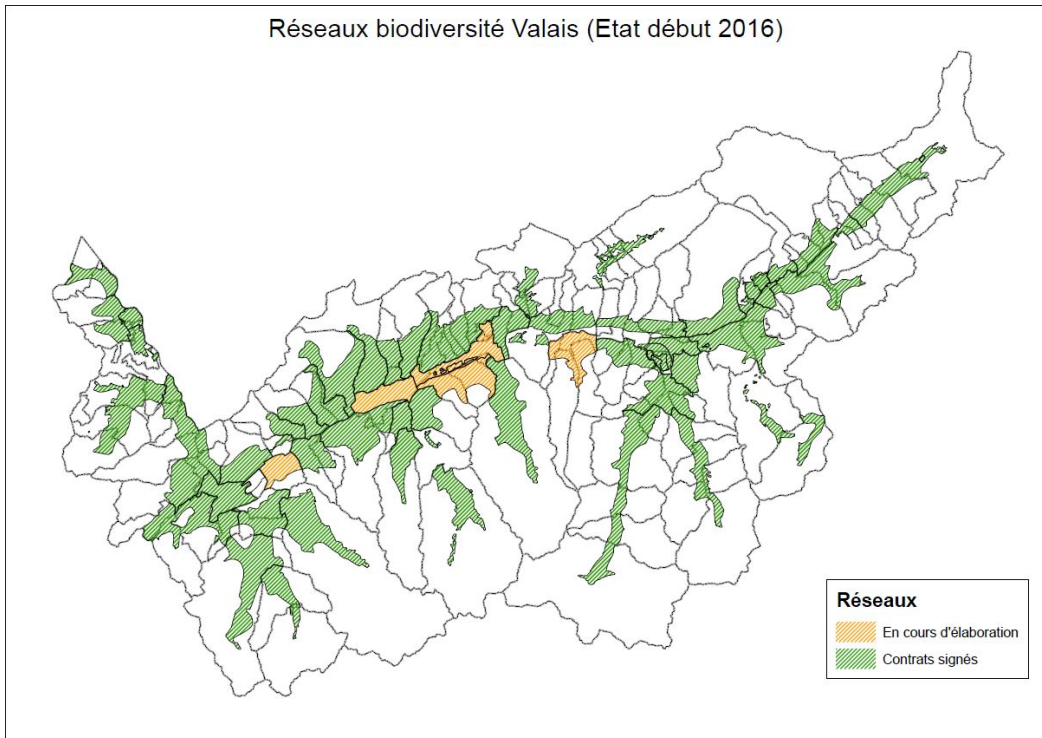
Pour rappel, le budget du projet est lié au taux de participation des exploitants dans la région. L'enveloppe financière mise à disposition est

calculée selon les surfaces sous contrat avec le canton.

Les agriculteurs sont ensuite rémunérés de manière individuelle selon les mesures qu'ils ont choisies d'appliquer sur leur exploitation.

Ce sont 7 millions de paiements directs qui ont été versés en 2015 pour ces 10 projets

de qualité du paysage qui recouvrent à peu près 66 % du territoire valaisan (SAU). Dès 2017, 4 nouveaux projets seront mis en oeuvre, afin de couvrir le reste du canton.



©2015 SCA. Mayens d'Aminona



2.7 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais

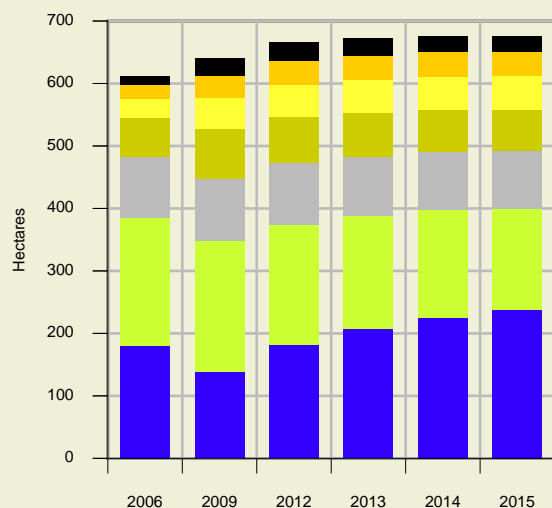
"Forte progression des abricots et des cerises en Valais entre 2006 et 2015"

Evolution des surfaces arboricoles suisses et valaisannes. 2006-2015

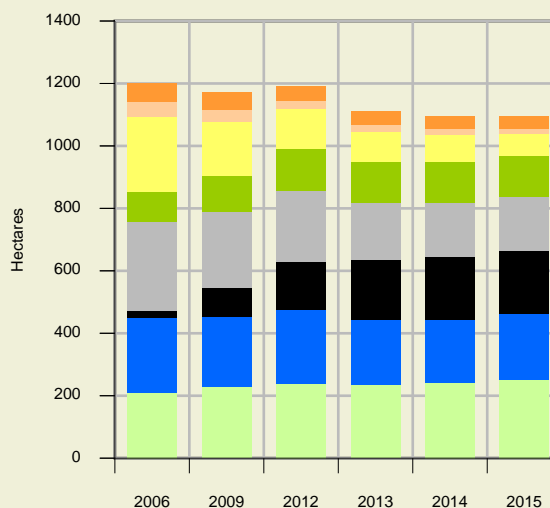
	Surfaces Suisse en ha			Surfaces Valais en ha		
	2006	2015	Var. 2006 à 2015 (%)	2006	2015	Var. 2006 à 2015 (%)
Pommes	4'278	3'862	-9.7%	1'201	1'094	-8.9%
Poires	897	751	-16.3%	464	332	-28.4%
Abricots	625	708	13.3%	610	676	10.8%
Prunes et pruneaux	326	330	1.2%	35	32	-8.6%
Cerises	448	578	29.0%	9	20	132.6%
Autres ^(*)	62	86	38.7%	6	8	25.0%
Total espèces	6'636	6'315	-4.8%	2'325	2'162	-7.0%

(*) Kiwis, raisins de table, sureaux, pêches/nectarines, noix, coings, Nashi (poires japonaises)

Evolution de l'assortiment variétal d'abricots en Valais de 2006 à 2015



Evolution de l'assortiment variétal du verger de pommiers en Valais de 2006 à 2015



(*) Antarès®, Diwa®, Milwa®, Galmac, Golden Orange, Jazz® Scifresh et Pink Lady®, Mairac

Source : SCA-OFAG

COMMENTAIRES

Entre 2006 et 2015, le verger suisse est passé de 6'636 à 6'315 ha, soit une baisse nette de 4.8% soit 321 ha. Les surfaces dédiées à la culture de poires qui représentent 11.9% du verger suisse en 2015 baissent de 16.3% entre 2006 et 2015. Celles dédiées à la culture de pommes qui représentent 61.2% du verger suisse baissent quand à elles de 9.7% sur la même période. Celles dédiées à la culture de cerises (9.2% du verger suisse en 2015) augmentent de 29% entre 2006 et 2015. Les cultures d'abricots (11.2% du verger suisse en 2015) augmentent de 13.3% sur la même période. Et enfin les autres cultures fruitières (1.4% du verger suisse) progressent fortement de 38.7%.

Globalement au niveau valaisan, le verger a régressé entre 2006 et 2015 de 7% soit une perte nette de 163 ha passant ainsi de 2'325 à 2'162 ha. La diminution des surfaces du verger valaisan représente le 50.7% de la contraction du verger national alors qu'il ne représente que le 34.2% des cultures arboricoles suisses.

Cependant, le verger valaisan s'est fortement diversifié entre 2006 et 2015 avec une progression des surfaces d'abricots (31.3% du verger valaisan en 2015) de 10.8% et des cerises (0.9% du verger valaisan en 2015) de 132.6%. A l'opposé, on enregistre une forte diminution des cultures de poires (15.4% du verger valaisan en 2015) de 28.4% sur la même période et aussi pour les pommes (50.6% du verger valaisan en 2015) de 8.9%.

Sur le seul cumul des surfaces perdues entre 2006 et 2015, soit 242 ha les surfaces de pommes représentent le 44.2% du cumul des pertes et les poires 54.5%.

Ces pertes ont été en partie compensées par une augmentation des surfaces de 79 ha. Cette augmentation de 79 ha se répartit de la manière suivante : 83.5% due aux abricots (66 ha), 14.4% aux cerises (11.4 ha) et enfin 2% pour les autres cultures (1.6 ha).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Marque Valais

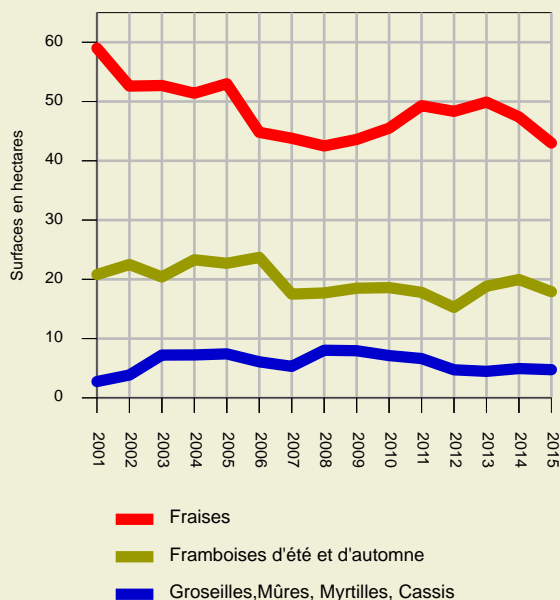
" Depuis 2013, un regain d'intérêt pour les cultures maraîchères "

Evolution des surfaces maraîchères selon les principales cultures

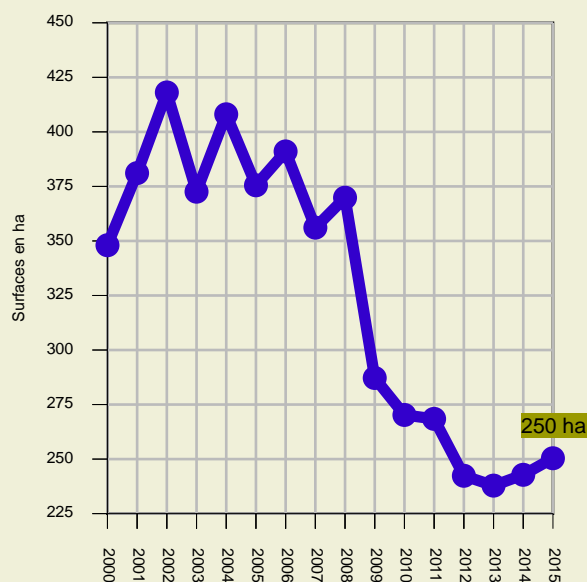
Espèces	Moyenne 2000-2010	2013	2014	2015	% 2014-2015	Tendance 2014-2015
Asperges blanches	15.56	34.05	35.41	41.86	18.2%	😊
Asperges vertes	8.46	22.37	22.37	16.96	-24.2%	😞
Brocolis	11.71	8.36	10.65	11.85	11.3%	😊
Carottes précoces	42.23	30.16	33.28	31.7	-4.7%	😞
Carottes de garde	76.84	41.72	40.41	47.15	16.7%	😊
Céleris de garde	7.99	1.11	1.2	1.27	5.8%	😊
Choux (blancs, frisés et rouges)	4.15	2.19	1.58	2.35	48.7%	😊
Choux-fleurs	72.16	33.65	31.16	34.75	11.5%	😊
Courges	0.65	1.7	1.85	3.7	100.0%	😊
Courgettes	9.95	9.68	14.08	12.27	-12.9%	😞
Fenouil	2.17	0.61	0.35	0.59	68.6%	😊
Oignons	41.24	10.85	9.87	10.6	7.4%	😊
Poivrons	3.82	3.09	2.48	3.84	54.8%	😊
Salades pommées	16.36	4.98	4.72	2.47	-47.7%	😞
Tomates	38.26	18.51	18.67	17.69	-5.2%	😞
Autres légumes	10.05	14.79	14.72	11.35	-22.9%	😞
Total Sans pdt	361.62	237.82	242.8	250.4	3.1%	😊

(a) Dès 2010, les surfaces de pommes de terre ne sont plus prises en compte

Evolution des surfaces de petits fruits en Valais. 2001 - 2015



Evolution des surfaces de cultures maraîchères en Valais (sans les pommes de terre)



Source : IFELV

" Entre la moyenne 2000/2010 et 2015 les surfaces de l'asperge blanche en Valais progressent de 26.3 ha "

COMMENTAIRES

En 2015, les surfaces dédiées aux cultures maraîchères s'élèvent à un peu plus de 250 ha (+3.1% par rapport à 2014). Entre 2013, année la plus basse (238 ha) et 2015, on constate un renouveau de la culture maraîchère en Valais avec une progression de 12.6 ha (+5.3%). Entre 2014 et 2015, les cultures qui ont le plus progressé en terme de surfaces sont les suivantes : les carottes de garde (+6.74 ha), les asperges blanches (+6.45 ha), les choux fleurs (+3.59 ha), les courges (+1.85 ha), les poivrons (+1.36 ha), les brocolis (+1.2ha), les choux (0.77 ha), les oignons (+0.73 ha), les fenouils (+0.24 ha) et les céleris de garde (+0.07 ha). La progression totale de ces cultures représente 23 ha. A l'opposé, les cultures en régression sur la même période sont : les asperges vertes (-5.41 ha), les autres légumes (-3.37 ha), les salades pommées (-2.25 ha), les courgettes (-1.81 ha), les carottes précoces (-1.58 ha) et les tomates (-0.98 ha). La régression totale de

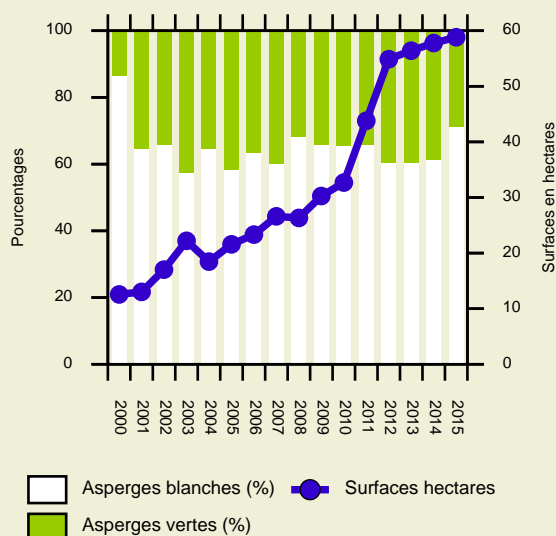
ces cultures représente 15.4 ha. Le bilan 2014-2015 des surfaces se solde par une croissance effective de 7.6 ha.

Sur un total de 65.7 ha de surfaces cultivées en petits fruits en Valais, la fraise reste une culture prédominante (65.4%), suivie par les cultures de framboises (27.3%) et le solde des petits fruits (groseilles, mûres, myrtilles et cassis) avec 7.3% des surfaces.

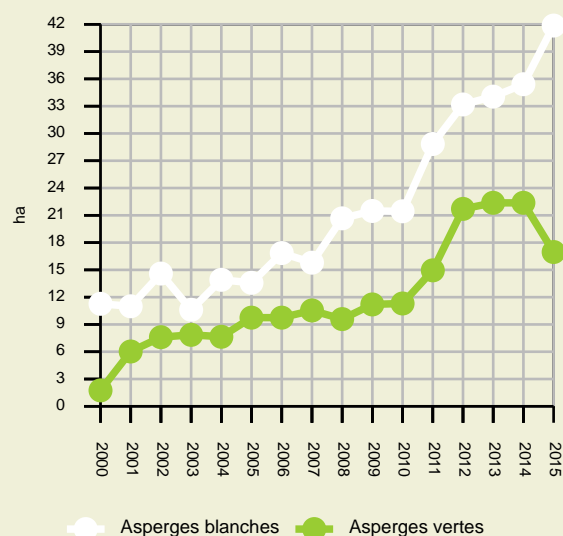
Sur la période 2011 à 2015, on constate une régression importante des surfaces de petits fruits de 10.9% passant de 73.7 ha à 65.7 ha. Les surfaces cultivées en fraise, leader des petits fruits, régressent de 12.8%. En revanche les cultures de framboises progressent légèrement sur cette période de 0.8% passant de 17.77 ha en 2011 à 17.91 ha en 2015. Pour les autres catégories de petits fruits la perte de surface est importante soit -27.8% (6.63 ha en 2011 à 4.79 ha en 2015).



Evolution et répartition (%) des surfaces d'asperges vertes et blanches en Valais



Evolution 2000-2015 des surfaces d'asperges blanches et vertes en Valais



Source : IFELV

COMMENTAIRES

Actuellement, l'asperge blanche fait l'objet d'une démarche visant à l'obtention d'une AOP. Depuis les années 2000, les surfaces d'asperges blanches progressent régulièrement passant de 11.27 ha en 2000 à 41.86 ha en 2015 (+30.6 ha soit +271.4%). En paral-

lèle, les surfaces d'asperges vertes ont également eu une progression marquée entre 2000 et 2012 (environ +20 ha) période suivie d'une stabilisation entre 2012 et 2014, puis une chute des surfaces en 2015 avec plus que 17 ha.



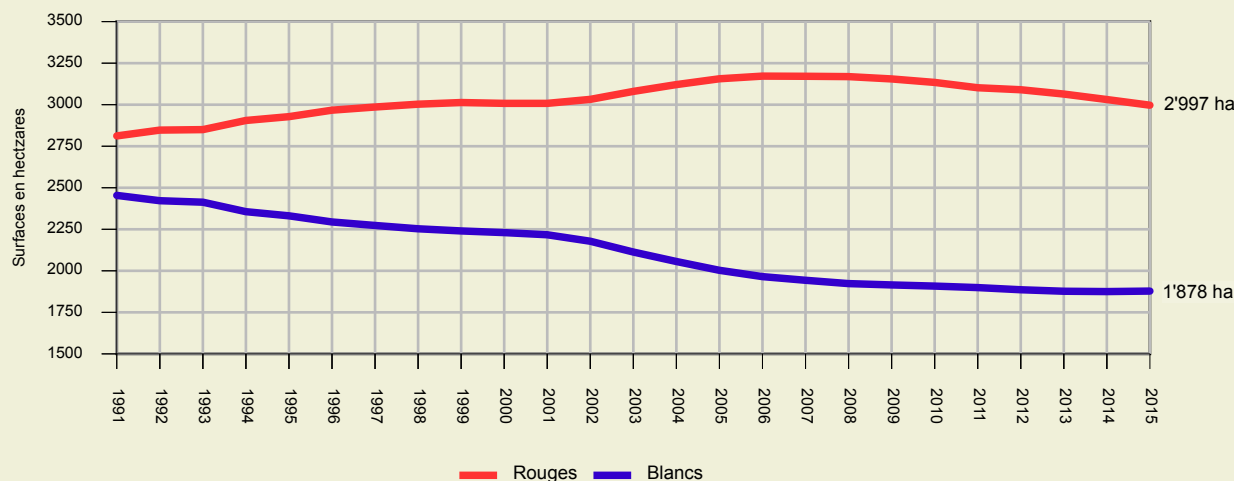
©2010 Valais/Wallis Promotion-Marque Valais

2.8 Structure du vignoble valaisan et production

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

" 3'000 ha de cépages rouges en 2015 "

Evolution de la surface des cépages rouges et blancs



Evolution de l'encépagement valaisans. 1991-2015

	1991	2015	Δ	Surface	Age moyen	< 10 ans ha	< 10 ans %
Pinot noir	1'732	1'519	-213	31.2%	30.3	124	8.2%
Chasselas	1'875	914	-961	18.7%	35.9	67	7.3%
Gamay	984	589	-395	12.1%	33.3	41	7.0%
Total	4'591	3'022	-1'569	62.0%	32.6	232	7.7%
Arvine	39	186	147	3.8%	15.8	50	26.9%
Cornalin	14	139	125	2.9%	14.0	39	28.1%
Humagne rouge	44	141	97	2.9%	18.3	30	21.3%
Sylvaner/Rhin	271	250	-21	5.1%	25.9	61	24.4%
Syrah	19	169	150	3.5%	16.2	24	14.2%
Chardonnay	46	71	25	1.5%	22.1	10.5	14.8%
Pinot Gris	52	72	20	1.5%	22.8	11	15.3%
Merlot	1	113	112	2.3%	11.4	39	34.5%
Savagnin blanc	14	140	126	2.9%	11.4	79	56.4%
« Améliorateurs »	6	256	250	5.3%	12.9	85	33.2%
Différence	169	316	147	6.5%	19.6	70	22.2%
Total	675	1'853	1'178	38.0%	17.4	498.5	26.9%
Total vignoble	5'266	4'875	-391	100%	26.8	730.5	15.0%

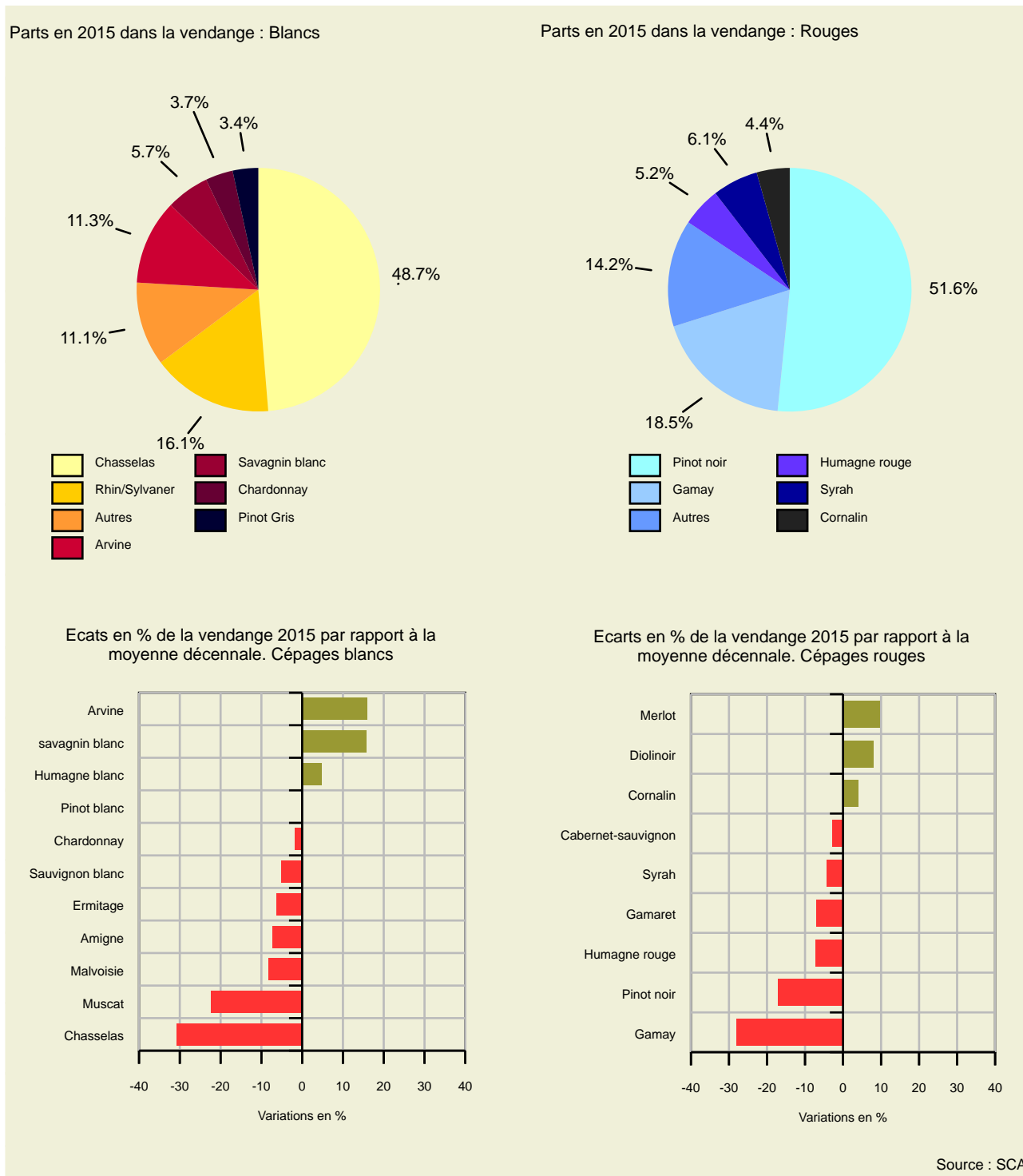
Source : SCA

COMMENTAIRES

En 2015, la surface du vignoble valaisan était de 4'875 ha (-31 ha par rapport à 2014 soit -0.6%). En 2015, les surfaces plantées en cépages rouges représentent 2'997 ha (61.5%) et les surfaces plantées en cépages blancs 1'878 ha (38.5%). Les trois principaux

cépages (pinot noir, chasselas et gamay) qui font le 62% du vignoble valaisan en 2015. Par rapport à 1991, les surfaces de ces trois cépages le vignoble valaisan ont diminué de 1'569 ha dont pour le chasselas (-961 ha), le gamay (-395 ha) et le pinot noir (-213 ha).

" 60.5% de la vendange provient de cépages rouges "



COMMENTAIRES

La vendange 2015 a permis d'encavé 40.9 millions de kg de raisin. Par rapport à 2014, elle est inférieure 2.4 millions de kg, soit une baisse de 5.5%. Par rapport à la moyenne décennale la vendange 2015 est inférieure de 15.4% (moyenne décennale : 48.4 millions de kg). En 2015, il a été encavé 16.1 millions de

kg de raisins blancs (39.5% de la vendange totale) et 24.8 millions de kg de raisins rouges (60.5% de la vendange totale).

L'encavage du chasselas en 2015 représente 48.7% de la vendange en raisins blancs (52.4% en 2014). Le rhin/sylvaner représente le 16.1% en 2015 (16.4% en 2014) et l'arvine

11.3% de la vendange en blancs (8.9% en 2014).

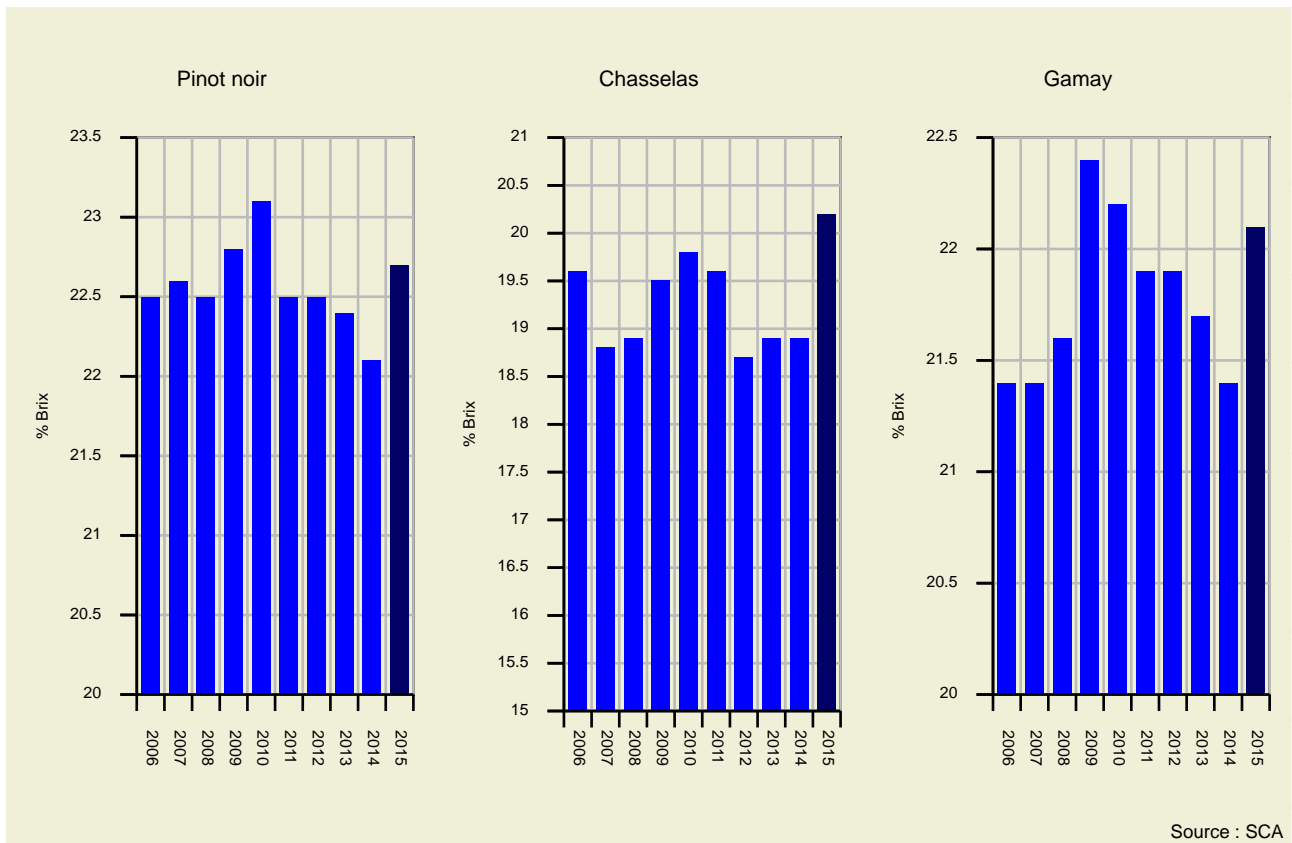
Le pinot noir représente en 2015 le 51.6% de l'encavage de raisins rouges (52.1% en 2014). Il est suivi de loin par le gamay avec 18.5% (18.3% en 2014). Avec un poids de 5.2% on trouve l'humagne rouge, la syrah avec 6.1% et enfin le cornalin avec 4.4% de la vendange en raisins rouges pour 2015.

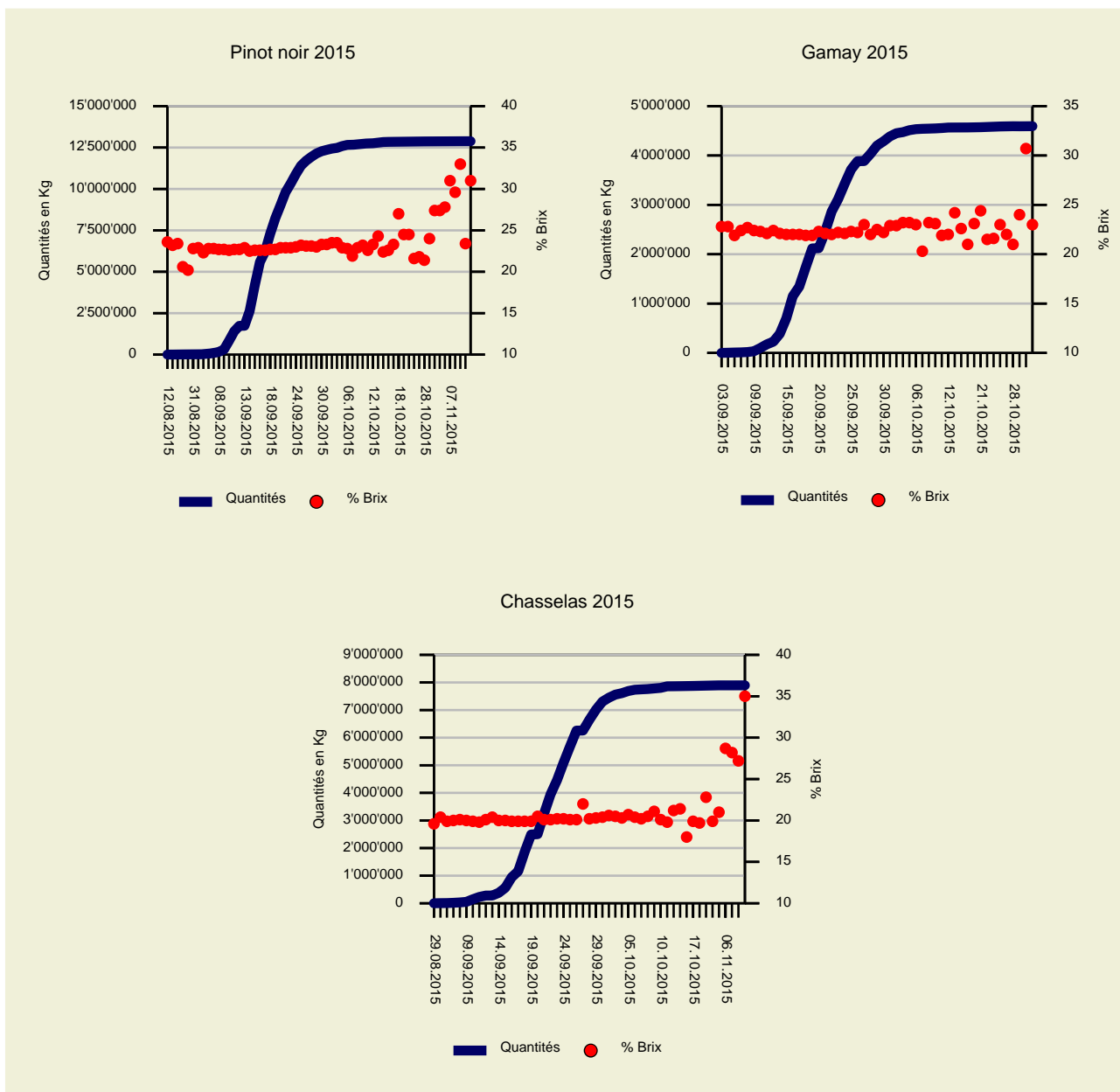
La comparaison de l'encavage 2015 par rapport à la moyenne décennale montre pour les raisins blancs un écart de +15.9% pour l'arvine et de +15.7% pour le savagnin blanc (heidapaïen). Toujours par rapport à la moyenne décennale l'encavage de l'humagne blanc en 2015 montre une progression de +4.8%. En revanche, l'encavage du chasselas en 2015 enregistre un déficit important de 30.8% par

rapport à la moyenne décennale (en 2014, cet écart était de 24%).

Pour les cépages rouges, les écarts à la moyenne décennale sont moins marqués. L'encavage du merlot est supérieur à la moyenne décennale de 9.8%, celui du diolinoir de 8% et enfin le cornalin de seulement 4%. Le gamay et le pinot noir ont des écarts importants avec respectivement -28% et -17.2% par rapport à la moyenne décennale. Ces écarts sont moins marqués pour l'humagne rouge (-7.2%), le gamaret (-7.1%), la syrah (-4.3%) et enfin le cabernet-sauvignon (-2.9%).

En dehors de la variabilité naturelle de la production, ces variations sont bien évidemment impactées par les évolutions (augmentation et réduction) de l'encépagement.





COMMENTAIRES

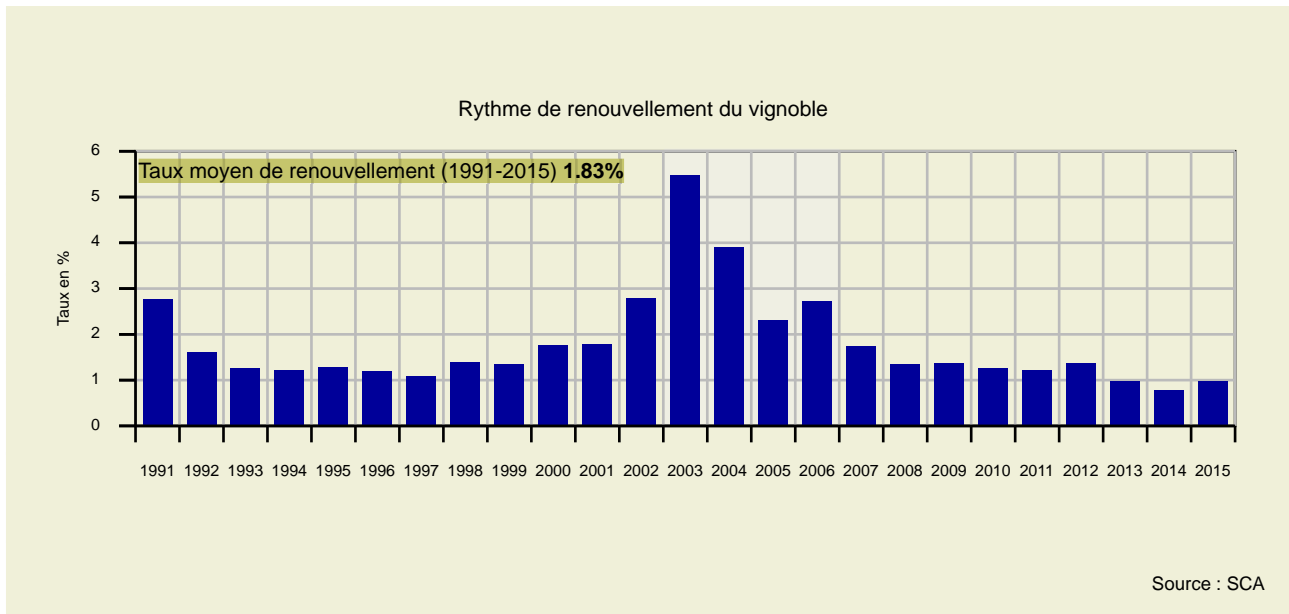
Les conditions climatiques favorables qui ont prévalu en 2015 ont permis une maturation régulière des raisins. Les belles conditions estivales en 2015 qui contrastent avec celles de l'été 2014 (Indice de wickler nettement plus haut en 2015 qu'en 2014), avec un temps beau et sec, a contribué à un développement sain du feuillage en limitant les maladies. Les vendanges qui ont débuté précocement le 8 septembre, suite à une accumulation rapide

des sucres, se sont déroulées sous une météo ensoleillée et sèche.

Les teneurs naturelles en sucre du millésime 2015 sont légèrement supérieures à la moyenne décennale. Les degrés pour les principaux cépages sont pour le chasselas 83.6°Oe (20.1% Brix), pour le pinot noir 95.1°Oe (22.7% Brix) et pour le gamay 92.3°Oe (22.1% Brix).

2.9 Reconversion du vignoble

" **Un taux de renouvellement moyen de 1.83%** "



COMMENTAIRES

Le taux de renouvellement moyen observé entre 1991 et 2015 est de 1.83%. Pour conserver un outil de production avec une espérance moyenne à 50 ans, il faut avoir un taux de renouvellement de 2% par an de l'ensemble du vignoble. Ce taux a été atteint et même dépassé sur un court laps de temps lors de la

reconversion du vignoble. Après cette période, soit depuis 2008 ce taux est en moyenne de 1.16%. Il a oscillé entre 0.77 (2014) au minimum et 1.37 (2012) au maximum. Ce taux est manifestement inférieur au seuil nécessaire pour le maintien du capital plant.

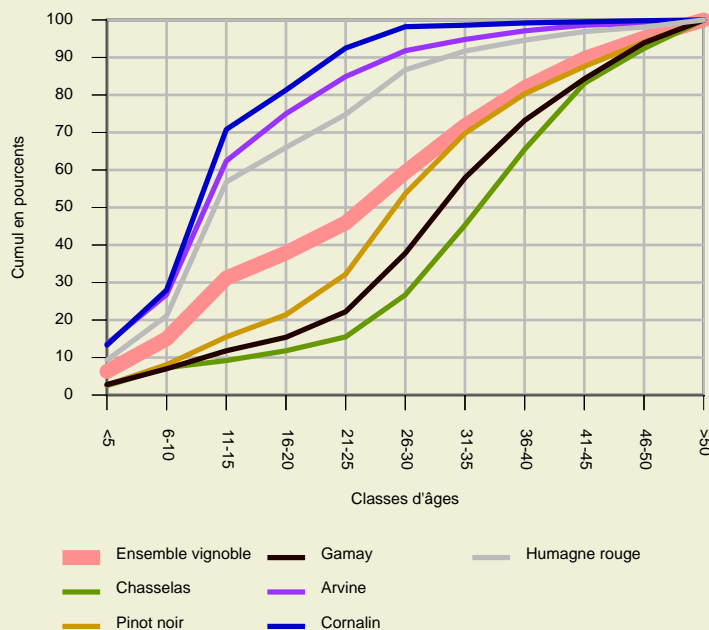


©2012 Valais/Wallis Promotion-Marque Valais

Evolution de l'âge moyen des différents cépages plantés en Valais.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chasselas	31.1	31.4	33.3	33.7	34.2	34.5	35	35.9
Sylvaner	24.1	24.1	25.3	25.7	25.9	26.2	26.1	25.9
Arvine	12.5	13.3	14	14.6	14.8	15.3	15.8	15.8
Pinot Noir	26.2	26.6	27.9	28.5	29.1	29.5	30	30.3
Gamay	28.5	29	30.7	31.1	31.7	32.2	32.7	33.3
Cornalin	9.8	10.5	11	11.6	11.9	13.1	13.5	14
Vignoble	23.9	24.2	25.4	25.8	26.2	26.4	26.7	26.8

Distribution des surfaces par classes d'âge et par cépage en 2015



Source : SCA

COMMENTAIRES

Les principaux cépages valaisans (chasselas, pinot noir et gamay) qui représentent le 62% des surfaces du vignoble ont un âge moyen de 32.6 ans. Le chasselas est le cépage le plus âgé du vignoble valaisan avec un âge moyen de 35.9 ans. Il est suivi par le gamay (33.3 ans) et le pinot noir (30.3 ans). A l'inverse, le cornalin (2.9% de la surface totale du vignoble) a un âge moyen de 14 ans et l'arvine (3.8% de la surface du vignoble) a un âge moyen de 15.8 ans.

La distribution cumulée des surfaces par classes d'âge et par cépage, montre clairement

les différences entre les trois principaux cépages et les "spécialités". Ces dernières se trouvent nettement au-dessus de la courbe de l'ensemble du vignoble, alors que le chasselas, le pinot noir et le gamay se situent nettement en-dessous de celle-ci.

Ce déséquilibre ressort nettement lorsque l'on analyse les classes d'âge inférieures à 10 ans. Les trois principaux cépages représentent seulement le 31.7% de l'ensemble des surfaces ayant moins de 10 ans en 2015, soit une surface totale de 730.5 ha.

2.10 Evolution des exploitations en mode Bio

" Progression de 31.6% des exploitations BIO de cultures pérennes en Valais entre 2004 et 2014 "

Répartition des exploitations valaisannes en BIO par classes de grandeurs SAU. 2004 - 2014

	2004	Répartition 2004 en %	2014	Répartition 2014 en %	Var 2004-2014 %
moins de 1 ha	10	3.5%	8	2.2%	-20.0%
1 à moins de 3 ha	19	6.7%	16	4.4%	-15.8%
3 à moins de 5 ha	14	4.9%	16	4.4%	14.3%
5 à moins de 10 ha	79	27.8%	84	23.2%	6.3%
10 à moins de 20 ha	86	30.3%	92	25.4%	7.0%
20 à moins de 30 ha	37	13.0%	54	14.9%	45.9%
30 à moins de 50 ha	28	9.9%	66	18.2%	135.7%
50 ha et plus	11	3.9%	26	7.2%	136.4%
Total	284	100.0%	362	100.0%	27.5%

Répartition du nombre d'exploitations BIO en Valais 2004 - 2014 par types de culture et classes de grandeur SAU

Classes de SAU	Expl. avec Cultures maraîchères			Expl. avec Cultures pérennes ^(*)		
	2004	2014	Var 04/14	2004	2014	Var 04/14
0 à moins de 5 ha	5	4	-1	33	28	-5
5 à moins de 20 ha	12	6	-6	34	56	22
20 à moins 50 ha	0	5	5	9	17	8
50 ha et plus	1	3	2	3	3	0
Total	18	18	0	79	104	25

Evolution des SAU et des exploitations BIO- Cultures pérennes et maraîchères en Valais

	2004	2014	Var 04/14
SAU Cultures pérennes ^(*) en ha	303.3	447.4	144.1
NB exploitations	79	104	25
SAU moyenne par exploitation en ha	3.8	4.3	0.5
SAU Cultures maraîchères en ha	7.5	11.1	3.6
NB exploitations	18	18	0
SAU moyenne par exploitation en ha	0.4	0.6	0.2

^(*) Pérennes : Vignes, arboricultures et autres cultures pérennes

Source : OFS

COMMENTAIRES

La part des exploitations gérées en mode BIO sur l'ensemble des exploitations agricoles valaisannes est passée de 6% (284 exploitations) en 2004 à 11% (362 exploitations) en 2014. Ce sont essentiellement les grandes exploitations de plus de 20 ha qui ont fortement progressées sur cette période passant de 76 unités en 2004 (26.8% de l'ensemble des exploitations BIO) à 146 en 2014 (40.3% de l'ensemble des exploitations BIO) soit le 90% des nouvelles exploitations en mode BIO.

Le total des exploitations BIO de cultures maraîchères de pleine terre restent stable entre 2004 et 2014 (18 unités). Toutefois, au niveau structurel on constate une diminution des exploitations de moins de 20 ha de SAU (-7 unités) compensée intégralement par une augmentation des exploitations de plus de 20 ha. La SAU moyenne des exploitations de cultures maraîchères BIO passe de 0.4 ha à 0.6 ha entre 2004 et 2014, soit une progression de la surface moyenne de 48%.

En ce qui concerne les cultures pérennes, on constate sur la même période une augmentation de 25 unités passant de 79 exploitations en 2004 à 104 en 2014, soit une progression de 31.6%. Au niveau structurel on enregistre une perte de 5 exploitations de moins de 5 ha, qui a été largement compensée par une augmentation de 30 unités dans la catégorie des plus de 5 ha de SAU. La surface moyenne par exploitation de cultures pérennes passe de 3.8 ha en 2004 à 4.3 ha en 2014, soit une progression de 12.1%.

Par rapport au mode de production, la part du BIO dans les cultures maraîchères totales passe de 1.9% en 2004 à 4.6% en 2014. Dans les cultures pérennes, la part de la SAU BIO par rapport à la SAU totale des cultures pérennes passe de 4.8% en 2004 à 7.1% en 2014. Le Valais en 2014 a une part supérieure de cultures pérennes en mode BIO par rapport aux cantons de Genève (3.3%), Vaud (4.6%) et Thurgovie (5.3%).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE

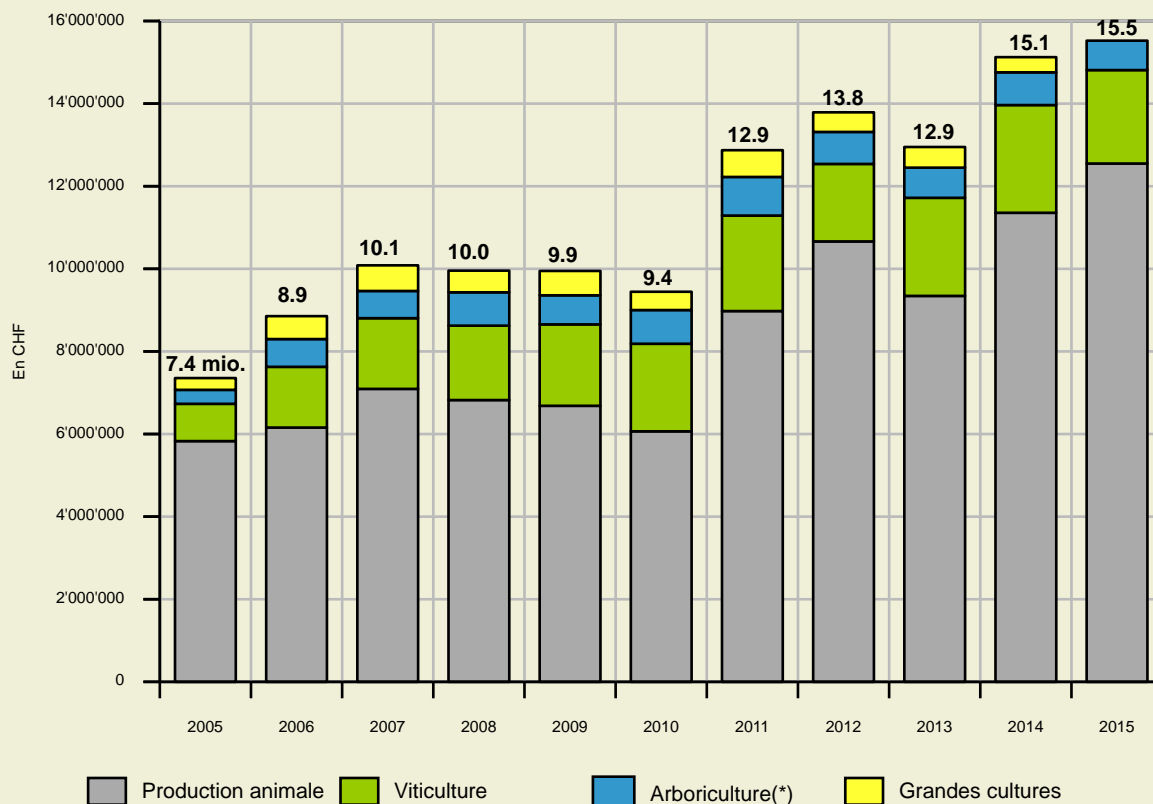


©2015 SCA



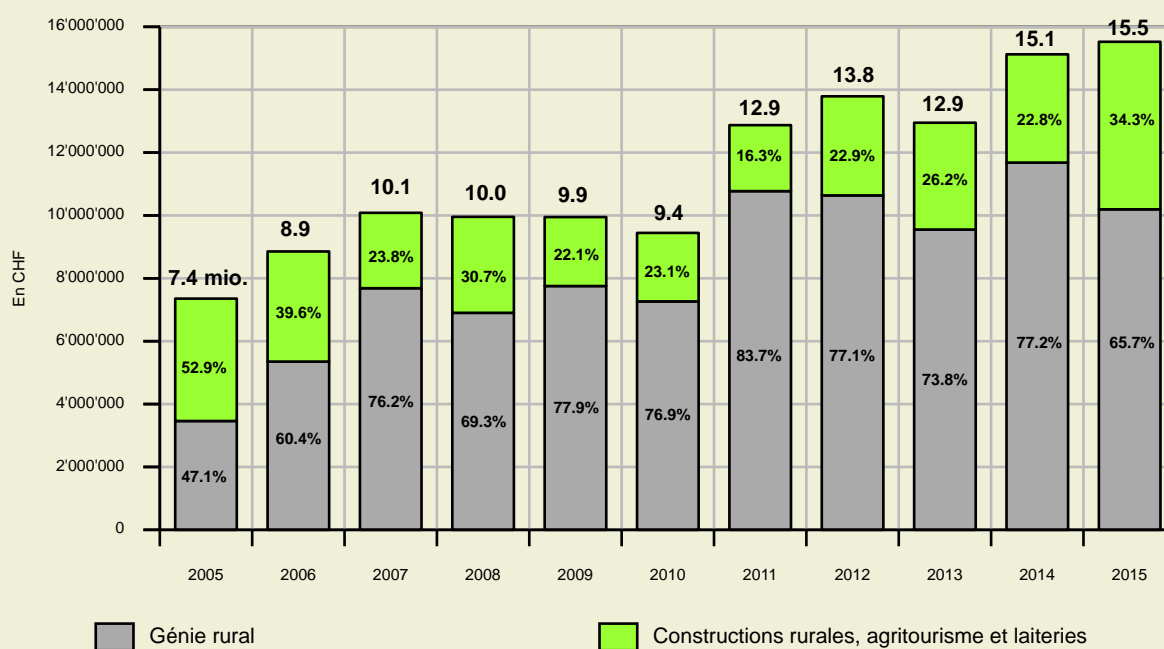
3.1 Aides financières pour des mesures d'améliorations structurelles

Graph1 . Contributions à fonds perdus par secteur de production. CH et VS. A CHF courants



(*) Sans les contributions à la reconversion des cultures fruitières

Graph2. Contributions à fonds perdus (part du Canton du Valais et de la Confédération). A CHF courants.



Source : SCA

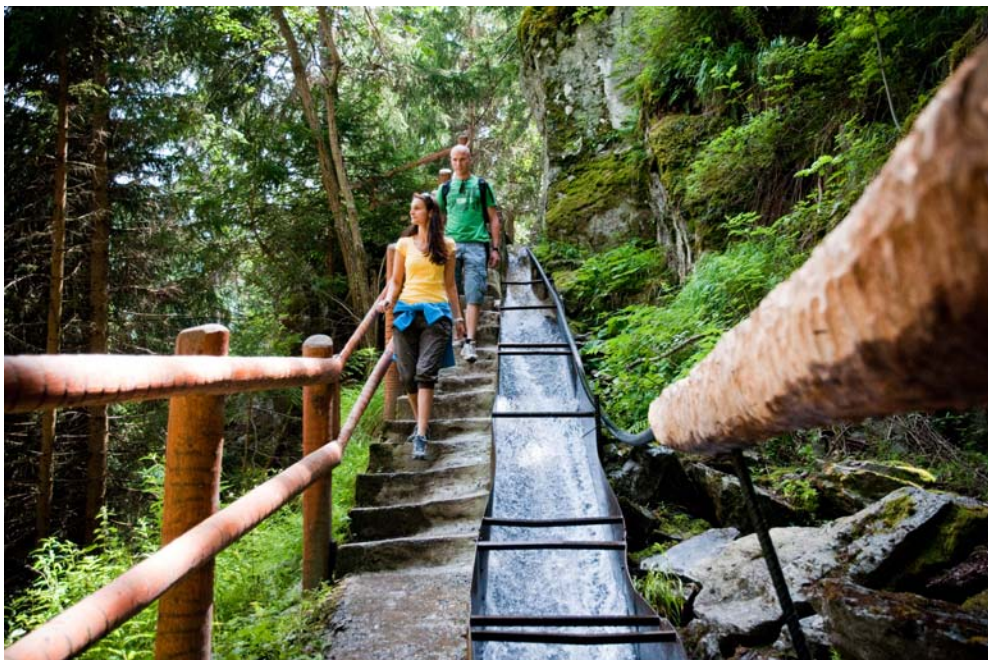
COMMENTAIRES

Les améliorations structurelles visent principalement au maintien et au développement des infrastructures de base nécessaires à l'agriculture. Elles contribuent à la pérennité de l'exploitation agricole des terrains et au développement de l'espace rural à l'échelle régionale. En raison des effets climatologiques (période de sécheresse, intempéries, etc), de la vétusté des infrastructures existantes (irrigation, adduction d'eau, réseau de dessertes, mise aux normes des constructions rurales – génie rural, etc.) mais également pour faire face aux défis de l'agriculture (projet de développements régionaux, améliorations foncières intégrales, etc.), les besoins en soutien par des contributions à fonds perdus et des prêts sans intérêts du Canton et de la Confédération demeurent élevés.

Les enquêtes statistiques de 2015 démontrent que ces besoins sont en constante augmentation et que le Canton, de par son soutien, y répond.

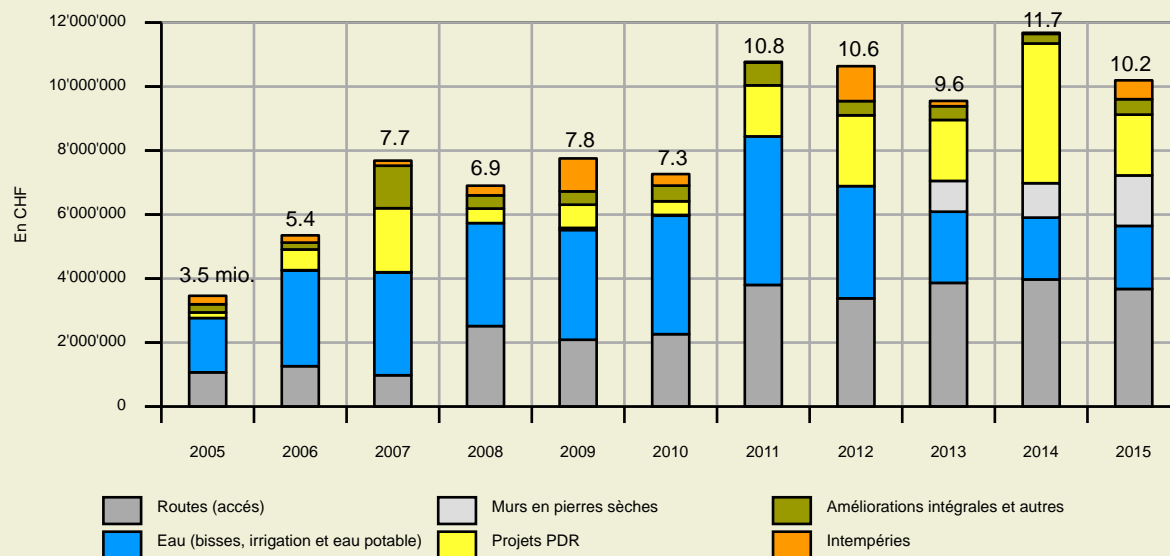
Graph. 1: En 2015 des contributions (sans crédits) ont été versées à hauteur de 15.5 millions de francs au total. Ce montant représente une valeur maximale au cours des dix dernières années. Depuis 2006 les contributions ont pu être augmentées de manière plus ou moins constante. La moyenne sur dix ans (2006-2015) peut être ventilée par secteurs de production, à raison de 72% pour la production animale, 17% pour la viticulture, 6% pour l'arboriculture et de 4% pour les grandes cultures. En 2015, la production animale a bénéficié d'une hausse de 9% par rapport à la moyenne sur dix ans en raison notamment d'un soutien accru aux zones de montagne et aux régions d'estivage.

Graph. 2: Du montant total de 15.5 millions de francs payé en 2015, 66% ont été investis dans le génie rural et 34% dans les constructions rurales. Par rapport à la moyenne sur dix ans (2006-2015), les constructions rurales ont bénéficié d'un soutien de 8% supérieur.



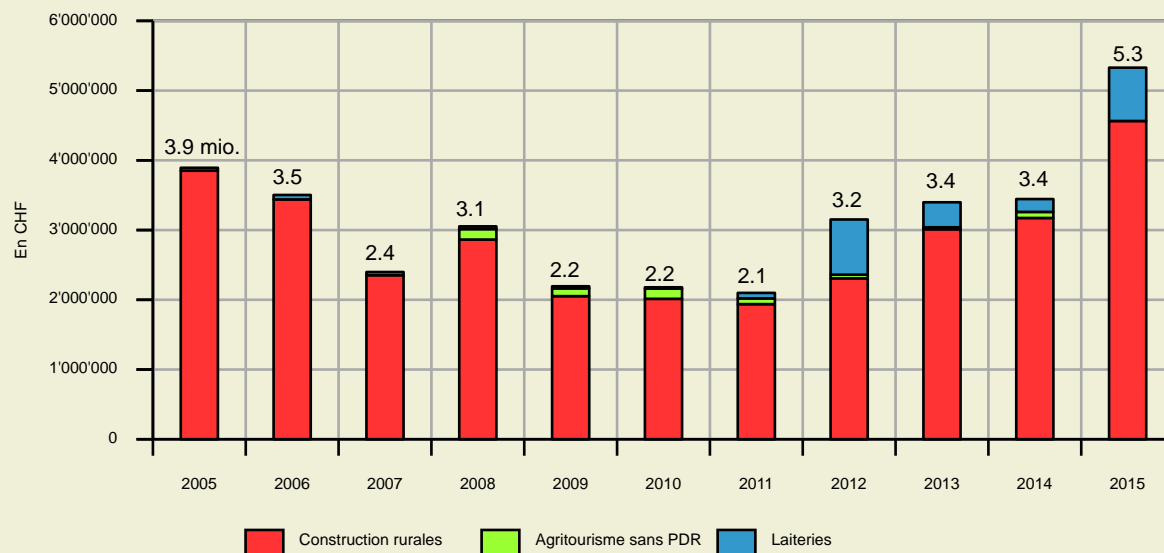
©2012 Valais/Wallis Promotion-Valais tourisme

Graph 3. Contributions en génie rural payées 2005-2015 par le canton du Valais et la Confédération



En %	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Routes (accès)	30.9	23.6	12.7	36.4	26.9	31.1	35.3	31.8	40.5	34.1	36
Eau	49	55.9	41.8	46.6	44.2	51	43.1	33	23.3	16.5	19.3
Murs en pierres sèches	0	0.2	0.1	0	0.9	0.3	0	0	10.1	9.2	15.5
Projets PDR	5.1	12.1	26	6.6	9.3	5.9	14.8	20.8	19.9	37.3	18.6
Améliorations intégrales et autres	7.3	4	17.3	6	5.4	6.7	6.6	4.2	4.5	2.6	4.7
Intempéries	7.7	4.2	2.1	4.4	13.3	5	0.2	10.3	1.7	0.3	5.8

Graph 4. Contributions en constructions rurales, agritourisme et laiteries payées 2005-2015 par le canton du Valais et la Confédération



En %	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Constructions rurales	98.9	98.2	98.1	93.8	93.5	92.4	92.3	73.2	88.6	92.1	85.6
Agritourisme sans PDR	0	0	0	4.9	5.1	6.7	3.9	1.7	0.9	2.5	0
Laiteries	1.1	1.8	1.9	1.3	1.4	0.9	3.8	25.1	10.5	5.3	14.4

Source : SCA

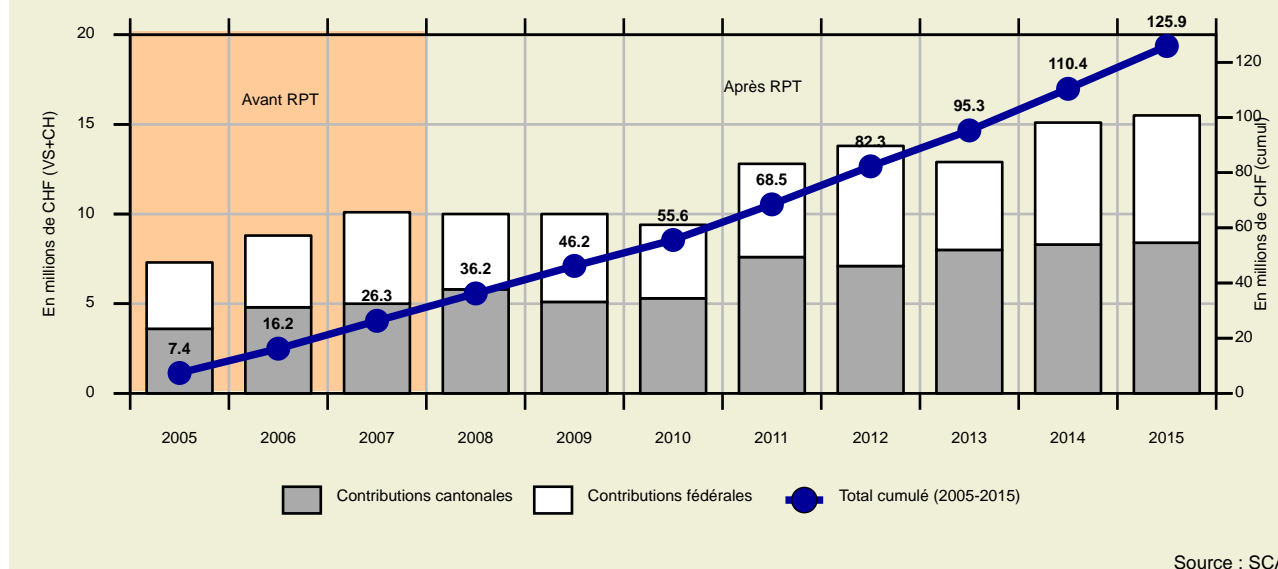
COMMENTAIRES

Graph. 3: En 2015, des contributions totalisant 10.2 millions de francs ont été versées dans le secteur du génie rural. 36% ont été investis dans les dessertes agricoles, 19% dans les projets régionaux, 19% dans le régime hydrique, 15% dans les projets de murs en pierres sèches et 11% dans d'autres projets. Pour les dessertes agricoles et les irrigations, il s'agit principalement de projets de remise en état périodique. Les nouvelles constructions sont l'exception. Les projets régionaux connaissent un véritable boom depuis 2011 (PDR Val d'Hérens, AgroEspaceLeuk-Rarogne, Entremont, Val-d'Illiez, Anniviers, Saastal). Depuis 2013, les projets de maintien des vignobles en terrasses sont en cours (Visperterminen, Bover-

nier, Fully, Sion, Martigny, Martigny-Combe, Vétroz). Par rapport à la moyenne sur dix ans, les investissements ont augmenté d'environ 4% pour les dessertes agricoles et diminué d'environ 16% pour les projets d'irrigation.

Graph. 4: En 2015, des contributions totalisant 5.3 millions de francs ont été versées dans le secteur des constructions rurales. 86% ont été attribués aux ruraux et 14% à des laiteries. Les projets agritouristiques sont financés principalement dans le cadre de projets régionaux, puisque c'est seulement par ce biais que des contributions fédérales peuvent être obtenues. Le besoin d'assainissement des laiteries a considérablement augmenté depuis 2011.

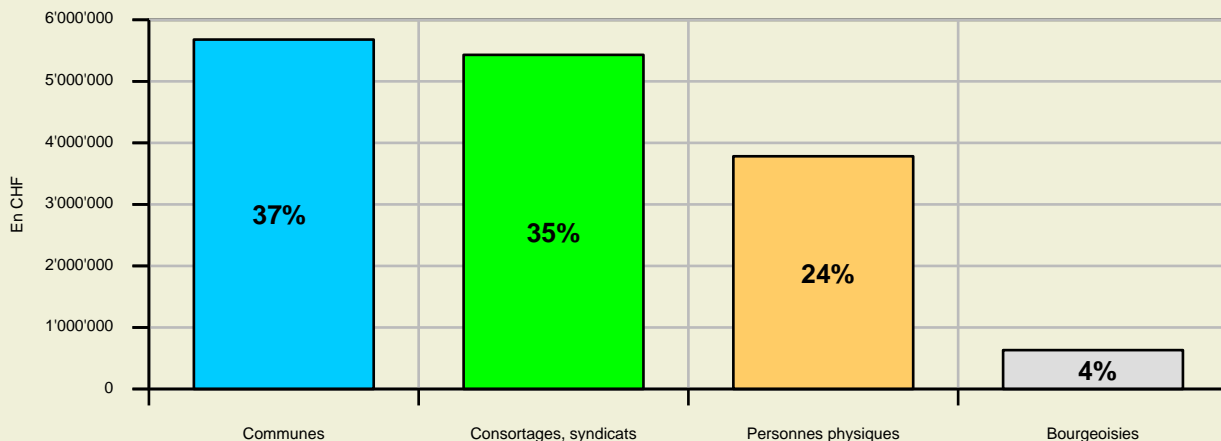
Graph 5. Cumul des contributions cantonales et fédérales 2005-2015



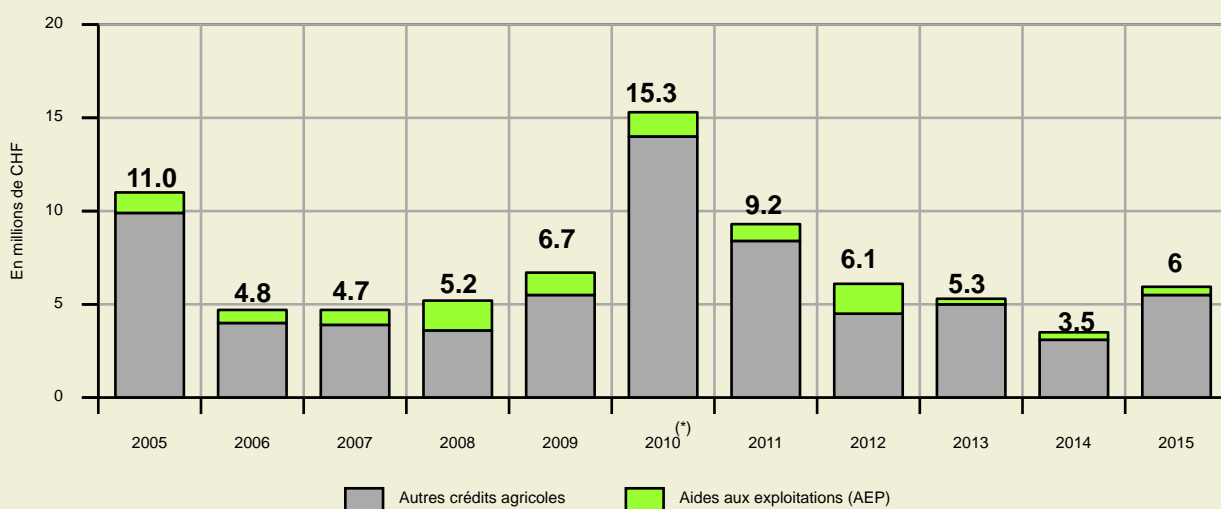
Graph. 5: Le graphique indique la répartition des contributions (sans les crédits) entre la confédération et le canton, ainsi que le total cumulé sur la période 2005 à 2015. Au cours de cette période, un total de 125.9 millions de francs a été investi dans les projets d'améliorations structurelles, ce qui représente une moyenne sur onze ans de 11.4 millions de francs par année et près de Fr. 377 mios d'investissement en faveur de l'économie canton-

nale en considérant qu'un franc de contribution du canton génère en moyenne près de trois francs d'investissement net. Avec 15.5 millions de francs, les contributions de 2015 sont de 35% plus élevées que la moyenne des années 2005 à 2015. Selon le type de projets subventionnés, la répartition entre canton et confédération varie d'année en année. En 2015, la proportion canton / confédération est quasi paritaire 1.- VS / 1.- CH.

Graph 6 Contributions à fonds perdus CH et VS par type de bénéficiaire. A francs courants en 2015

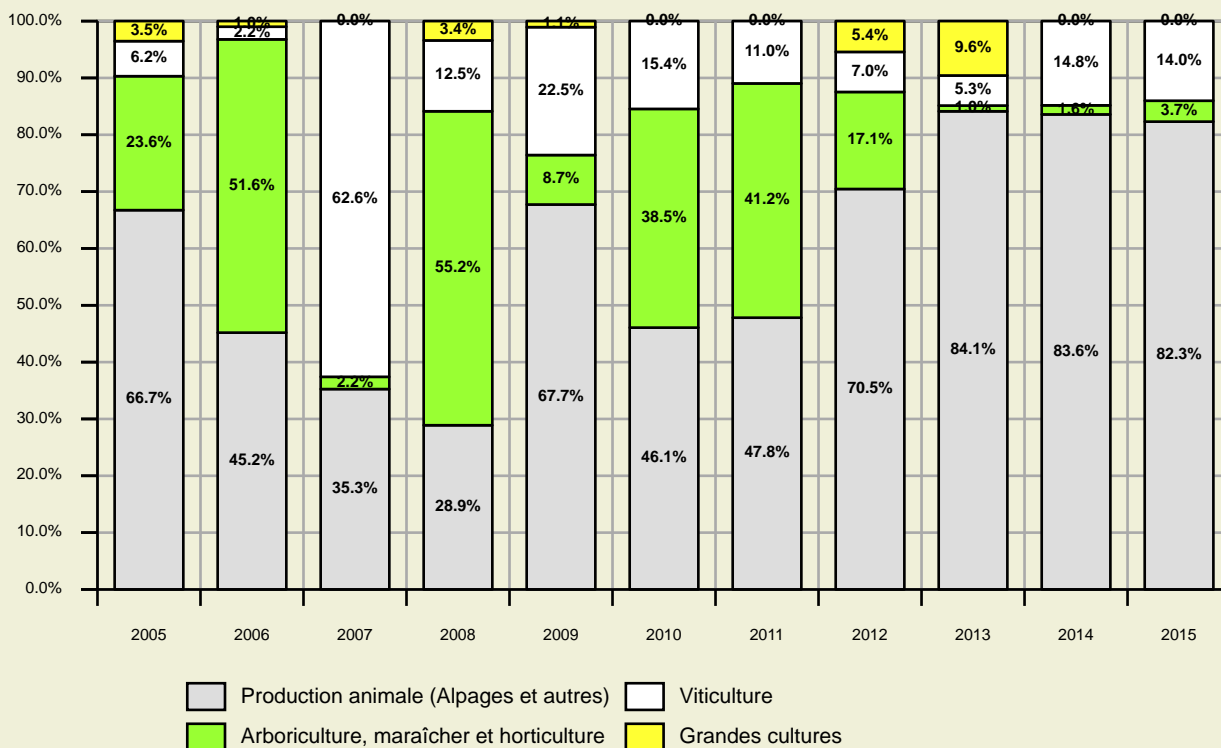


Graph 7 Crédits agricoles payés en 2005-2015 par types de crédits



Paiement selon l'art. 22 LGCaF (6'800'000 CHF)

Graph 8 Répartition en % des crédits alloués 2005-2015 par secteur de production sans les AEP.



Source : SCA

COMMENTAIRES

Graph. 6: Le graphique relève que les principaux bénéficiaires des contributions sont les communes, les consortages et syndicats, les personnes physiques et dans une moindre mesure les bourgeoisies. Le soutien de 37% en faveur des communes démontre l'importance des aides à l'investissement pour favoriser le maintien des exploitations agricoles et le développement de l'espace rural à l'échelle des communes.

Graph. 7: En 2015, 6 millions de crédits agricoles ont été versés, dont 7% par le biais d'aides aux exploitations et 93% par le biais de crédits d'investissement (yc l'aide initiale). Malgré les faibles taux opérés par les banques privées, les demandes en crédits agricoles sont en augmentation. Ces crédits sans intérêts sont une mesure directe de soutien aux

exploitations agricoles. Les amortissements annuels obligatoires sont garants du bon fonctionnement du fonds des crédits agricoles.

Graph. 8: Des crédits d'investissement (sans les aides aux exploitations) ont été octroyés pour un montant total de 58.7 millions de francs au cours des 10 dernières années. La moyenne des dix années des crédits d'investissement est répartie à raison de 47% pour la production animale, 18% pour l'arboriculture, 19% pour la viticulture et 1% pour les grandes cultures. En 2015, des crédits d'investissement ont été octroyés à hauteur de 6.8 millions (6 mios payés), répartis à raison de 82.3% pour la production animale, 14% pour la viticulture et 3.7% pour l'arboriculture.



©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

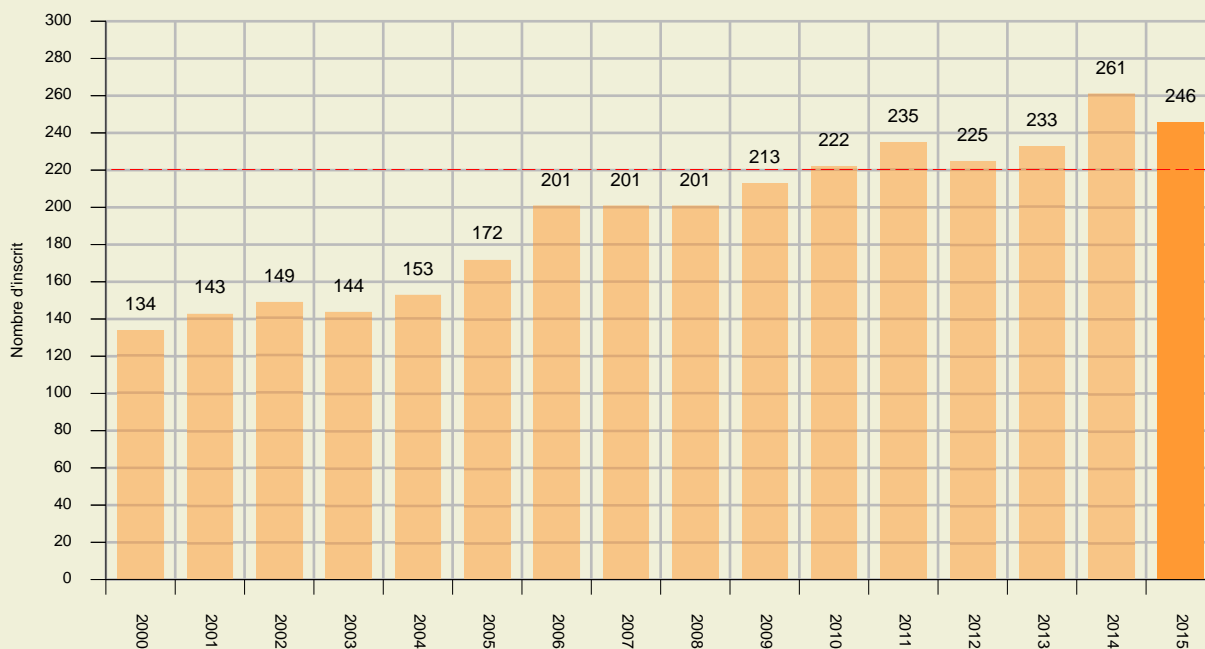


3.2 Formation de base et continue

CFC délivrés par l'EAV durant la période 2000 à 2015 par secteur de production

	Agriculteur	Arboriculteur	Caviste	Maraîcher/ Horticulteur	Viticulteur	Paysagiste	Total
2000	27	2	6	1	7		43
2001	17	5	7	4	11		44
2002	25	1	6	3	11		46
2003	23	2	5	1	13		44
2004	24	3	5	2	7		41
2005	21	4	9	3	8		45
2006	21	6	5	6	11		49
2007	17	13	12	3	19		64
2008	28	10	12	6	17		73
2009	26	13	7	7	29		82
2010	25	11	12	7	26		81
2011	35	13	20	8	21		97
2012	23	3	9	7	11	18	71
2013	18	3	8	3	8	24	64
2014	20	3	6	5	12	15	61
2015	18	2	10	5	12	25	72
Total	368	94	139	71	223	82	977

Evolution du nombre d'apprentis sur les sites de Châteauneuf et de Viège



Source : SCA

" 246 apprentis en 2015 à l'EAV "

COMMENTAIRES

Le graphique de la page précédente montre le nombre d'apprentis en formation sur les sites de Châteauneuf et de Viège pour les années 2000 à 2015.

Les formations suivantes sont concernées :

- Agriculteur/trice
- Arboriculteur /trice
- Maraîcher/ère
- Viticulteur/trice
- Caviste
- Horticulteur/trice et paysagiste

Des effectifs au-dessus de 220 apprentis constituent un objectif, qui correspond à une fréquentation idéale pour l'Etablissement.

2015 reste sur une excellente fréquentation puisque 246 personnes suivent la formation de base dans les deux Etablissements. Les horticulteurs/trices, paysagistes passent la barre des 100 apprentis sur le site de Châteauneuf. La rentrée 2015 enregistre une bonne fréquentation des arboriculteurs/trices et des agriculteurs/trices; les métiers de la vigne et de la cave restent un peu en retrait.

Sur la période 2000 à 2015, l'Ecole d'agriculture du Valais a distribué en moyenne 61 CFC par an. L'année 2015 avec un nombre de CFC de 72 est au-dessus de la moyenne.



©2016 SCA/EAV

Tableaux des formations supérieures 2015-VS

	Brevet Agricole	Brevet Viticulture	Brevet Caviste	Brevet Arboriculteur
Homme	1	1	2	1
Femme	3	1	1	0

	Maîtrise agricole	Maîtrise Caviste	Ecole spécialisée Changins-Viti+Oeno ^(*)	Ecole Supérieure Changins
Homme	2	2	2	1
Femme	0	0	1	0

(*) remplacée dès 2016 par Ecole supérieure de Changins

	HES Changins	HES Zollikofen	HES Sion
Homme	0	3	0
Femme	1	1	0

Répartition des CFC obtenus selon le sexe par catégories

	2015	
	Homme	Femme
Agriculture	67.0%	33.0%
Arboriculture	50.0%	50.0%
Caviste	70.0%	30.0%
Viticulture	75.0%	25.0%
Maraîcher	80.0%	20.0%
Paysagiste	88.0%	12.0%

Bilan de la formation continue en 2015

Valais (Viège+Châteauneuf)	2015
Nombre de cours	68
Nombre de participants	793
Nombre de périodes d'enseignement	16'658
Taux de satisfaction	95.0%

Source : SCA

COMMENTAIRES

La présence féminine dans les CFC varie selon les années. Elle se situe en moyenne entre 20% et 25% des effectifs totaux, mais peut fortement évoluer en fonction des volées. Aucune différence marquée ne peut être signalée entre les filières de formation à l'exception des horticulteurs et paysagistes avec un pourcentage très bas de femmes (2015 étant un record avec 12 %).

En 2015, le nombre de diplômes de formation supérieure obtenus par les Valaisans s'améliore légèrement, notamment au niveau des maîtrises. Ceci est dû au fait que des candidats ont accéléré leur formation dans le cadre de l'ancien règlement. La formation modulaire permet à chaque personne en formation d'adapter son rythme en fonction de ses disponibilités. Cela signifie que de nombreuses personnes sont aujourd'hui en train de suivre leur cursus et obtiennent régulièrement un diplôme. Nous constatons que le nombre d'apprentis dans les formations supérieures est actuellement insuffisant. Cependant, la motivation des personnes qui quittent les établis-

sements de Châteauneuf et de Viège pour continuer leur chemin professionnel est aujourd'hui bien présente.

Les chiffres de la formation continue sont positifs (progression de 44 cours en 2014 à 68 cours en 2015). La formation continue n'est pas encore un réflexe dans le milieu agricole, mais toutefois le nombre de participants est passé de 710 en 2014 à 793 en 2015 (soit une hausse 11.6%). Le Service cantonal de l'agriculture a mis en place une plateforme informatique afin de faciliter la communication et l'attractivité du secteur de formation continue : www.vs.ch/scaformcont Celle-ci se veut simple et intuitive d'utilisation pour notre public. En quelques clics de souris, les internautes peuvent voir toutes les propositions de formation, trier les séquences de formation, imprimer les descriptifs détaillés des cours de formation, s'inscrire à toutes les thématiques qui les intéressent et gérer leur propre compte. Lors de chaque inscription, la personne reçoit un e-mail de confirmation à la participation.

3.3 Bilan 2010-2014 reconversion des cultures de fruits et légumes du Valais

Surfaces mises au bénéfice des subventions de reconversion des cultures de fruits et légumes.
Situation définitive au 31.12.2014

Espèces	Variétés arrachées/surgreffées (surfaces en ha)	Variétés plantées/greffées et cultures soutenues financièrement (surfaces en ha)	
Pommiers	Maigold	68.5	
	Golden Delicious	54.5	
	Gala	20.4	
	Braeburn	21.4	
	Gravenstein	9.1	
	Summered	8.5	
	Idared	9.3	
	Autres	19.9	
Poiriers	Louise-Bonne	13.5	
	Beurré Bosc	5.6	
	Guyot	3.9	
	Conférence	2.7	
	Williams	1.9	
	Autres	1.4	
Abricotiers		Tardif de Valence	6.4
		Flopria	6.1
		Bergeval	6.3
		Chrisgold	2.9
		Vertige	2.6
		Harogem	4.9
		Lady Cot	2.3
		Autres/ à définir	14.4
Cerisiers		Summit	2.4
		Kordia	1.1
		Grace Star	1.2
		Regina	1.2
		Autres	1.2
Pruniers		Cacak's Schöne	1.9
		Valérie	0.8
		Fellenberg	1.3
Fraises		Culture sur substrat	12
Framboises		Culture sur substrat	6.7
		Culture en pleine terre	10.3
Mûres		Culture sur substrat	0.8
Myrtilles		Culture sur substrat	0.6
Légumes		Culture sur substrat	2.7
		Asperges	16.5
Total	240.6	317.6	

Source : SCA



©2015 SCA

" Entre 2010 - 2014, 10 millions de CHF dans la modernisation des cultures de fruits et de légumes en Valais "

COMMENTAIRES

La mesure s'étalant de 2010 à 2014 et dotée de 10 millions de francs a bien été suivie par les producteurs et s'est déroulée selon les prévisions initiales.

Le programme de reconversion et de modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais a été décidé par le Grand Conseil en février 2009. Il a été mis en vigueur par la directive d'application du 5 octobre 2009, modifiée le 1er janvier 2013.

Les dernières plantations ont été réalisées au printemps 2015. Certains producteurs ont renoncé ou modifié leurs projets et au final les subventions se montent à CHF 9'975'507. Ce montant représente 354 demandes de reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes et 243 demandes pour la lutte contre l'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA), soit env. 40 ha. Sur la période 2010 à 2014, 240.6 ha de cultures fruitières ont été arrachées ou surgreffées dont 87.9% de surfaces en pommiers et le solde pour les poiriers. Ce sont pour les pommiers principalement les variétés Maigold (68.5 ha), Golden Delicious (54.5 ha), Braeburn (21.4 ha) et

Gala (20.4) qui ont été arrachées. Pour les poiriers, se sont surtout les variétés Louise Bonne (13.5 ha) et Beurré Bosc (5.6 ha) qui ont été concernées. Sur la même période, les surfaces fruitières nouvellement plantées ou surgreffées représentent 268 ha. Les principales cultures aux bénéficiaires de contributions sont les pommiers (202 ha), les abricotiers (46 ha), les poiriers (8.9 ha), les cerisiers (7.2 ha) et les pruniers (4 ha).

Le Conseil d'Etat a décidé le 17 septembre 2014, l'ouverture d'un crédit-cadre de 3.9 millions de francs pour les années 2015 à 2018. Les demandes entrées dans la première partie de l'année ont été nombreuses. 31 dossiers ont bénéficié d'une décision d'octroi pour un montant de 527'182 CHF.

La péjoration des finances cantonales a conduit à une baisse drastique des budgets pour les améliorations de structures dans l'agriculture. De ce fait, l'Etat a dû mettre fin à la mesure de reconversion pour les fruits et légumes du Valais. Cette directive pour les années 2015 à 2018 a été abrogée le 1er octobre 2015.



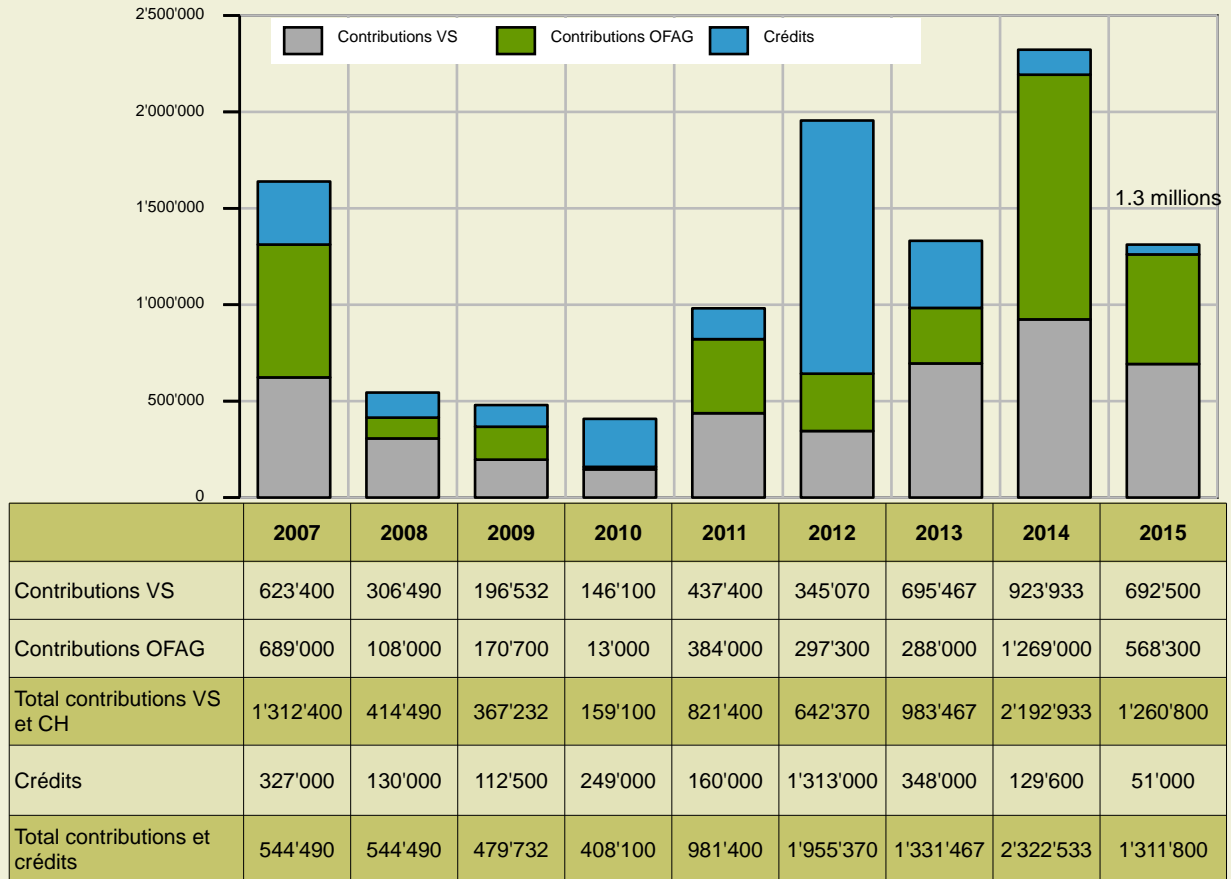
©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

3.4 Agritourisme

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

" Entre 2007 et 2015, 10.9 millions de CHF de contributions et de crédits en faveur de l'agritourisme en Valais "

Paiements de contributions et de crédits des projets agritouristiques sur la période 2007 - 2015



Source : SCA

Evolution du nombre de prestataires

	Vente directe et agritourisme	Restos : Saveurs du Valais	Total
2009	106	27	133
2010	131	33	164
2011	153	40	193
2012	274 ⁽³⁾	44	318
2013	330	46	376
2014	347	55	402
2015	416	56	472

⁽³⁾ y compris boulangeries

Source : www.valais-terroir.ch et CVA

COMMENTAIRES

Depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique cantonale en matière d'agritourisme en 2007, ce secteur a connu un essor considérable puisque le nombre de prestataires a évolué d'une centaine à plus de quatre cents sur notre territoire.

Le SCA s'est engagé pour les projets individuels puis, avec la Confédération, dans le cadre de projets régionaux pour faciliter le développement de l'agritourisme dans notre canton. Plus de 10 millions de francs ont été alloués sous la forme de contributions et crédits depuis 2007. Les premiers résultats, d'un son-

dage publié en 2015 par le SCA, la Chambre valaisanne d'agriculture, Valais/Wallis Promotion et l'Observatoire valaisan du tourisme, indiquent que les ventes directes de produits des exploitations sont les offres les plus fréquentes et que les prestations en agritourisme sont assumées essentiellement par la main-d'œuvre familiale. Les prestataires se montrent aussi satisfaits par cette diversification et considèrent que ce créneau touristique est prometteur.



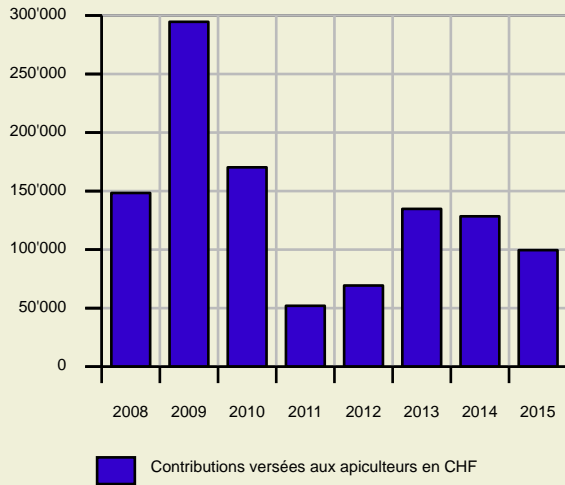
©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

3.5 Apiculture



" Rendement brut record de l'apiculture en 2015"

Evolution des contributions à l'apiculture

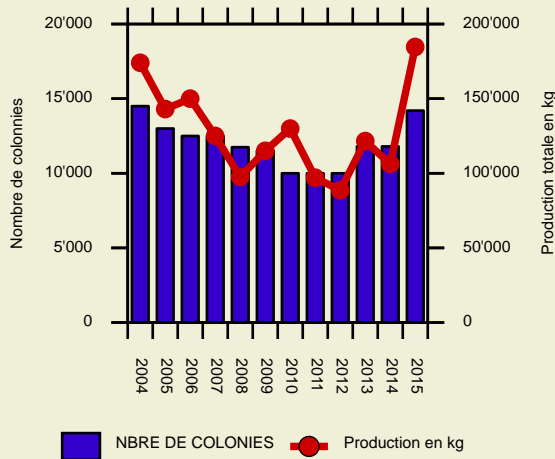


Répartition des aides cantonales au secteur apicole 2008-2015

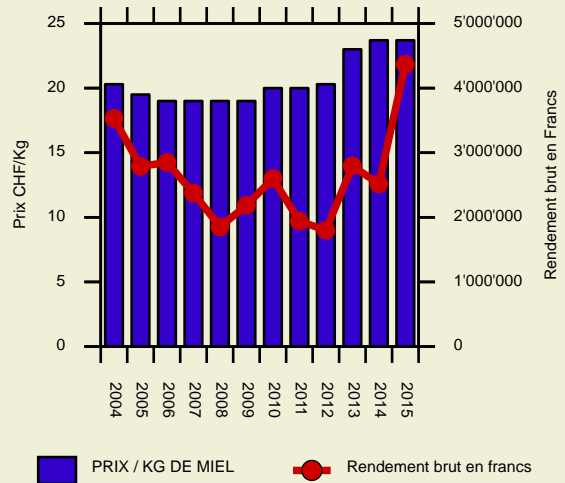
CHF	Aux apiculteurs	A la vulgarisation apicole	Total
2008	129'000	19'384	148'384
2009	270'000	24'605	294'605
2010	135'000	35'284	170'284
2011	19'500	32'504	52'004
2012	26'750	42'577	69'327
2013*	92'570	42'217	134'787
2014	76'530	51'914	128'444
2015	53'077	46'461	99'538
2008/15	802'427	294'946	1'097'373
Pourcents	73.1%	26.9%	100.0%

* Nouvelles contributions versées aux apiculteurs pour les nucléides et les reines (22'820 CHF)

Evolution du nombre de colonies et de la production totale de miel en Valais



Evolution des prix estimés au kg et du rendement brut



Source : SCA

COMMENTAIRES

Conscient de l'importance cruciale de l'apiculture pour les activités agricoles (interdépendance biologique naturelle entre les insectes, la pollinisation et la production de graines), le canton soutient depuis 2008 les activités liées à la vulgarisation apicole via des contrats de prestations avec les fédérations d'apiculture du Valais Romand (FAVR) et du Haut-Valais (OBZV). Il verse également des contributions aux apiculteurs au bénéfice d'une formation adéquate, reconnus comme exploitants au sens de l'article 2 de l'ordonnance sur la terminologie agricole.

Durant la période 2008 à 2015, le canton a versé au titre de la vulgarisation apicole 294'946 CHF et aux apiculteurs 802'427 CHF. Ce qui représente une contribution cantonale au secteur apicole de plus de 1 million de CHF (1'097'373 CHF) sur 8 ans.

Depuis l'année 2012, le nombre de colonies augmente régulièrement passant de 10'000 à 14'200 colonies en 2015 (+42%). En 2015, le nombre de colonies retrouve le niveau qui était le sien en 2004.

En raison des conditions météorologiques favorables durant l'été 2015, la production totale a atteint un record par rapport aux 11 dernières années de presque 185 tonnes de miel. Cette production record (13 kg/colonie) associée à un prix de production stable (23.7 CHF/kg) a permis d'atteindre un rendement brut lui aussi exceptionnel de presque 4.4 millions de CHF en 2015.

Malgré les contraintes budgétaires, le canton a maintenu en 2015 les contributions en faveur de la formation continue apicole à hauteur de 46'461 CHF, soit 30.8% au dessus de la moyenne 2008 à 2014.



©2012 Valais/Wallis Promotion-Céline Ribordy

3.6 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne

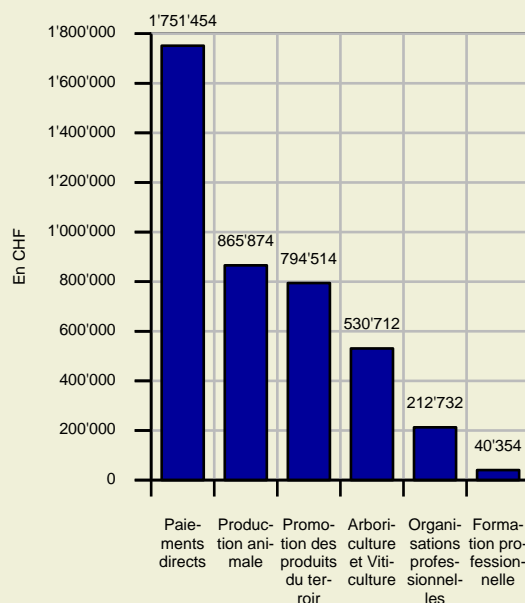
" 0.8 million de francs à la promotion des produits du terroir en 2015 "

Subventions de fonctionnement allouées 2014-2015
(sans redevances agricoles)

	2014	En %	2015	En %
Promotion des produits du terroir	1'220'124	23.6%	794'514	18.9%
Organisations professionnelles	332'079	6.4%	212'732	5.1%
Paie- ments directs ^(*)	2'035'793	39.4%	1'751'454	41.7%
Production animale	939'603	18.2%	865'874	20.6%
Arboriculture et viticulture	591'069	11.5%	530'712	12.6%
Formation professionnelle	42'104	0.8%	40'354	1.0%
Total	5'160'772	100.0%	4'195'640	100.0%

(*) Part cantonale aux contributions à la biodiversité et à la qualité du paysage

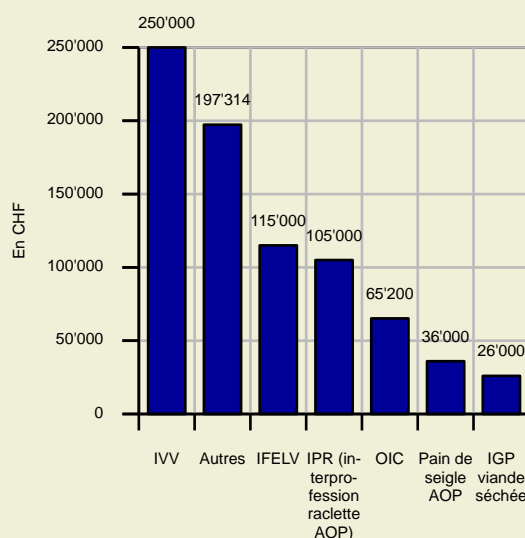
Subventions de fonctionnement allouées en 2015
(sans redevances agricoles)



Détails des subventions allouées 2013-2015 pour la promotion des produits du terroir

Bénéficiaires	2013	2014	2015
IVV	414'273	350'000	250'000
IFELV	250'000	260'000	115'000
IPR (interprofession raclette AOP)	260'000	260'000	105'000
OIC	86'800	108'400	65'200
Pain de seigle AOP	60'000	60'000	36'000
IGP viande séchée	40'000	40'000	26'000
Autres	323'500	141'724	197'314
Total	1'434'573	1'220'124	794'514

Détails des subventions allouées en 2015 pour la promotion des produits du terroir



Source : SCA

COMMENTAIRES

Le canton a alloué en 2015 des subventions de fonctionnement au secteur agricole de 4'195'640 CHF. Les postes qui ont le plus bénéficié de ces subventions sont par ordre décroissant les suivants : biodiversité et qualité du paysage (41.7%), la production animale (20.6%), promotion des produits du terroir (18.9%), l'arboriculture et la viticulture (12.6%), les organisations professionnelles (5.1%) et enfin la formation professionnelle (1%). Globalement, le budget a diminué de 18.7% entre 2014 et 2015 après avoir augmenté de 16% entre 2013 et 2014. Les trois secteurs qui ont été les moins touchés par ces réductions budgétaires sont la formation (-4.1%) importante pour la pérennité des exploitations agricoles, la production animale

(-7.8%) et l'arboriculture et viticulture (-10.2%).

La promotion des produits du terroir a globalement baissé de 34.9% en 2015 par rapport à 2014. La répartition des subventions allouées pour la promotion des produits du terroir, montre que les montants versés à l'IVV représentent le 31.5% du total, suivie par les autres subventions (24.8%), l'IFELV (14.5%), l'interprofession raclette AOP (13.2%), l'OIC (8.2%), le pain de seigle AOP (4.5%) et enfin l'IGP viande séchée (3.3%). La réduction des subventions versées à l'IVV (-28.6%) est moins importante que pour l'ensemble de ce poste (-34.9%). Tous les autres postes ont des réductions plus importantes.



©2012 Valais/Wallis Promotion- Valais tourisme

4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN



©2012 Valais/Wallis Promotion-Valais tourisme



4.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2015

" Des prix moyens en Grande Distribution avec une tendance positive "

Evolution des ventes en Grande Distribution. 2015

	Volumes			Valeurs		Prix moyens		
	Litres 2015	Variations 2014/2015	Tendances	Variations 2014/2015	Tendances	CHF/L 2015	Variations 2014/2015 ^(*)	Tendances
Ensemble du marché toutes couleurs et origines	95'917'000	- 3.6%	▼	- 1.9%	▼	9.65	+ 1.8%	▲
Vins du Valais toutes couleurs catégories	12'475'000	- 6.5%	▼	- 3.2%	▼	11.61	+ 3.6%	▲
Vins blancs du Valais toutes catégories	4'614'000	- 0.5%	▼	+ 2.4%	▲	11.87	+ 2.9%	▲
Fendant	3'069'000	+ 0.4%	▲	+ 3.8%	▲	9.14	+ 3.4%	▲
Vins blancs du Valais (Sans Fendant, Johannisberg)	1'013'000	- 3.4%	▼	+ 3.1%	▲	18.34	+ 6.7%	▲
Vins rouges du Valais toutes catégories	4'469'000	- 17.5%	▼	- 12.0%	▼	12.87	+ 6.7%	▲
Dôle	2'186'000	- 22.8%	▼	- 18.1%	▼	11.34	+ 6.1%	▲
Pinot Noir	778'000	- 30.5%	▼	- 22.1%	▼	13.70	+ 12.2%	▲
Vins rosés du Valais toutes catégories	3'392'000	+ 3.1%	▲	+ 5.8%	▲	9.59	+ 2.6%	▲

^(*)Prix corrigés de l'inflation. IPC. OFS 2016

Source : Nielsen-SCA

COMMENTAIRES

1. Hausse des prix moyens des vins valaisans

La comparaison pour les années 2014 et 2015, montre une dynamique positive sur les prix moyens des vins en Grande Distribution. Pour l'ensemble des vins valaisans (toutes couleurs et catégories confondues) la hausse des prix moyens est de 3.6% (à 11.61 CHF/l en 2015). Elle est plus importante que l'ensemble du marché qui ne progresse que de

1.8% (à 9.65 CHF/l en 2015).

2. Vins blancs valaisans : volume stable/ progression des prix moyens

Les volumes des vins blancs valaisans (toutes catégories confondues) sont quasi stables en 2015 par rapport à 2014 (-0.5%). Une bonne performance par rapport aux autres origines (-2.2 % pour les vins étrangers et -3.4% pour les vins blancs suisses). De plus, en raison de la remontée des prix moyens (+2.9%), on

constate une progression du chiffre d'affaires en 2015 de +2.4%.

3. Vins rouges valaisans : forte baisse des volumes/hausse des prix moyens

L'ensemble du marché des vins rouges (toutes origines et catégories confondues) est en baisse de 4.7% en volume par rapport à 2014. (-3% pour les vins rouges étrangers et -13.5% pour les vins rouges suisses). Les volumes des vins rouges valaisans (toutes catégories confondues) ont subi une plus forte baisse (-17.5%) que les vins rouges suisses. Ceci est à mettre probablement en lien avec la diminution importante des disponibilités en vins rouges. En effet, la production valaisanne est en baisse de -13.2% en 2014 par rapport à la moyenne décennale 2004-2013.

La Dôle (-22.8%) et le Pinot noir (-30.5%) qui représentent le 66.3% des ventes de vins rou-

ges valaisans en Grande Distribution sont les plus impactés. La hausse significative des prix moyens (+6.1% pour la Dôle et +12.2% pour le Pinot noir) n'a pas compensé les pertes en volumes et a engendré une baisse importante du chiffre d'affaires (-18.1% pour la Dôle et -22.1% pour le Pinot noir). Les spécialités, à l'image du Cornalin (+19.5% en volume) enregistre une progression du chiffre d'affaires de 13.2%. Toutefois, une campagne promotionnelle agressive sur le Cornalin durant le quatrième trimestre 2015 explique la baisse de son prix moyen (-5.3%).

4. Vins rosés valaisans : progression en prix et en volume

Les vins rosés valaisans progressent aussi bien en volumes (+3.1%) qu'en prix moyens (+2.6%). Leurs chiffres d'affaires progressent de 5.8% en 2015 par rapport à 2014.

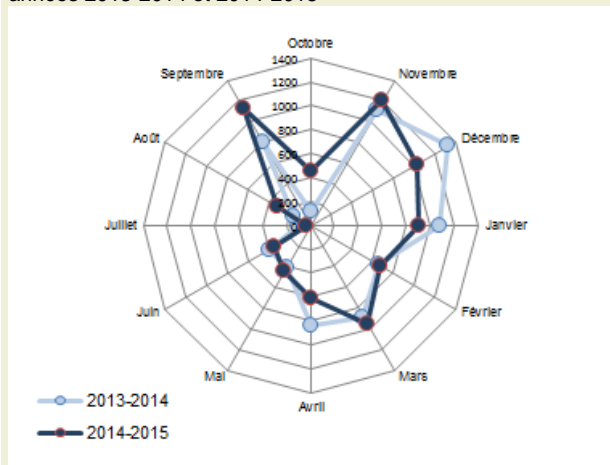


©2011 Valais/Wallis Promotion-Valais tourisme

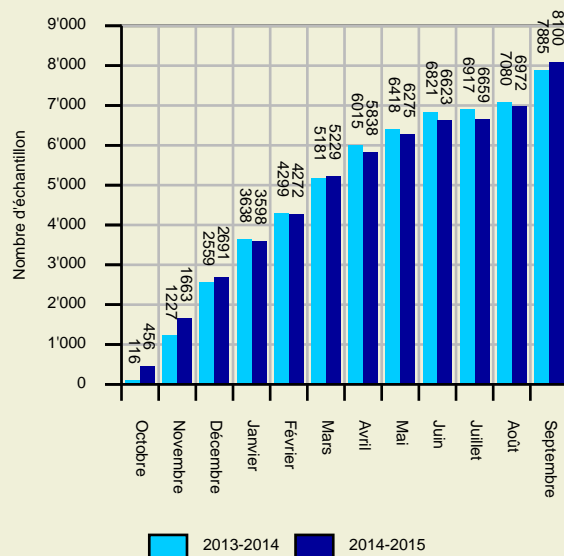


4.2 Laboratoire d'oenologie

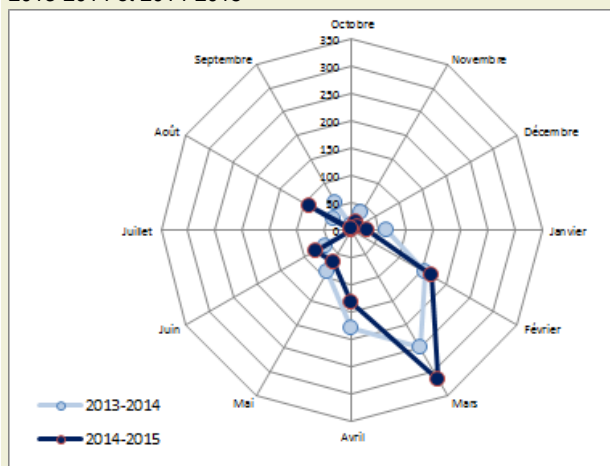
Répartition du nombre d'échantillons analysés par mois pour les années 2013-2014 et 2014-2015



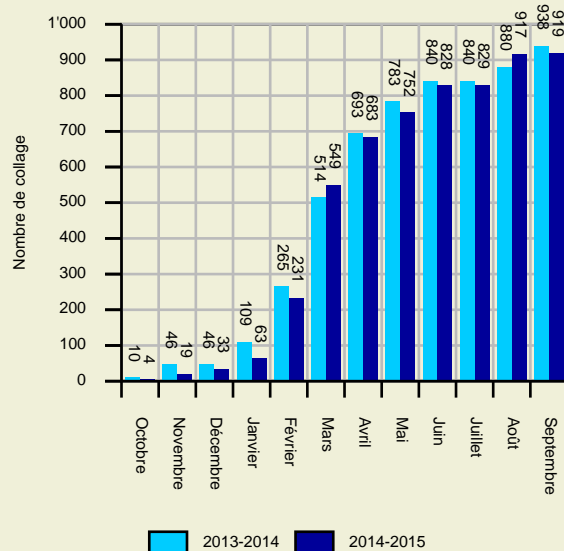
Evolution cumulée du nombre d'échantillons analysés. 2013-2014 et 2014-2015



Répartition du nombre de collages par mois pour les années 2013-2014 et 2014-2015



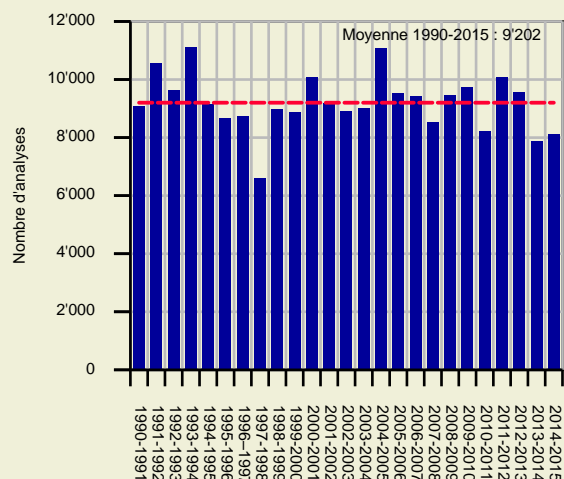
Evolution cumulée du nombre de collages. 2013-2014 et 2014-2015



Nombre d'analyse selon le type d'opération effectué en 2014-2015

	2014-2015
SO2 Libre	3'662
Dégustation/collage assemblage	2'656
Acidité totale	2'585
Chromatographie	1'103
PH/Clinitest	709
Alcool	581
% Brix	409
Pesages	386
Sucre	349
SO2 Total	186
Acidité volatile	169
Indice formol	168
Protéine	109
Microscope	43
Acidité malique	39
Acidité tartrique	39
Acidité lactique	39

Evolution du nombre d'analyses depuis 1990



" Le laboratoire d'oenologie au service de la qualité des vins valaisans "

COMMENTAIRES

Depuis les années 1990, le laboratoire analyse entre 8 et 10'000 échantillons de vins. Durant la période 2014-2015, le laboratoire d'oenologie a réceptionné 8'100 d'échantillons, soit 215 échantillons supplémentaires par rapport à la période 2013-2014 (+2.7%). Durant la période 2014-2015, 919 vins ont été collés, ce qui représente environ 3'000 essais de collages. Cette opération se concentre principalement sur les mois de février, mars et avril avec 620 vins collés (67.4% de l'ensemble des collages sur la période 2014-2015). A la suite de cette opération, des conseils sont

donnés afin d'améliorer la qualité des vins année après année.

Les dégustations dans les communes et associations (151 vins pour le millésime 2015), ont permis de détecter 19 vins (12.5%) avec un défaut mineur et 17 vins (11%) avec un défaut majeur. Des conseils ont été donnés pour améliorer la qualité de ces vins.

Le laboratoire d'oenologie fait des essais sur l'utilisation de nouveaux produits naturels comme par exemple avec des produits non allergènes à base de protéines d'origine végétale.



©2015 SCA



4.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères

" **2015**, une petite année pour la production fruitière "

Production valaisanne de fruits et légumes en tonnes

Espèces/ variétés	Moyenne 2000 - 2010	2013	2014	2015	Poids % 2015	Moyenne 2013-2015	Var. moy 2000-2010/ Moy 2013-2015
Pommes	39'840	41'060	40'960	38'675	65.8%	40'232	1.0%
Poires	13'130	11'210	11'485	10'615	18.1%	11'103	-15.4%
Abricots	5'480	7'900	10'020	7'870	13.4%	8'597	56.9%
Fellenberg et autres	356	615	800	585	1.0%	667	87.3%
Cerises - bigarreaux	60	90	110	125	0.2%	108	80.6%
Fraises	821	900	900	720	1.2%	840	2.3%
Framboises	189	160	150	120	0.2%	143	-24.2%
Baies d'arbustes	64	72	70	55	0.1%	66	2.6%
Raisins de table	91	23	10	10	0.0%	14	-84.2%
FRUITS	60'019	62'030	64'505	58'775	100.0%	61'770	2.9%
Asperges (blanche et verte)	96	400	410	410	4.3%	407	323.6%
Carottes d'été	1'928	1'500	1'000	980	10.3%	1'160	-39.8%
Carottes de garde	4'195	2'700	2'040	3'400	35.8%	2'713	-35.3%
Céleris	325	25	40	45	0.5%	37	-88.7%
Choux-fleurs	1'368	680	620	600	6.3%	633	-53.7%
Choux	149	35	40	60	0.6%	45	-69.8%
Oignons de garde	1'091	200	250	240	2.5%	230	-78.9%
Tomates	3'731	1'600	1'550	1'685	17.8%	1'612	-56.8%
Autres légumes	2'533	2'120	1'975	2'070	21.8%	2'055	-18.9%
LÉGUMES	15'417	9'260	7'925	9'490	100.0%	8'892	-42.3%
PRODUCTION TOTALE	75'435	71'290	72'430	68'265		70'662	-6.3%

Source : IFELV

COMMENTAIRES

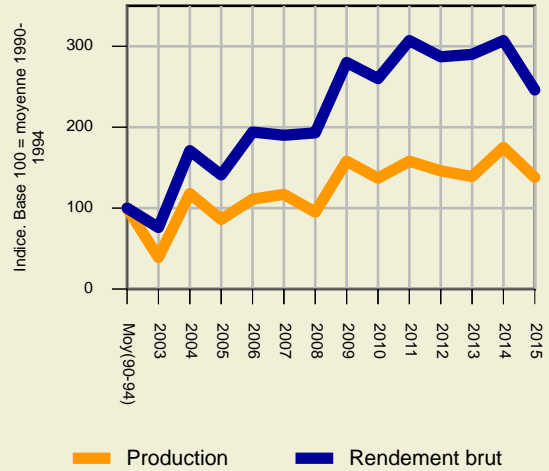
Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit 58'775 tonnes de fruits et 9'490 tonnes de légumes en 2015 pour une production totale de 68'265 tonnes, soit une baisse de 5.7% par rapport à 2014. La production de fruits entre 2014 et 2015 a baissé de 8.9% tandis que la production de légumes a progressé de 19.7%. Une analyse de l'évolution à long terme de la production fruitière en Valais (comparaison des productions moyennes de la période 2000-2010 et de la période 2013-2015) fait apparaître une progression du rendement de 2.9%. L'évolution des trois productions les plus importantes de fruits, soit les pommes (65.8% de la production totale en 2015), les poires (18.1%) et les abricots

(13.4%), montre les tendances suivantes (variation entre la moyenne 2000-2010 et la moyenne 2013-2015) : les pommes +1%, les poires -15.4% et les abricots +56.9%. En dehors de la variabilité naturelle de la production, ces variations sont bien évidemment impactées par les évolutions (augmentation et réduction) des surfaces.

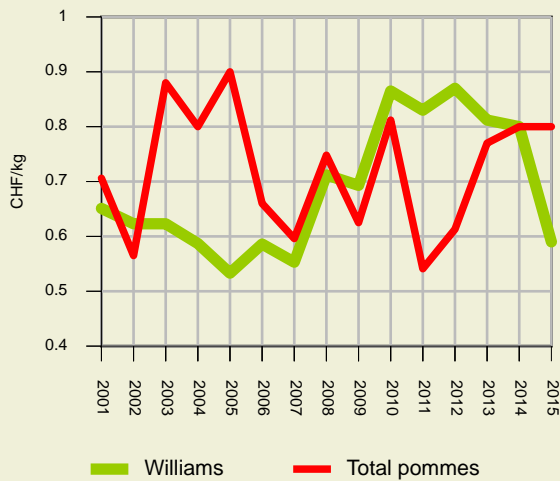
L'évolution à long terme sur les moyennes précitées pour les trois principales productions légumières montre que les carottes de garde (35.8% de la production totale de légumes en 2015) baisse de 35.3%, les tomates (17.8%) régressent fortement de 56.8% et enfin les carottes d'été (10.3%) de -39.8%.

Abricots du Valais	Production (1000 tonnes)	Prix moyens producteur (Frs/Kg)	Rendement brut
Moy. (90-94)	5.7	1.56	8.2
2004	6.7	2.09	14.0
2005	4.9	2.37	11.6
2006	6.3	2.53	15.9
2007	6.1	2.55	15.6
2008	5.4	2.92	15.8
2009	9.0	2.55	23.0
2010	7.8	2.73	21.3
2011	9.0	2.81	25.2
2012	8.3	2.82	23.5
2013	7.9	3.02	23.8
2014	10	2.52	25.2
2015	7.9	2.56	20.2

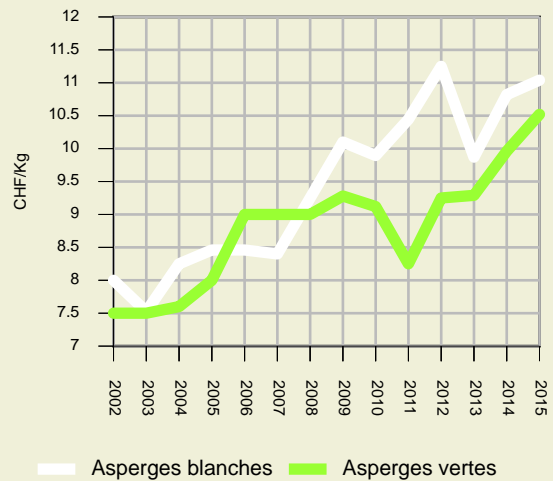
Production et rendement brut de l'abricot en indices



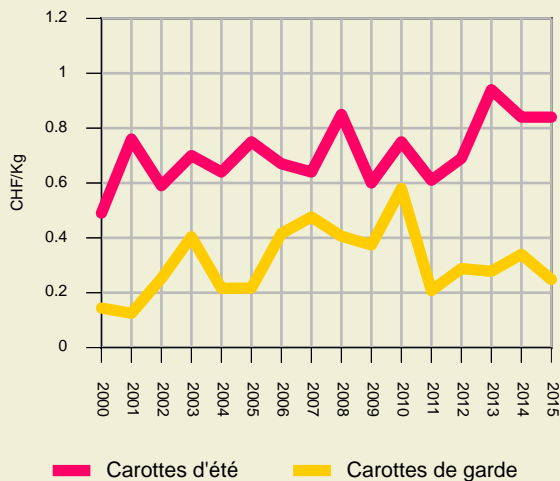
Evolution des prix indicatifs à la production



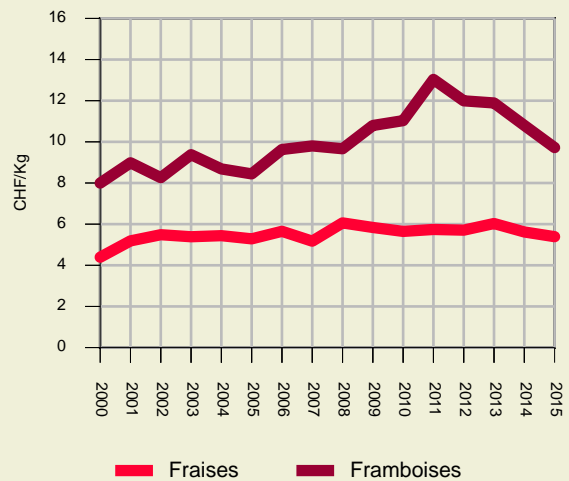
Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Source : IFELV et SCA

COMMENTAIRES

Les prix indicatifs à la production sont tributaires du marché et dépendent largement de l'offre et de la demande. En 2015, des prix indicatifs à la production de fruits qui ont progressé par rapport à 2014 ont été observés pour les Fellenberg (+18.2%), les Golden (+11.9%), les raisins de table (+11.8%) et les Louise Bonne (+9.3%).

Pour les fruits, une amélioration des prix est observée en 2014 par rapport à 2013 pour les pommes de garde (+15.5% à 0.87 CHF/kg), les raisins de table (+4.3% à 3.13 CHF/kg) et

enfin les poires de garde (+3.5% à 1.19 CHF/kg).

Dans le secteur des légumes, une augmentation des prix est observée pour la même période pour les carottes de garde (+22.5% à 0.34 CHF/kg), suivi des choux (+17.6% à 0.48 CHF/kg) et enfin des asperges blanches (+9.7% à 10.82 CHF/kg).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

4.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan certifiés par l'OIC

" Le Valais canton leader en matière d'AOP-IGP "

		Quantité certifiée en tonnes- Safran en kg									
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Raclette du Valais	AOP	0	0	0	0	815	1'043	1'085	1'392	1644	
Viande séchée du Valais (poids sec)	IGP	181	218	232	254	243	247	256	264	292	
Eau-de-vie de poire du Valais (à 43% Alkohol)	AOP	216	218	182	216	192	236	236	141	215	
Abricotine (à 43% alcool)	AOP	0	1	12	0	59	54	54	47	22	
Pain de seigle valaisan	AOP	738	753	789	756	714	764	750	695	626	
Munder Safran (kg)	AOP	0.52	2.00	2.00	0.33	0.49	0.44	1.50	1.50	1.50	
Total		1'135	1'191	1'217	1'226	2'023	2'344	2'382	2'539	2'801	
		Chiffres d'affaires estimés en CHF 1'000.- (sortie unité de production)									
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Raclette du valais	AOP	0	0	0	0	8'150	10'430	10'850	13'920	16'440	
Viande séchée du Valais (poids sec)	IGP	8'303	10'005	10'672	11'661	11'155	11'339	11'753	12'121	13'432	
Eau-de-vie de poire du Valais (à 43% alcool)	AOP	8'651	8'702	7'290	8'634	7'691	9'432	9'432	5'625	8'600	
Abricotine (à 43% alcool)	AOP	0	24	472	0	2'346	2'170	2'170	1'873	880	
Pain de seigle valaisan	AOP	3'173	3'238	3'393	3'251	3'070	3'285	3'225	2'989	2'692	
Munder Safran	AOP	18	10	40	40	7	10	9	30	20	
Total		20'232	22'369	22'227	23'612	32'510	36'744	37'729	36'827	42'064	

Sources:
 - Quantité = OFAG
 - Chiffre d'affaires (CA) estimé en CHF = Association suisse AOP-IGP

COMMENTAIRES

Les AOC ont été introduites en Suisse dans le canton de Genève en 1988 pour le vin. On perçut rapidement tout l'intérêt d'offrir une protection légale à ses produits, soit via une AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) remplacée ensuite par AOP (Appellation d'Origine Protégée), soit via une IGP (Indication Géographique Protégée). Après le vin, il a été décidé de protéger certains fromages, puis d'autres produits carnés puis tous les autres. Les AOP et les IGP sont des spécialités suisses de qualité fortement liées avec leur région d'origine. Ces

spécialités sont élaborées depuis des générations avec passion par des artisans amoureux de leur métier. Un produit AOP ou IGP est entièrement élaboré selon des méthodes traditionnelles.

Les AOP-IGP, ça marche ! En effet, le chiffre d'affaires des produits AOP-IGP valaisans a fortement progressé ces dernières années pour passer de 36.8 millions en 2013 à 42 millions en 2014. Actuellement le canton du Valais compte 8 produits AOP-IGP sur les 33 enregistrés au niveau national.

Ainsi des produits typiquement valaisans sont protégés tels en 2014 que la Raclette du Valais (1644t), le Pain de seigle valaisan (636t), la Viande séchée du Valais(292t), l'eau-de-vie de poire du Valais (215t), l'abricotine (22t) et le Munder Safran. Dernièrement, deux nouveaux produits IGP ont fait leur apparition en octobre 2015, le lard sec du Valais (production estimée de 292t) et le jambon cru du Valais (production estimée de 417t).

Il y a d'autre part des démarches en cours pour protéger en AOP l'asperge blanche du Valais. *"C'est un produit emblématique qui bénéficie d'une grande notoriété, d'une histoire et des faveurs d'une plaine du Rhône sablonneuse"*.

Tous ces produits typiquement valaisans disposent d'un cahier des charges enregistré auprès de l'Office fédéral de l'Agriculture. Chaque cahier des charges détaille toutes les exigences liées au produit, avec la mention de son origine, de la qualité de la matière première jusqu'à la fabrication du produit fini en passant par les règles relatives à la traçabilité

ou à l'étiquetage.

Toute règle doit être contrôlée pour rester crédible. Pour cette raison, en 1998, tous les cantons romands avec également le Tessin et Berne ont décidé de créer l'Organisme Inter-cantonal de Certification (OIC). Cet organisme est chargé d'effectuer des contrôles pointus et efficaces en respectant scrupuleusement les règles de confidentialité, d'impartialité et de neutralité. La création de l'OIC a permis d'apporter un soutien considérable dans la mise en place des AOP et des IGP.

En 2015, l'OIC au niveau suisse a réalisé plus de 3'700 contrôles chez plus de 2'500 entreprises et exploitations. Il s'agit de contrôles AOP ou IGP, mais également de contrôles liés à des marques privées ou encore à des ordonnances fédérales telles que l'Ordonnance sur les dénominations « montagne et alpage », l'Ordonnance sur les Parcs ou encore l'Ordonnance sur le contrôle du commerce des vins. Ainsi, les contrôles 2015 de l'OIC ont donné lieu à 384 constats d'irrégularité.



★ VIANDES SÉCHÉES DU VALAIS
WALLISER TROCKENFLEISCHPRODUKTE



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

Organisme intercantonal de certification Sàrl
Avenue d'Ouchy 66 t. 021 6015375
Case Postale 1080 t. 031 5441255
1001 Lausanne f. 021 6015379

info@oic-izs.ch
www.oic-izs.ch

4.5 Le lait en Valais en 2014

" 110 exploitants produisent le 50.5% du lait valaisan "

Répartition du lait par zones de production en 2014

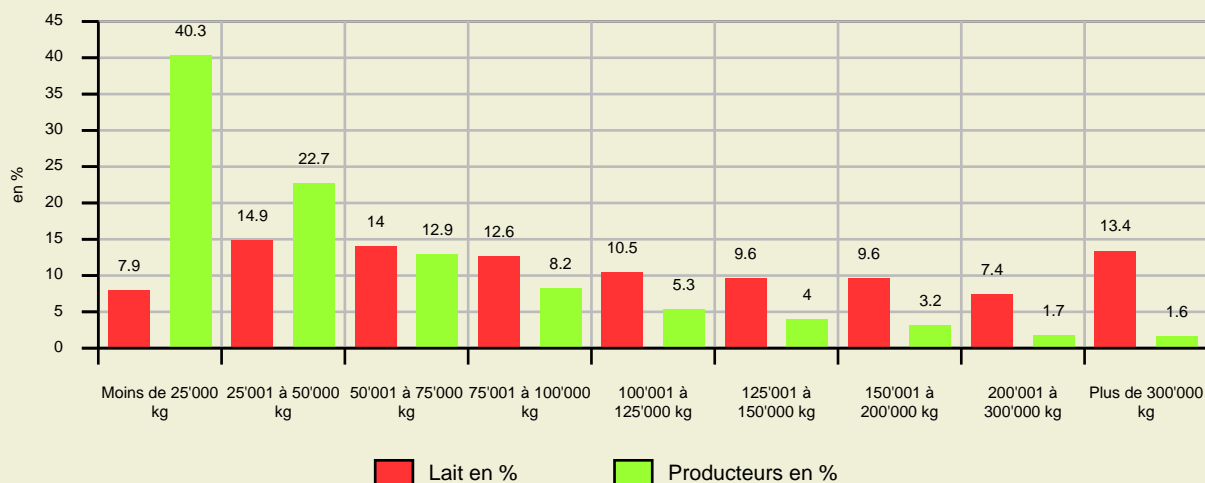
Zones de production	Tonnes de lait ^(*)	En % du total	Nombre de producteurs	T/producteur	Ha de SAU herbagères (zones)	T/ha de SAU herbagères (zones)
Zone de plaine	4'276	10.9%	19	225	2'213	1.93
Zone de collines	3'179	8.1%	16	199	1'539	2.07
Zone de montagne 1	303	0.8%	5	61	998	0.30
Zone de montagne 2	2'861	7.3%	51	56	4'814	0.59
Zone de montagne 3	9'577	24.3%	207	46	10'412	0.92
Zone de montagne 4	10'067	25.6%	211	48	9'145	1.10
Total sur SAU	30'263	76.8%	509	59	29'120	1.04
Zone d'estivage (alpages)	9'130	23.2%	186	49		
Total	39'393	100.0%	695	57		

(*) Lait produit par des vaches traites sur le territoire cantonal

Répartition des producteurs par classes de volumes et en % sur la SAU et estivage.

Lait livré SAU et estivage	Nombre de producteurs	Répartition producteurs en %	Lait de vache en tonnes	Répartition du lait en %
Moins de 25'000 kg	280	40.3%	3'118	7.9%
25'001 à 50'000 kg	158	22.7%	5'878	14.9%
50'001 à 75'000 kg	90	12.9%	5'528	14.0%
75'001 à 100'000 kg	57	8.2%	4'968	12.6%
Subtotal 1	585	84.2%	19'492	49.5%
100'001 à 125'000 kg	37	5.3%	4'138	10.5%
125'001 à 150'000 kg	28	4.0%	3'793	9.6%
150'001 à 200'000 kg	22	3.2%	3'769	9.6%
200'001 à 300'000 kg	12	1.7%	2'908	7.4%
Plus de 300'000 kg	11	1.6%	5'293	13.4%
Subtotal 2	110	15.8%	19'901	50.5%
Total	695	100.0%	39'393	100.0%

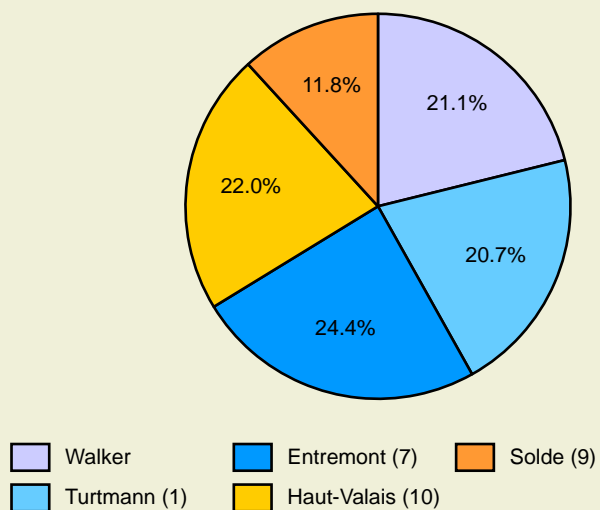
Répartition en % des producteurs et du lait de vache par classes de production. 2014



Mise en valeur du lait de vache en Valais en 2014 (Lait produit en Valais et lait acheté à l'extérieur du canton). En tonnes

	Autres utilisateurs	Alpages	Total	En % du total
Fromage (1)	37'392	6'280	43'672	76.7%
Lait de consommation (2)	13'261	6	13'267	23.3%
Total (1+2)	50'653	6'286	56'939	100.0%
<hr/>				
Crème de consommation	8'500	0	8'500	88.2%
Yogourt et produits laitiers frais	948	3	951	9.9%
Beurre	185	0	185	1.9%
Total sous-produits (3)	9'633	3	9'636	100.0%
Total (1+2+3)	60'286	6'289	66'575	

Répartition en pourcents du lait transformé dans les 28 laiteries du canton en 2014. 100% = 24.6 millions de kg



Source : Observatoire du lait. SCA VS



©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

Total du lait mis en valeur en Valais : 56.9 millions de kg

Lait produit en Valais : 39.4 millions de kg
(1.1 % de la production suisse)

Lait acheté à l'extérieur
du canton : 17.5 millions
de kg

35
producteurs
Plaine et
colline :
7.4 millions
de kg

474 producteurs
Zone de montagne 1 à 4 :
22.8 millions de kg

189 Alpagnes :
9.2 millions
de kg

Lait transformé en fromage : 43.67 millions de kg

Lait de
consommation :
13.33 millions de kg

Sous-produits de la transformation
du lait

8.5 millions de kg de lait
en crème de consommation

0.95 millions de kg de lait
en yogourt et produits laitiers
frais

0.18 millions de kg de lait en
beurre

Répartition du lait livré aux fromageries valaisannes durant la saison d'hiver par producteur selon la classe d'âge en 2014

	40 ans et moins	41 à 50 ans	51 à 60 ans	plus de 60 ans	Total
Nombre de producteurs	101	126	145	59	431
Quantité produite en kg de lait (sans les alpages)	6'293'376	6'632'291	6'995'707	2'722'948	22'644'322
Moyenne par producteur (kg de lait)	62'311	52'637	48'246	46'152	52'539

Source : Observatoire du lait. SCA VS

COMMENTAIRES

En 2014, 509 producteurs de lait valaisans ont produit sur la SAU herbagère (29'120 ha) environ 30 millions de kg, soit une production moyenne de 1.04 tonne/ha de SAU herbagère. Les 186 alpages avec production laitière, que compte le Valais, ont produit un peu moins de 9.2 millions de kg. La production laitière totale en Valais se monte ainsi à 39.4 millions de kg soit le 1.1% de la production nationale. Les alpages représentent le 23.2% de cette production et la production sur SAU herbagère le 76.8%.

La production sur SAU en zone de plaine et colline compte 35 producteurs qui font le 19% de la production totale du canton. Les zones de montagne 3 et 4, qui compte 418 exploitations laitières, font le 49.9% de la production totale. Le solde de la production se répartit entre les alpages (23.2%) et les zones de montagne 1 et 2 (8.1%).

On constate une forte concentration dans la production laitière. Ainsi, le 50.5% de la production de lait s'effectue sur les 110 exploitations (soit le 15.8% de l'ensemble des producteurs) qui produisent plus de 100'000 kg de lait. Les 585 producteurs inférieurs à 100'000 kg (84.2% de l'ensemble des producteurs) ne font que le 49.5% de la production cantonale

sur la SAU et en zone d'estivage.

En 2014, 56.9 millions de kg de lait ont été mis en valeur dans le canton, dont 39.5 millions produits en Valais et 17.5 millions achetés à l'extérieur. Sur ces volumes, 43.6 millions de kg ont été transformé en fromage (dont 6.2 millions de kg dans les alpages), soit le 76.7% et le solde de 13.3 millions de kg en lait de consommation.

La transformation de ces volumes de lait a généré des sous-produits, soit en équivalent de kg de lait : 8.5 millions de kg en crème de consommation, 0.95 million de kg en yogourt et produits laitiers frais ainsi que 0.18 million de kg de beurre. Les 28 laiteries du canton ont transformé 24.6 millions de kg de lait, soit environ le 43.2% de la totalité du lait mis en valeur dans le canton.

Une analyse de l'âge des 431 producteurs (sans les alpages), qui livrent aux fromageries durant la saison d'hiver, fait ressortir que les nouvelles forces (producteurs de moins de 40 ans) travaillent avec des capacités de production plus élevées que leurs prédécesseurs. En effet, c'est dans les classes d'âge les plus jeunes que la production laitière par exploitation est la plus importante (62'311 kg par exploitation pour les moins de 40 ans).

5. ECONOMIE AGRICOLE



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais



©2012 Valais/Wallis Promotion-Céline Ribordy



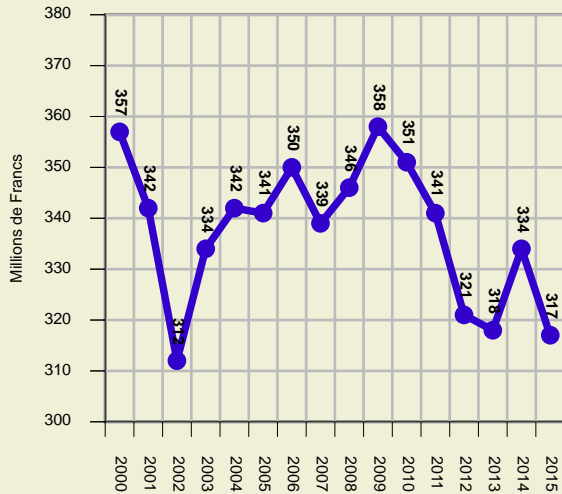
©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais



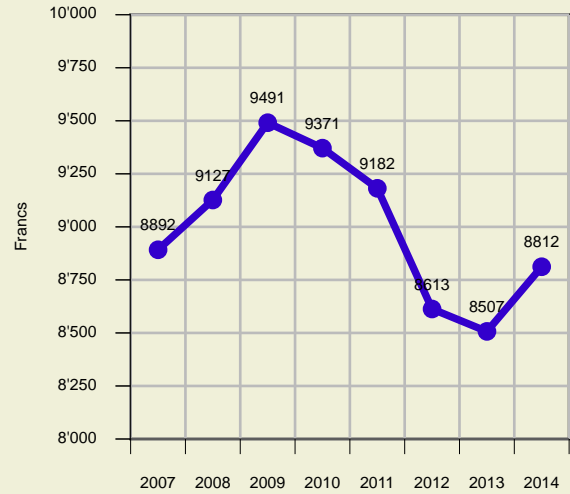
5.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne

" Le rendement brut 2015 est comparable à l'année 2013 "

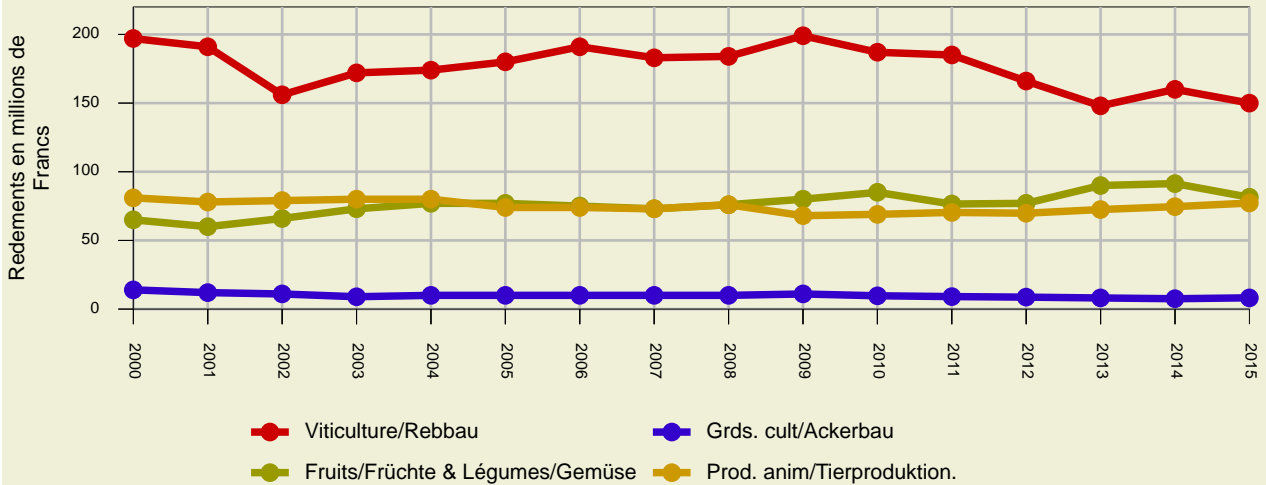
Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne.



Rendement brut par ha de SAU en Valais (2007-2014)



Evolution du rendement brut selon les secteurs en Valais. 2000 - 2015



Rendement brut de l'agriculture valaisanne en 2012 - 2015 en millions de francs

	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%
Viticulture	166	51.6%	148	46.5%	160	48.0%	150	47.3%
Fruits et légumes ^(*)	77	24.0%	90	28.2%	91.4	27.4%	81.4	25.7%
Grandes cultures	8.7	2.7%	8.1	2.5%	7.5	2.2%	8.2	2.6%
Production animale	69.8	21.7%	72.5	22.8%	74.6	22.4%	77.2	24.4%
Total	321.5	100.0%	318.6	100.0%	333.5	100.0%	316.8	100.0%

Source : SCA et IFELV^(*)

COMMENTAIRES

Le rendement brut représente la valeur au prix de vente de tous les biens produits en une année par l'agriculture et qui sont utilisés par les autres secteurs de l'économie ainsi que par les ménages paysans. Les prestations internes (ex : vente de fourrage d'une ferme à l'autre) ne sont pas comprises dans ce calcul.

Ce rendement brut a été établi sur la base d'estimations effectuées par le service de l'agriculture à l'exception des fruits et légumes (données de l'Interprofession des Fruits et Légumes).

Les résultats à la baisse des deux secteurs les plus importants dans le rendement brut de l'agriculture valaisanne à savoir la viticulture (avec un poids de 47.3%) et les fruits et légumes (avec un poids de 25.7%) ont eu un im-

pact négatif sur le rendement brut total. Ce dernier a baissé de 5% entre 2014 et 2015, soit une perte financière de 16.7 millions de CHF. Sur cette période le rendement brut de deux secteurs de production ont baissé, soit la viticulture 6.3% et les fruits et légumes de 10.9%. A l'opposé, les secteurs des grandes cultures augmentent de 9.3% et la production animale de 3.5%.

Le rendement brut par ha de SAU en 2014 (les données sur la SAU 2015 ne sont pas encore disponibles à l'OFS) progresse de 3.6% par rapport à 2013. Cette augmentation survient après quatre années de baisse consécutive du rendement brut par ha de SAU entre 2010 et 2013.

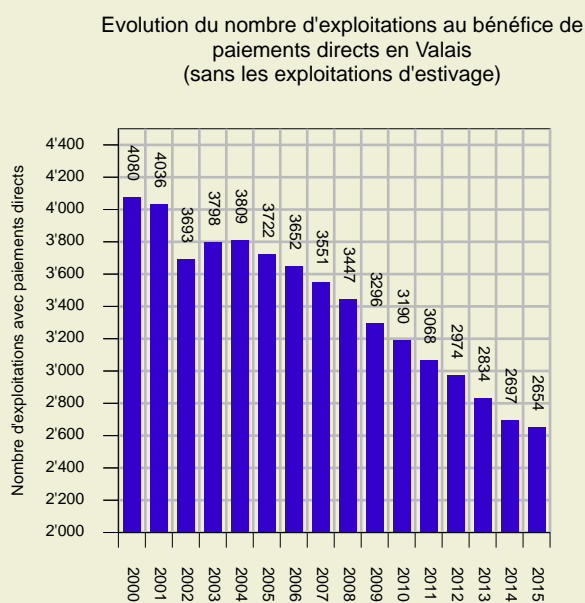
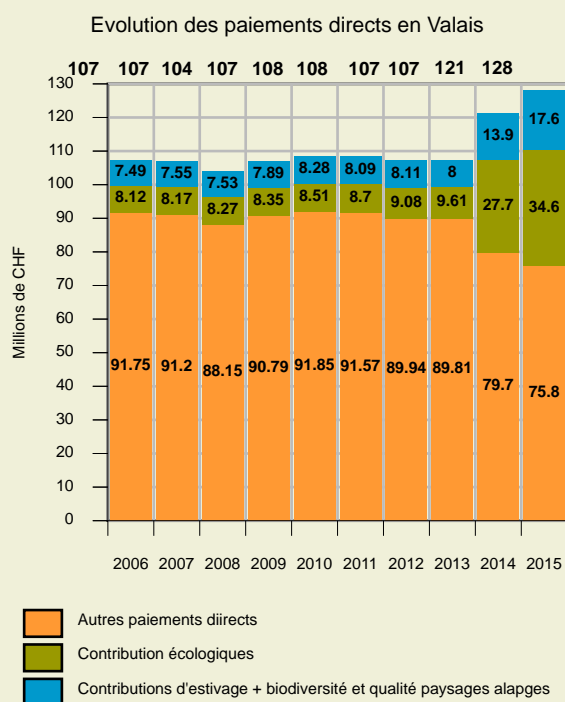


©2015 SCA



5.2 Evolution des paiements directs

" **Nouveau record des paiements directs en 2015** "



Evolution des paiements directs en Valais par type de contributions pour la période 2013 à 2015 en millions de CHF

Contributions	2013	contributions	2014	2015
à la surface	40.3	paysage cultivé	31.7	32
animaux fourrages grossiers	15.1	sécurité approvisionnement	40	39.2
animaux conditions difficiles	22.6			
terrains en pente	12.2			
		transition	8	4.6
Total contributions de base total SAU	90.2	Total contributions de base total SAU	79.7	75.8
biodiversité	4.1	biodiversité	12.3	16.7
biologique et bien être des animaux	5.2	systèmes de production	10.7	11.2
		qualité du paysage	4.6	6.5
		efficience des ressources	0.1	0.2
Total contributions écologiques SAU	9.3	Total contributions écologiques SAU	27.7	37.6
Total des contributions exploitations SAU	99.5	Total des contributions exploitations SAU	107.4	110.4
estivage	7.9	estivage	9.2	11.4
		biodiversité alpage	3.4	5.3
		qualité paysage alpage	1.3	0.9
Total alpages	7.9		13.9	17.6
Total paiements directs	107.4		121.3	128

Source : SCA

COMMENTAIRES

En 2015, 2'654 exploitations agricoles et 519 exploitations d'estivage ont bénéficié des versements des paiements directs.

Le Valais augmente son enveloppe de paiements directs versés par la Confédération pour la deuxième année consécutive. Un montant de 128 millions de francs a en effet été versé pour l'année 2015. Celui-ci était de 121 millions de francs en 2014 (année de l'introduction de la nouvelle politique agricole PA 14-17) et de 107 millions de francs sous l'ancienne politique agricole. En deux ans, au total plus de 35 millions de francs supplémentaires sont ainsi venus rémunérer les prestations des agriculteurs valaisans.

La politique qui vise à soutenir plus fortement la biodiversité, les qualités paysagères, les alpages et l'agriculture extensive correspond aux caractéristiques de l'agriculture valaisanne. L'engagement majeur des agriculteurs pour la réalisation de ces nouvelles prestations a permis d'atteindre ce nouveau record de paiements directs versés en 2015.

Dans le détail, les paiements directs écologiques (près de 41 millions de francs en 2015) continuent donc d'augmenter (environ + 8 mil-

lions par rapport à 2014 et + 31 millions par rapport à 2013). Les contributions de base sont quant à elles restées stables par rapport à 2014 (environ 81 millions de francs). Seule la contribution de transition, qui à terme doit disparaître, a diminué d'environ 3 millions (montant 2015 : env. 5 millions de francs).

Ces résultats confirment la pertinence de la stratégie d'anticipation mise en place par le canton dès le début 2013 et de la réorientation de ses ressources financières et humaines. En 2015 le canton a, en effet, investi 1.3 millions de francs pour le cofinancement des nouveaux programmes et 0.5 million pour le développement de nouveaux projets, valables pour les 8 prochaines années, ceci sans augmentation du budget global destiné à l'agriculture.

Ce développement se poursuivra en 2016 avec notamment la mise en vigueur de la saisie en ligne des données par les agriculteurs, dans l'objectif de diminuer la charge administrative liée à ces nouveaux paiements directs.



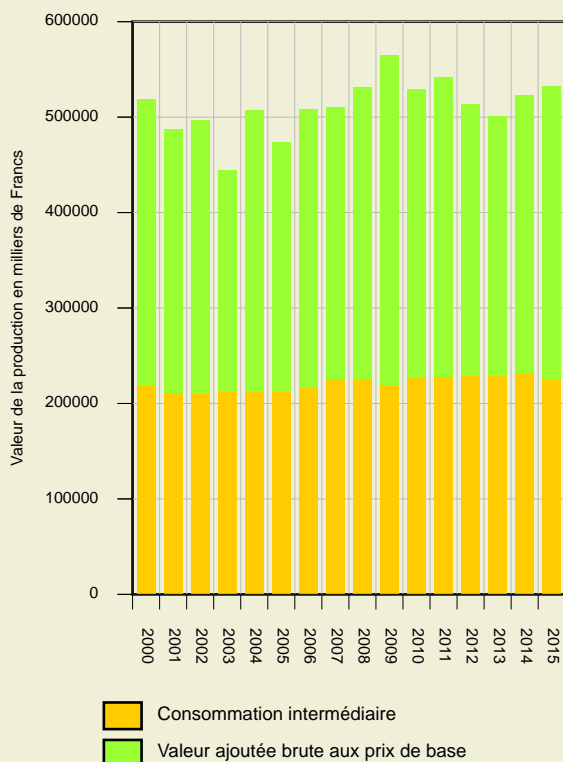
©2015 SCA



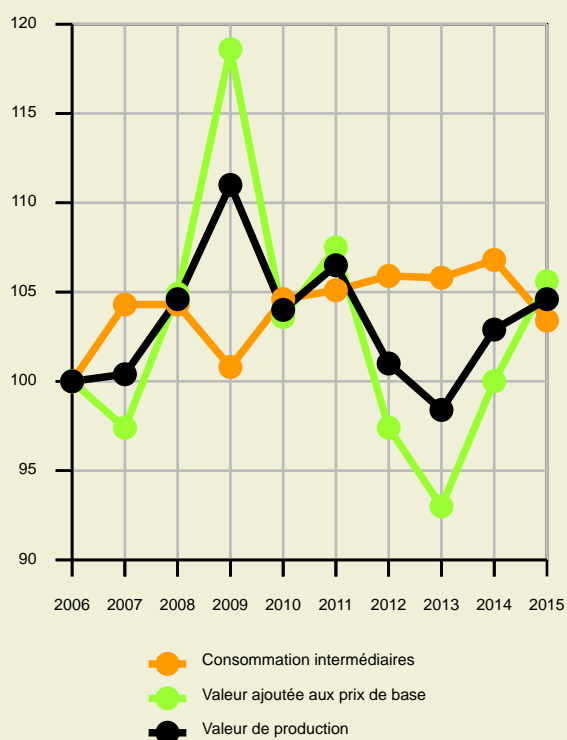
5.3 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse

" Entre 2013 et 2015, la VAB valaisanne augmente de 13.5% "

Evolution de la valeur de production en Valais 2000-2015.



Evolution en VS en indice (base 100 = 2006) de la consommation intermédiaire, de la VAB et de la valeur de production



Evolution de la valeur de production de l'agriculture valaisanne 2000-2015 en 1000 CHF. Aux prix courants

	Moy. 2000/05	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Consommations intermédiaires	212'865	216'875	226'309	226'128	218'683	226'784	227'960	229'568	229'416	231'519	224'215
Valeur ajoutée brute aux prix de base	274'893	291'685	284'075	305'847	345'953	302'150	313'679	284'238	271'242	291'762	307'976
Valeur de production	487'758	508'560	510'384	531'975	564'636	528'935	541'639	513'806	500'658	523'281	532'191

Source : OFS Etat 2015. A prix courants

1985-2012 révisé définitif, 2013 révisé provisoire, 2014 provisoire, 2015 estimation

COMMENTAIRES

Les comptes régionaux de l'agriculture, établis par l'Office Fédéral de la Statistique, pour chaque canton, permettent de situer la position économique du secteur agricole valaisan par rapport à l'ensemble du secteur agricole suisse et des autres secteurs de l'économie.

La méthode de calcul a été révisée par l'OFS en 2012 (juin 2012) avec effet rétroactif. Les données mentionnées dans ce rapport sont conformes aux normes OFS 2012.

Entre 2013 et 2015, la valeur de production agricole valaisanne a augmenté de 6.3% passant de 500 à 532 millions de CHF. Durant la même période, la consommation intermédiaire a reculé de 2.3% (baisse des dépenses liées à l'énergie, les achats d'engrais et amendements) avec un montant de 229 millions en 2013 et de 224 en 2015. En conséquence, la valeur ajoutée brute (VAB) a fortement progressé de 271 millions à un peu moins de 308 millions, soit une hausse de 13.5%.

La valeur de production des produits du secteur de l'agriculture est formée de la somme des valeurs: des produits agricoles bruts vendus, transformés par le producteur ou auto-consommés; des variations de stocks; de la production de capital fixe pour compte propre.

-

La consommation intermédiaire contient tous les biens et services utilisés au cours de la production et qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (ex : engrais, semences, services d'entretien, etc).

=

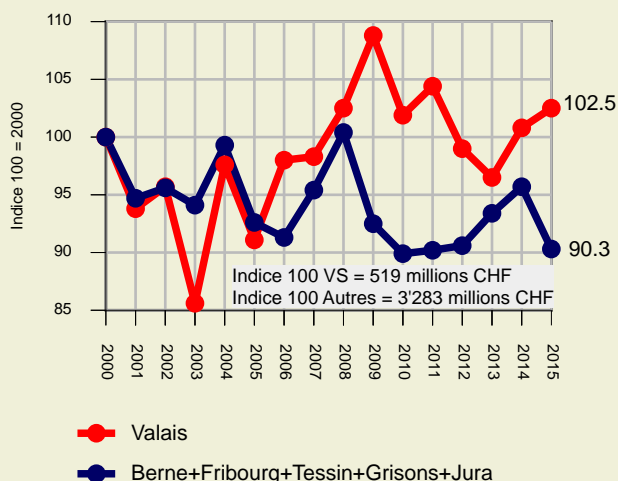
La valeur ajoutée brute (VAB) représente l'augmentation de la valeur des produits issus du processus de production agricole. $VAB = \text{Valeur de production} - \text{consommation intermédiaire}$.



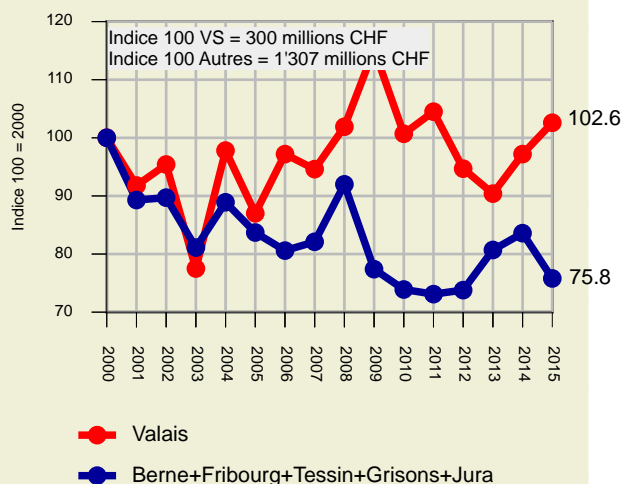
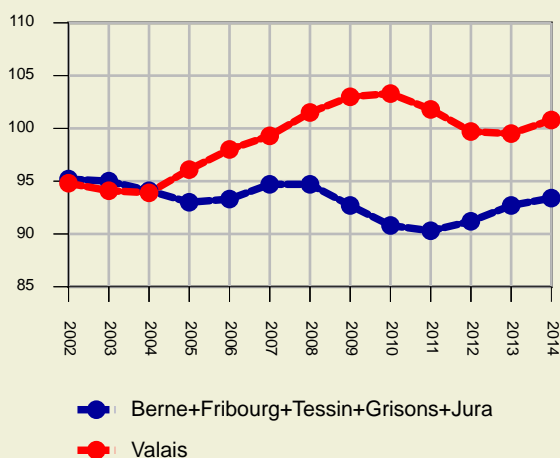
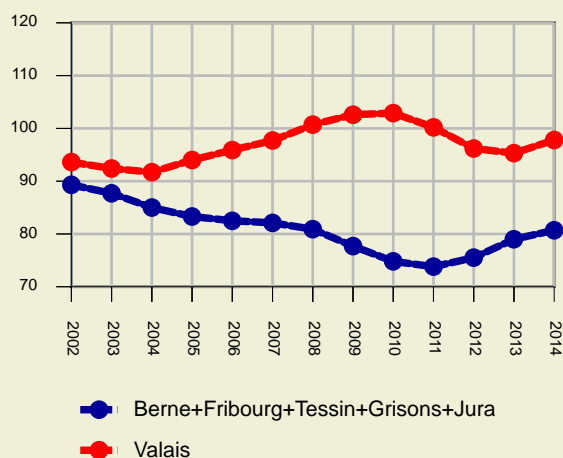
©2010 Valais/Wallis Promotion- Christian Perret

" Entre 2013 et 2015, la VAB valaisanne a progressé de 13.5% "

Valeur de production VS et cantons comparables



Valeur ajoutée brute VS et cantons comparables

Valeur de production VS et cantons comparables
Courbes lissées (3RH)Valeur ajoutée brute VS et cantons comparables
Courbes lissées (3RH)

Source : OFS Etat 2015. A prix courants

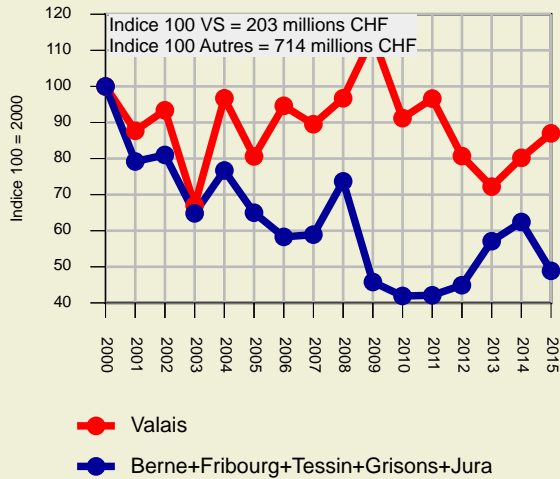
COMMENTAIRES

Depuis 2013, la valeur de production en Valais a eu une croissance continue. Elle augmente entre 2013 et 2015 de 6.2% alors que sur la même période, l'ensemble des cantons structurellement comparables (Berne, Fribourg, Tessin, Grisons et Jura) enregistrent une baisse de 3.3%. Ce résultat est dû essentiellement à l'importance du secteur des cultures spéciales

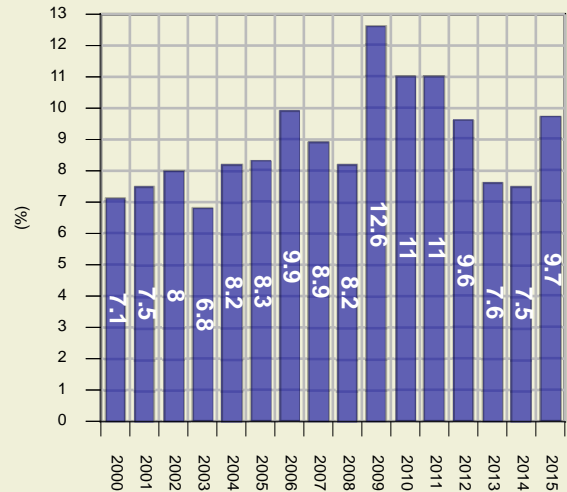
plus important en Valais (viticulture, arboriculture et cultures maraîchères) que dans les cantons cités. La VAB valaisanne évolue avec la même tendance que celle de la valeur de production, avec +13.5% entre 2013 et 2015. La VAB des cantons comparables baisse de 6.1%.

" De 2013 à 2015 : la VAN du Valais augmente de plus de 20.5 % "

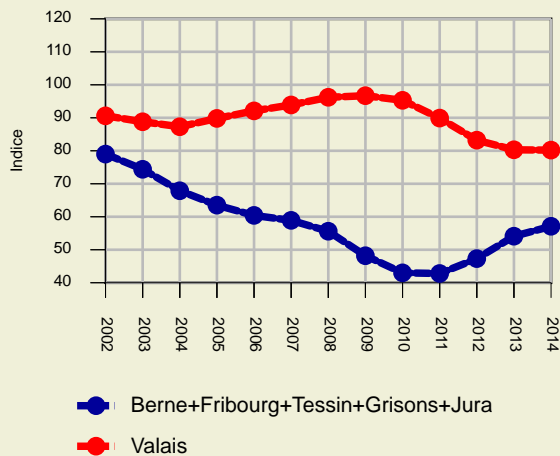
Valeur ajoutée nette VS et cantons comparables



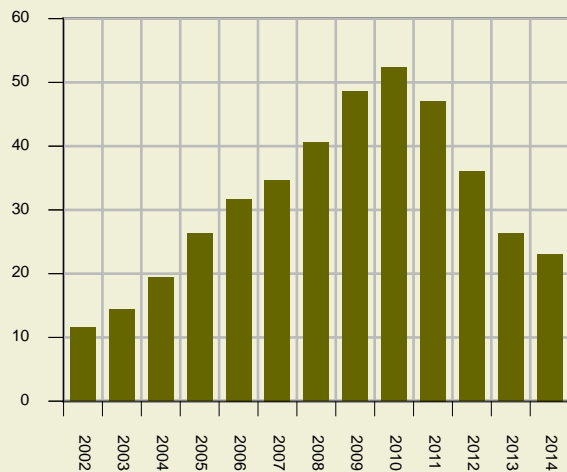
Part de la VAN Valais sur la VAN Suisse



Valeur ajoutée nette VS et cantons comparables
Courbes lissées (3RH)



Ecart en points d'indice entre la VAN VS et cantons comparables. Différences des courbes lissées



Source : OFS Etat 2015. A prix courants

COMMENTAIRES

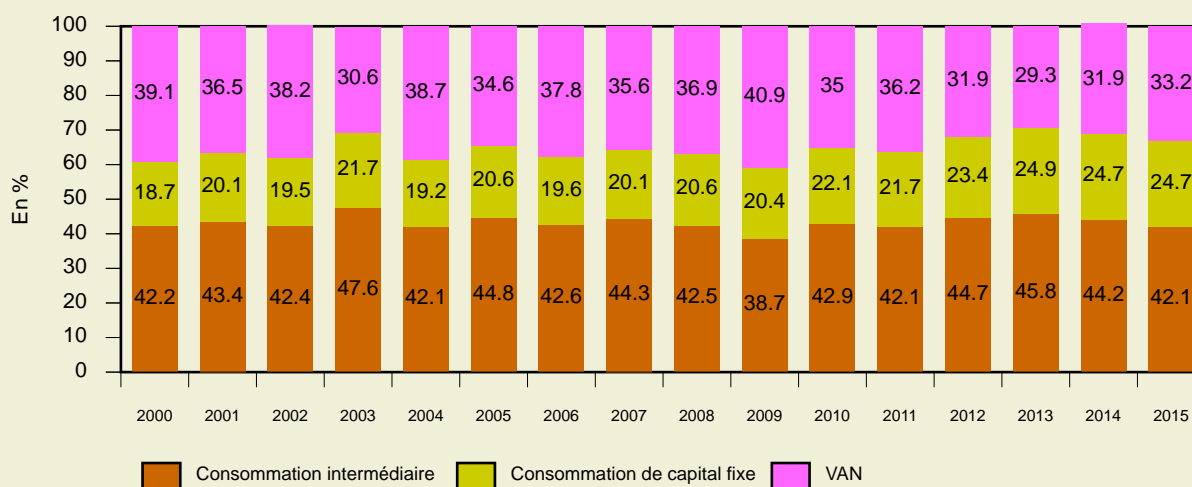
La valeur ajoutée nette (VAN) du Valais (qui est obtenue en déduisant de la VAB la consommation de capital fixe), a augmenté de 20.5% entre 2013 et 2015. Pour les autres cantons comparables, l'évolution a été négative (-14.4%). Cette différence entre le Valais et les autres cantons comparables provient du

fait que la consommation du capital fixe a été en recul de 0.9% en Valais alors qu'elle a progressé de 5.4% sur la même période pour les autres cantons cités.

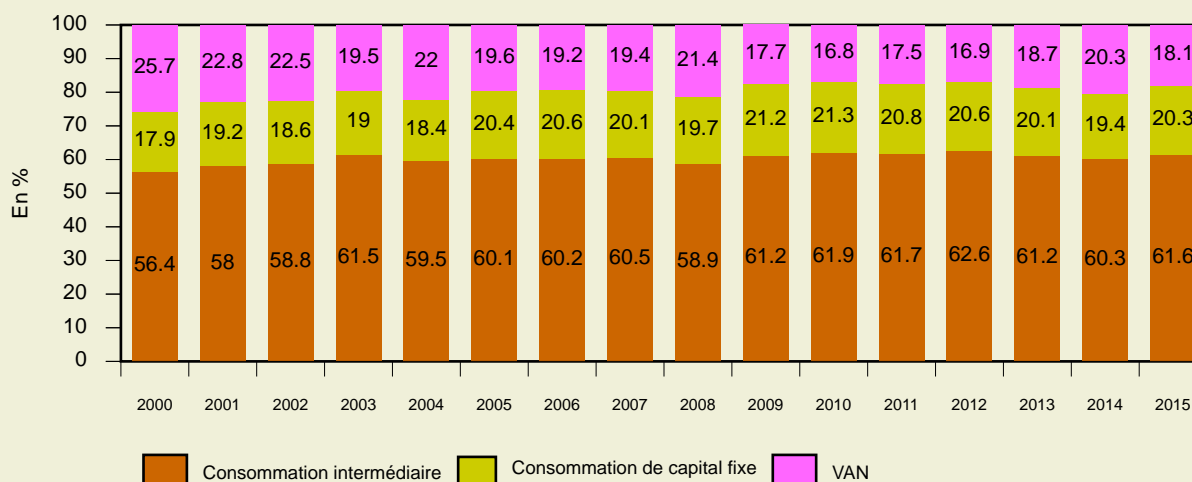
La part de la VAN valaisanne au niveau national est passée de 7.6% en 2013 à 9.7% en 2015.

" En 2015 : 100 CHF de valeur de production génèrent 33 CHF de VAN en Valais et 18 CHF au niveau Suisse "

Composition de la valeur de production en Valais.



Composition de la valeur de production en Suisse.



Source : OFS Etat 2015. A prix courants

1985-2012 révisé définitif, 2013 révisé provisoire, 2014 provisoire, 2015 estimation

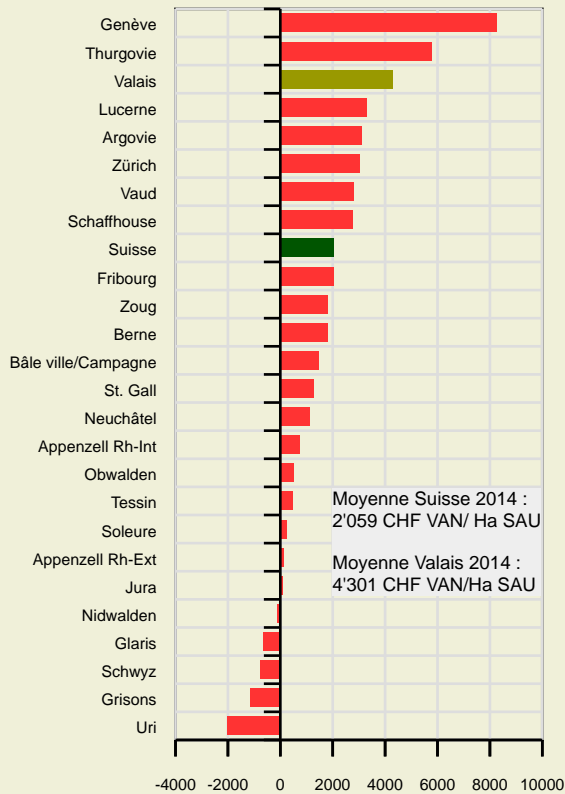
COMMENTAIRES

La forte présence des cultures spéciales en Valais à haute valeur ajoutée a contribué au fait que la VAN s'est consolidée dans notre canton à environ 33% de la valeur de production en 2015, alors qu'au niveau Suisse cette part est seulement d'environ 18%. La part de la VAN cantonale sur la valeur de production a été relativement stable avec une moyenne de

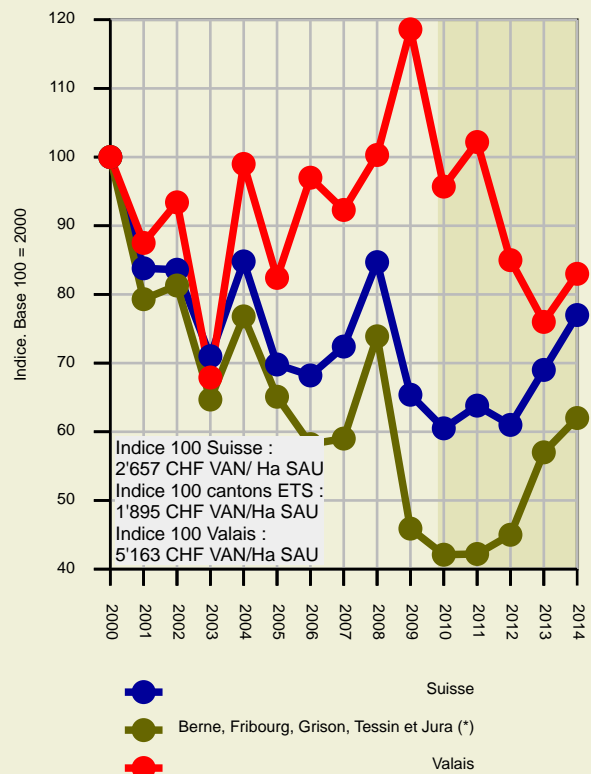
35.7% entre 2000 et 2005 en comparaison avec 2015 (33.2%). En revanche, la comparaison de la part de consommation de capital fixe sur la valeur de production entre la moyenne 2000 à 2005 et 2015 montre une progression passant de 20.2% à 24.7%.

" La VAN/ha de SAU progresse à nouveau en 2014 "

Classement des cantons selon la VAN/ha de SAU



Comparaison de l'évolution de l'indice VAN/Ha de SAU



(*) Cantons comparables au Valais selon étude ETS 2014.
ETS : Etude des tâches et des structures du canton du Valais

Source : OFS Etat 2015. A prix courants
1985-2012 révisé définitif, 2013 révisé provisoire, 2014 provisoire

COMMENTAIRES

En 2014, la VAN/ha de SAU est deux fois plus importante en Valais (4'301 CHF) qu'au niveau national (2'059 CHF). La structure de la production valaisanne qui est axée sur les cultures spéciales explique en grande partie ce résultat. La même explication s'applique pour les cantons de Genève et de Thurgovie.

Aussi bien pour le Valais que les cantons comparables et l'ensemble de la Suisse, la VAN/ha de SAU a progressé entre 2013 et

2014. Sur cette période, la progression a été de 9.7% pour le canton du Valais, de 8.6% pour les cantons comparables et enfin de 12.1% pour la Suisse.

En 2014, par rapport aux cantons comparables (Berne, Fribourg, Grisons, Tessin et Jura) la VAN/ha de SAU en Valais est 3.6 fois supérieure (VS : 4'301 CHF de VAN/ha de SAU et autres cantons comparables : 1'179 CHF de VAN /ha de SAU).



5.4 Résultats des comptabilités 2012-2014 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail

Chaque année, la Station de recherches Agroscope-Reckenholz-Tänikon (ART) publie les résultats comptables de plus de 3'000 exploitations agricoles en Suisse, dans les différents secteurs et zones de production.

Le SCA contribue à cette enquête nationale, en particulier à la fourniture de comptabilités d'exploitations agricoles valaisannes avec détention de bétail en zone de montagne.

Pour ce faire, nous avons analysé et comparé

les résultats des exploitations comptables valaisannes livrées à ART, pour la période comptable 2012, 2013 et 2014, sur les éléments économiques suivants :

- Prestations brutes
- Coûts réels
- Résultats de l'exploitation

En CHF courants		2012	2013	2014	Moy. 2012/14
Exploitations VS de référence dans le panel ART en zones de montagne	Nbre	58	49	62	56
Structure de l'exploitation					
Main-d'oeuvre de l'exploitation	UTA	1.74	1.93	1.85	1.84
Dont main-d'oeuvre familiale	UTAF	1.61	1.71	1.6	1.64
Surface agricole utile moyenne					
dont terres ouvertes	ha	0.18	0.2	0.19	0.19
dont surfaces herbagères	ha	21.97	23.63	25.08	23.56
dont cultures spéciales	ha	0.21	0.15	0.13	0.16
Surface de l'exploitation en fermage	ha	17.85	19.44	21.08	19.46
Part des exploitations en fermage	%	1.7	0	3.2	1.6
Cheptels vifs moyens en propriété					
Vaches (font partie du cheptel bovins)	Têtes	8.9	9.8	10.3	9.7
Cheptel vif total	UGB	14.9	16.1	16.4	15.8
dont bovins	UGB	12.6	13.3	13.8	13.2
dont divers animaux consommant du FG	UGB	2.3	2.8	2.5	2.5
Intensité					
Charge en bétail	UGB/ha SAU	0.65	0.66	0.64	0.65
Surface fourr. princip. par UGBFG	a/UGBFG	153	151	157	153
Surface par main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	12.84	12.4	13.73	12.99

Source : ART

COMMENTAIRES

En 2014, ART a mis en valeur 62 comptabilités valaisannes dans ce secteur de production. Nous constatons que la SAU moyenne par exploitation entre 2012 et 2014 augmente de 3.05 ha. La grandeur moyenne des exploitations en 2014 est de 25.4 ha et de 16.4 UGB.

Parallèlement à cette augmentation de SAU, la charge en bétail reste stable pour les 3 années (0.65 UGB/ha SAU en 2012, 0.66 UGB/ha SAU en 2013 et 0.64 UGB/ha SAU en 2014). Ce qui correspond à une utilisation extensive des surfaces herbagères.

En CHF courants			2012	2013	2014	Moy. 2012/14
Exploitations VS de référence dans le panel ART		Nbre	58	49	62	56
Prestation brute totale (= 1+2+3)		Fr.	142'493	157'569	167'617	155'893
1	Prestation brute de la prod. agricole	Fr.	54'607	63'101	65'695	61'134
1.1	Production végétale	Fr.	4'725	4'263	2'995	3'994
1.1.1	dont céréales, pdt., bett. sucrières	Fr.	75	113	8	65
1.1.2	dont cultures spéciales	Fr.	4'542	3'757	2'671	3'657
1.2	Production animale	Fr.	49'881	58'838	62'700	57'140
1.2.1	dont production bovine	Fr.	48'331	56'644	60'741	55'238
1.2.2	dont lait, produits laitiers	Fr.	30'538	38'751	39'417	36'236
1.2.3	dont production porcine	Fr.	142	137	289	189
2	Paiements directs	Fr.	70'098	74'086	86'762	76'982
3	Para-agriculture, div. prestations brutes	Fr.	17'788	20'382	15'160	17'777
3.1	dont trav. pour des tiers, location machine	Fr.	5'337	2'082	1'369	2'930
3.2	dont vente directe, vinification	Fr.	242	2'516	2'312	1'690

Source : ART

" La part des paiements directs dans la prestation brute totale continue à progresser en 2014 "

COMMENTAIRES

La prestation brute totale (PBT) comprend tous les biens et prestations de service produits durant l'exercice comptable dans une exploitation agricole qui ne sont pas consommés à l'intérieur de celle-ci (les mouvements internes ne sont donc pas pris en compte).

La prestation brute (PB) comprend les ventes de produits, les paiements directs, tous les mouvements externes ainsi que les modifications de valeur du cheptel vif et des stocks de marchandises produites par l'exploitation.

La prestation brute 2013 augmente de 11.1% par rapport à 2012 et en 2014, elle augmente de 10.6% sur l'année précédente.

La part des paiements directs sur la PBT pour les exercices des 3 années est de 49.2% en 2012, de 47% en 2013 et de 51.8% en 2014. Nous constatons donc que les paiements directs sont primordiaux pour les exploitations agricoles des régions de montagne, en particulier en 2014.

Sur la période 2012 à 2014, la prestation brute du secteur production animale s'élève pour 2012 à 3'348 CHF/UGB, pour 2013 à 3'655 CHF/UGB et pour l'année 2014 à 3'823 CHF/UGB.

En CHF courants			2012	2013	2014	Moy. 2012/14
Exploitations représentées		Nbre	58	49	62	56
Coûts réels totaux (=A+B)		Fr.	106'385	117'701	119'222	114'436
A	Coûts matériels	Fr.	97'056	104'795	105'175	102'342
	dont coûts matériels prod. végétale	Fr.	836	989	646	824
	dont engrais	Fr.	142	328	218	229
	dont protection phytosanitaire	Fr.	219	97	119	145
	dont coûts matériels prod. animale	Fr.	30'297	32'998	34'368	32'554
	dont aliments pour animaux	Fr.	13'597	16'288	16'133	15'340
	dont achats d'animaux	Fr.	6'018	5'800	5'703	5'841
	dont coûts de structure mat. (c.d.str.1)	Fr.	58'548	61'113	62'452	60'704
	dont trav.p.des tiers, loc.de machines	Fr.	1'669	2'420	2'491	2'193
	dont machines et outils	Fr.	29'366	29'261	32'699	30'442
	dont réparations, petit outillage	Fr.	10'083	9'289	10'330	9'901
	dont amortissements	Fr.	14'007	14'411	16'520	14'979
	dont bâtiments et installations fixes	Fr.	14'921	16'374	13'901	15'065
	dont réparations, entretien	Fr.	2'844	4'618	3'059	3'507
	dont amortissements	Fr.	10'517	10'175	9'233	9'975
	dont coûts généraux	Fr.	11'869	11'868	12'564	12'100
	dont assurance accid./RC/mobilière	Fr.	3'830	3'744	4'201	3'925
	dont énergie électrique	Fr.	2'568	2'506	2'540	2'538
B	Coûts de structure 2	Fr.	9'329	12'906	14'047	12'094
	Coûts de la main-d'œuvre salariée	Fr.	3'846	6'659	7'836	6'114
	Fermage/location	Fr.	2'982	3'374	3'867	3'407
	Intérêts des dettes	Fr.	2'363	2'172	2'293	2'276
	Autres charges/produits financiers	Fr.	138	702	52	297

Source : ART

COMMENTAIRES

Les coûts réels totaux (CRT) concernent les différents facteurs de production mis à disposition par des tiers. Font partie des CRT : les coûts matériels et les coûts de structure.

Sur la période de 2012 à 2014, les coûts réels totaux ont été de 7'140 CHF/UGB en 2012, de 7'311 CHF/UGB en 2013, et de 7'270 CHF/UGB en 2014.

Entre 2012 et 2013, il y a eu une augmentation des CRT par UGB de 2.4%, et entre 2013 et 2014, une diminution de 0.6% est constatée.

Les coûts de structure (1 et 2) ont représenté le 63.8% en 2012, 62.9% en 2013 et 63.6% en 2014 des coûts réels totaux.

En CHF courants		2012	2013	2014	Moy. 2012/14
Exploitations représentées	Nbre	58	49	62	56
Résultats de l'exploitation					
Revenu social	Fr.	45'437	52'774	62'441	53'551
Revenu agricole ^(*)	Fr.	36'108	39'868	48'395	41'457
Intérêt calculé du capital propre de l'expl.	Fr.	2'566	3'731	3'000	3'099
Prétention de salaire de la MO familiale	Fr.	102'072	109'776	103'606	105'151
Bénéfice/perte calculé(e)	Fr.	-68'531	-73'639	-58'211	-66'794
Rendement net	Fr.	-63'463	-67'034	-52'867	-61'121
Rente des fonds propres	Fr.	-65'965	-69'908	-55'211	-63'695
Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	33'541	36'136	45'395	38'358
Revenu du travail par UTAF	Fr./UTAF	20'859	21'116	28'306	23'427
Relation revenu social/facteurs utilisés					
Revenu social par main-d'oeuvre	Fr./UTA	26'104	27'296	33'739	29'046
Revenu social par ha SAU	Fr./ha SAU	2'033	2'200	2'458	2'230
Relation Revenu social/Actifs de l'expl.	%	7.8	8.9	10.3	9
Rentabilité					
Rentabilité des fonds propres	%	-17	-17.6	-13.4	-16
Rentabilité du capital total	%	-11	-11.4	-8.8	-10.4
Revenu extra-agricole	Fr.	14'994	15'811	15'745	15'517

(*) Revenu agricole = prestation brute totale - (coûts matériels + coûts de structure 2)

Source : ART

COMMENTAIRES

Le revenu agricole (RA) de l'exploitation sert à rétribuer les fonds investis dans l'exploitation et le travail de la main-d'œuvre familiale.

Le revenu social (RS) sert à rémunérer toutes les personnes qui ont fourni du travail ou du capital (prestation brute totale – coûts matériels).

Entre 2012 et 2014, le RA a augmenté de 34%, passant de 36'108 CHF pour 2012 à 48'395 CHF en 2014.

Le revenu du travail par unité de travail fami-

liale (UTAF) passe de 20'859 CHF en 2012 à 28'306 CHF en 2014, soit une augmentation de 35.7%.

Nous pouvons constater que les unités moyennes par exploitation de travail agricole familiales passent de 1.61 en 2012 à 1.71 en 2013 et à 1.60 en 2014.

Parallèlement, la surface de l'exploitation travaillée par UTAF augmente chaque année. Elle passe de 13.88 ha de SAU en 2012 à 15.88 ha de SAU en 2014.

Conclusion et remarques :

- La charge en bétail a diminué entre 2012 et 2014 passant de 0.65 UGB/ha SAU en 2012 à 0.64 UGB/ha SAU en 2014. La charge minimale doit être respectée pour percevoir les contributions à la sécurité à l'approvisionnement (zone de montagne 1 (ZM1) = 0.7 UGB/ ha de SAU, ZM2 = 0.6, ZM3 = 0.5 et ZM4 = 0.4).
- Malgré la topographie difficile des exploitations agricoles de montagne, la SAU cultivée par unité de travail varie d'année en année : 12.84 ha SAU/UTA en 2012, 12.40 en 2013 et 13.73 en 2014.
- La prestation brute totale augmente d'année en année : 142'493 CHF en 2012 et 157'569 CHF en 2013, pour atteindre 167'617 CHF en moyenne par exploitation en 2014.
- Le revenu du travail par unité de la main-d'œuvre familiale, est en progression passant de 20'859 CHF en 2012 à 28'306 CHF en 2014.
- La comparaison des résultats concernant l'alimentation des animaux est également importante. Ces frais ont évolué comme suit, en passant de 912.55 CHF par UGB en 2012 à 983.7 CHF en 2014. Cette augmentation est à surveiller, en relation avec la contribution pour la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH), qui tient compte des quantités de concentrés en montagne (85% de fourrages issus des herbages, 10% de concentrés et 5% de fourrages de base non herbager (maïs plante entière (frais, ensilé, séché), pomme de terre, betteraves, ensilage de maïs épi (seulement pour bovins à l'engrais), drèches de brasserie, déchets de fruits et légumes).



agro **TWIN**

Kontenrahmen KMU
Landwirtschaft

- Kostenstellenplan
- Kostenträgerplan

Ausgabe 2008



